disparition des Dressel 1 en Gaule ? Il est évident qu'on dispose d'un nombre trop réduit de dépôts d'amphores à vin dans les tombes pour trancher de manière catégorique en faveur d'un arrêt, ou en tout cas d'une chute brutale, de ce grand courant commercial en Gaule, fixé, selon les auteurs, dans le courant du troisième quart du Ier s. (Desbat 1998 ; Poux 1999 : 34-40) ou à la période augustéenne (Py et al. 2001 : 97 ; Séguier, Mallet 2005 : 555-556). Malgré tout, ce type de dépôt se concentre dans la première moitié du Ier s. et l'absence d'amphore italique est jusqu'à présent indéniable au-delà de -50. Elle pourrait s'expliquer par l'évolution des pratiques funéraires dans les sépultures gardoises de la seconde partie de ce siècle, d'autant qu'aucun autre type d'amphore ne prend le relais.

4.1.2.5. Les lampes à huile

Ce type de dépôt est renseigné à intervalle régulier dans les tombes gardoises, principalement au cours du Ier s. av. J.-C. et sur la rive droite du Rhône (Aramon et Beaucaire). Les 45 ensembles référencés livrent seulement 14 (+ 3) lampes à huile en terre cuite, probablement toutes d'origine italique. Ces ustensiles sont déjà rares dans les habitats de la même époque et leur faible nombre suggère qu'ils aient été peu employés avant l'époque impériale (Py 1990 : 597). Nous nous sommes appuyés sur le recensement réalisé par M. Bats pour les découvertes anciennes (Bats 1990 : 277-278), mais aussi sur les identifications des lampes issues de la nécropole du Paradis à Aramon (Genty, Feugère 1995 : 185-187).

Une première lampe fruste en céramique modelée indigène a été trouvée dans la tombe du chemin de la Ranquette à Nîmes qu'on propose de dater du deuxième et du troisième quart du IIe s. (cf. supra : deuxième partie, chapitre 4.1.1.1.). Les lampes biconiques de l'Esquilin de type Ricci E sont attestées dans des sépultures datées de la seconde moitié du IIe s. et de la première moitié du Ier s. av. J.-C. : tombe de la gare de Nages (1 ex.) ; tombes 1 (1 ex.) et 5 (2 ex.) de la nécropole des Colombes ; tombe 17 de la nécropole des Marronniers (1 ex. perdu); tombe de la Grande Palun à Aramon (1 ex.). Les lampes bitronconiques à décor radial de type Ricci G s'observent dans des ensembles funéraires gardois datés du Ier s. av. J.-C.: tombes 12 (au moins 1 ex. perdu) et 19 (1 ex.) de la nécropole des Marronniers ; tombe 2 de la nécropole des Colombes (1 ex.). Une lampe à excroissance latérale est signalée dans la tombe 13 de la nécropole des Marronniers, datée des deux premiers tiers du Ier s. av. J.-C., mais ce récipient céramique a disparu. Du milieu du Ier s. av. J.-C. à la période augustéenne, les lampes à huile trouvées en contexte funéraire dans le département du Gard, si on excepte un fragment de lampe à volutes dans la tombe 1 de la nécropole du Sizen, se rapportent aux nécropoles du Paradis à Aramon et des Marronniers à Beaucaire. Pour cette dernière, les lampes sont munies d'un bec en enclume dans les tombes 5 (1 ex. perdu) et 18 (1 ex.), ou de volutes dans les tombes 1 (1 ex.) et 18 (1 ex. perdu). Deux autres lampes disparues, pour lesquelles

on ne dispose d'aucune précision typologique, provenaient aussi des tombes 2 et 4. Quant aux lampes déposées fréquemment dans les sépultures de la nécropole du Paradis (Genty, Feugère 1995 : 185-187), elles se répartissent entre les types Dressel 2 (tombe 4), Dressel 3 (tombe 6), Dressel 4 et variante (tombes 5, 7 et 10), Dressel 9 et variante (tombes 2, 8 et 11).

4.2. Les armes dans les tombes d'époque républicaine du Midi gaulois (N. C.)

4.2.1. Le cadre de l'étude

Le mobilier métallique des tombes de Nîmes

Parmi les 25 sépultures et dépôts funéraires présumés d'époque républicaine récemment mis au jour à Nîmes, 5 seulement n'ont pas livré de mobilier métallique (Carmes-SP5, Mas des Abeilles-SP2054 et SP366, Mas de Vignoles-FS5046 et SP3065). L'absence de dépôt métallique est liée en partie à l'état de conservation des contextes étudiés. Sur les 28 sépultures, 12 tombes sont considérées comme intactes ou quasiment intactes. Parmi les 23 ensembles clos ayant livré du mobilier métallique, 12 abritaient au mieux une panoplie guerrière sinon une ou plusieurs armes. Au total, 93 objets identifiables et de nombreux fragments indéterminés ont été recensés dans les ensembles de cette monographie. Ce petit mobilier comprend essentiellement des pièces en fer (81 objets identifiables), et dans une moindre mesure des pièces en bronze (11 objets identifiables) et en plomb (1 seul objet). Ces proportions sont tout à fait semblables aux observations réalisées sur les séries métalliques des habitats de la région (Paterno 2002 : 153). En tenant compte des critères de fonction et d'usage des objets, 8 catégories peuvent être distinguées dans les dépôts funéraires : les objets de toilette, les objets de parure et d'habillement ; le mobilier d'accompagnement avec la vaisselle et les instruments culinaires, le mobilier, l'éclairage et les objets utilitaires liés à des activités diverses, ainsi que l'armement et l'équipement militaire (fig. 313).

Dans le corpus étudié prédominent les pièces d'armement (26 objets) qui représentent 28 % des objets métalliques. Comme on l'a déjà souligné (*cf. supra* : deuxième partie chapitre 2.), la fréquence des armes dans les tombes est une spécificité nîmoise.

L'importance de la série nîmoise pour la connaissance de l'armement des IIe et Ier s. av. J.-C., nous a paru justifier une reprise de l'ensemble du corpus régional. Cette étude synthétique porte donc sur un total de 141 armes, dont 50 épées, 51 pointes et talons de lances, 34 umbos et 6 casques.

Protocole d'étude et de classification des objets

La série d'armes exhumées à Nîmes est confrontée à l'ensemble des découvertes issues de contextes funéraires du Midi de la Gaule, dont l'essentiel provient du Languedoc oriental (Gard principalement) et des Alpilles. Ce corpus est assez hété-

	Nbre de tombes	Nombre d'objets
Armes	52	141
Parures	31	63
Couteaux	38	54
Objets toilette	18	28
Vaisselle métal	22	71
Eclairage	11	11
Ustensiles du foyer	10	17
Coffrets	4	7
Fléaux et outils	4	6

Fig. 313. Tableau de répartition des objets par catégories

rogène, du fait de l'indigence de la documentation concernant les contextes funéraires dans certains secteurs du Midi gaulois. Certaines tombes, qu'il s'agisse de découvertes anciennes ou plus récentes, n'ont pu être intégralement fouillées. Il n'existe parfois aucun renseignement sur le type de dépôt, les structures architecturales de la sépulture, la situation ou l'inventaire du mobilier déposé. Dans ce cas, la documentation est utilisée à titre indicatif, afin d'étoffer un corpus typologique. Parfois, seule est mentionnée la présence ou l'absence d'un type d'arme. Des modes de dépôt très différents ont été observés.

Des exemples issus de contextes d'habitats, ou d'épaves ont été parfois pris en compte dans l'intérêt d'une approche typologique et chronologique des séries, ces renvois ponctuels ne peuvent cependant être considérés comme exhaustifs.

Afin de préparer une approche purement typologique des objets, nous avons choisi d'attribuer à chaque type d'arme un code alphabétique composé de trois lettres (fig. 314). Cette méthode simple mise en place pour le mobilier céramique («dicocer»), adoptée par plusieurs chercheurs à l'échelle régionale, permettra à terme d'homogénéiser les études de mobilier en vue de l'élaboration collective d'un «dicobjet».

Les apports du mobilier métallique à la chronologie

Si les objets métalliques peuvent être utiles à la sériation chronologique des tombes, ils peuvent difficilement apporter de réelles précisions concernant la date d'enfouissement des sépultures. Leur valeur commerciale, mais aussi leur importance symbolique voire sentimentale, ne répondent à aucune logique. Tous ces facteurs rendent les objets susceptibles de durer. Ils peuvent être conservés et transmis d'une génération à une autre comme c'est encore le cas aujourd'hui. Si les arguments de datations apportés par les séries métalliques doivent être pris en compte, on ne peut pas leur accorder le même crédit qu'aux artefacts à durée de vie et d'utilisation plus limitée comme le mobilier céramique. Les armes et les objets de parures connaissent une évolution typologique beaucoup plus rapide que le reste du mobilier, car elle est déterminée par des phénomènes de modes.

Dans de nombreux cas, on relève un intervalle parfois très important entre la datation d'un objet et celle de la tombe. Ce

décalage peut survenir entre la fabrication d'un objet et la date de son enfouissement, l'écart entre ces deux datations pouvant correspondre à l'âge du défunt. Ce phénomène concerne particulièrement les armes, notamment les épées. Dans nombre de sociétés traditionnelles, l'âge à partir duquel le guerrier Celte recevait son équipement se situait vraisemblablement à la fin de la puberté, au terme de rituels marquant son intégration dans la classe guerrière. On peut donc parfois observer un décalage chronologique important entre les armes, attribuées au guerrier à son adolescence, et le reste du mobilier d'accompagnement (Poux 1999: 56, note 129; Rapin 2004: 25). Le cas a été rencontré pour le puits A19 du Sénat à Paris avec une arme antérieure à la date d'enfouissement d'une à deux générations. Dans ce cas, l'individu inhumé était âgé d'une quarantaine d'années, alors qu'il a pu recevoir son équipement et être intégré à la classe guerrière à la fin de la puberté.

Il y a donc toujours un décalage entre le moment ou est fabriqué un objet et sa réelle disparition de contextes archéologiques. Par ailleurs, des exemples éloquents ont été évoqués sur la question de l'utilisation prolongée d'objets de prestige. Ce phénomène particulier de thésaurisation et de permanence d'objets de prestige (*Keimèlion*) a été interprété comme caractéristique d'une aristocratie désireuse de manifester par la consécration de ces biens l'idée de la continuité de la lignée familiale (Fischer 1973 : 436-459 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 67, note 97). La plupart des exemples connus concernent le premier âge du Fer et le début du deuxième âge du Fer, ce phénomène est en revanche plus méconnu pour la fin de l'âge du fer et la période tardo-républicaine.

Ce mode de fonctionnement avec permanence d'un objet quel qu'il soit sur plusieurs générations (note 2) peut aussi être évoqué dans le cas du mobilier céramique avec notamment dans la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes, la présence d'un cratère en céramique atypique qui pourrait avoir été fabriqué dans le courant du IIIe s. av. J.-C.

Caractères généraux de l'armement et des accessoires militaires dans le Midi de la Gaule

Les tombes républicaines récemment mises au jour sur la commune de Nîmes viennent enrichir le corpus régional de l'armement. Les pièces étudiées dans les récentes découvertes nîmoises concernent des épées, des lances, des umbos, un casque et quelques éléments de harnachement, soit un total de 26 objets parmi lesquels 24 en fer et 2 en bronze. Nous ne reviendrons pas sur l'importance des tombes à armes (cf. supra : deuxième partie, chapitre 1.8.2.) et sur la permanence du dépôt de ces panoplies guerrières dans les sépultures protohistoriques du Midi de la Gaule. Les sépultures d'Ensérune constituent à ce titre un jalon important du dépôt d'armes en contexte funéraire, avec la présence d'épées celtiques dans des fourreaux en fer, d'épées falciformes à un seul tranchant, de pointes de lances, de javelots, de boucliers... (Jannoray 1955 : 396-397). La découverte récente

dans cette même nécropole de la sépulture SP1004, contemporaine de la tombe SP157, toutes deux datées de la fin du IIIedébut du IIe s. av. J.-C., permet d'établir un lien entre les tombes du Second âge du Fer d'Ensérune et les tombes républicaines étudiées dans ce corpus.

L'armement est peu présent dans les sépultures régionales avant la fin du VIIe s. av. J.-C. Il apparaît antérieurement dans quelques cas isolés seulement (épées, poignards, pointes de lances, pointes de flèche). Si nous partons du postulat selon lequel la tombe peut nous renseigner sur le monde des vivants, l'indigence des armes dans les sépultures ne permet pas d'envisager l'émergence réelle de castes militaires durant l'âge du bronze Final et le début du Premier âge du Fer. C'est vraisemblablement dans le courant du Premier âge du Fer, qu'apparaît une panoplie guerrière assez homogène, marquée par une standardisation des assemblages militaires régionaux dans le courant du VIe s. av. J.-C. Ces changements pourraient illustrer la mise en place progressive d'une « élite guerrière » et d'une organisation militaire. Parallèlement à l'émergence probable de cette caste, l'apparition d'un culte des guerriers héroïsés se fait jour. Il prend pour support privilégié la sculpture et voit le développement d'une iconographie bien particulière (Py, Dietler 2003). Des assemblages militaires comme ceux mis au jour sur le site de Saint-Julien à Pézenas (Hérault) (Llinas, Robert 1971), à Corno Lauzo (Taffanel 1960), à Couffoulens (Solier et al. 1976), ou encore dans la nécropole du Grand-Bassin II à Mailhac (Janin et al. 2002), avec des panoplies de combat ou de parade composées d'armes de poing et de jet, de casques, de disques-cuirasses, de cnémides, ne font que renforcer ce sentiment.

L'équipement traditionnel du guerrier gaulois, bien éloigné de la tenue « hoplitique » d'influence gréco-italique des guerriers du VIe s. av. J.-C., est héritée des panoplies celtiques qui apparaissent au Second âge du Fer. Elle associe de manière traditionnelle une longue épée en fer attachée à une ceinture au moven d'un pontet vertical. Une lance dont l'extrémité foliacée peut avoir une forme et des dimensions variables. Enfin, un bouclier, constitué de planches agencées avec une arête centrale de renfort et un umbo en métal. Les casques sont quant à eux moins fréquents et peuvent dans ce cas particulier suggérer l'adoption d'un équipement italique (Feugère 1993 : 12). Cette panoplie se retrouve au travers des récits antiques qui évoquent l'armement gaulois : « L'armement est à la mesure de la haute taille des hommes : une grande épée qu'on suspend au côté droit, un bouclier oblong de grande dimension, des piques longues à proportion et la Madaris qui est une sorte de javelot. Certains d'entre eux pratiquent l'arc et la fronde. Ils disposent aussi d'une arme de jet analogue au pilum, qu'on lance de la main sans propulseur et qui va plus loin même qu'une flèche; on s'en sert surtout pour la chasse voire la chasse à l'oiseau » (Strabon, Géographie, IV, 4, 3). Diodore (V, 30) parle également de casques en bronze décorés et de cottes de mailles en fer.

Dans le Midi gaulois, 4 types d'armes sont présents dans les tombes (épées/fourreaux, lances/talon, boucliers, casques). Ceci

autorise donc 16 combinaisons possibles pour un effectif de 52 tombes à armes (fig. 268). Seulement 10 combinaisons sont attestées. Les tombes à épées représentent 56,9 % de l'effectif total avec différents types d'associations tandis que les tombes à lances constituent 11,5 % du corpus.

4.2.2. L'Armement offensif : épées, glaives, poignards, lances et jayelots

4.2.2.1. Les épées, les fourreaux, les poignards et les glaives dans le Midi de la Gaule

Ce corpus réunit indifféremment des épées, des fourreaux, des glaives et des poignards. 68 exemplaires ont été recensés parmi lesquels 49 en contexte funéraire, 3 en avens, vraisemblablement dans le cadre de sépultures collectives, 9 en contexte d'habitat, 3 issus de cargaisons d'épaves et 4 de provenance indéterminée. Cet inventaire a été constitué à partir de la liste établie dans un article de synthèse (Feugère 1993 : 161-163). Il a été réactualisé en intégrant les découvertes récentes de Nîmes et sa région (fig. 315-317 et 338).

La série nîmoise compte à elle seule 19 exemplaires, 7 épées découvertes lors des fouilles récentes réalisées sur la commune de Nîmes dont une perdue (tombe de la Placette), 11 exemplaires mis au jour lors de fouilles anciennes dont quelques-uns perdus (Nîmes : l'Octroi de Beaucaire, Pont Biais, Les Fontilles, Jeu de Mail), et un exemplaire de provenance indéterminée conservé au Musée Archéologique. À cela s'ajoutent 15 autres exemplaires sur le département du Gard (dont 9 dans des tombes), 7 dans l'Hérault (dont 5 dans des tombes), 12 exemplaires pour la Provence (dont 7 dans des tombes) et 14 exemplaires dans d'autres départements (dont 13 en contexte funéraire).

Sur la série étudiée, nous pouvons au moins distinguer trois grands types (les épées de tradition celtique, les glaives de tradition romaine et les poignards anthropoïdes). Ces armes sont issues d'ensembles datés de la période républicaine, sur une fourchette chronologique qui couvre une durée d'un siècle et demi environ (200 à 50 av. J.-C.).

Les crédits disponibles sur les opérations d'archéologie préventive réalisées à Nîmes ne nous permettaient pas d'effectuer des travaux de radiographies et de restauration sur l'ensemble du mobilier métallique exhumé, aussi nous avons choisi de privilégier le lot des six épées en fer de Nîmes pour lesquelles des observations précises et fiables ne pouvaient être réalisées sans ces supports. Les radiographies nous permettent de déterminer plus exactement la forme des armes (surtout lorsque celles-ci sont solidaires des fourreaux), de préciser leur mode d'assemblage, de relever les critères essentiels à une approche et une analyse typologique des objets. Il faut toutefois nuancer et poser les limites de l'apport des radiographies concernant la détection de décors éventuels qui n'apparaissent bien souvent que lors du dégagement des surfaces au moyen de méthodes mécaniques, mais également le peu de renseignements obtenus concernant les bouterolles et leur mode

Code	Equivalence	Code	Equivalence			
Arm	ement	Instruments et	Instruments et éléments divers			
CAS	Casque	AIG	Aiguille			
CNE	Cnémide	APP	Applique			
CUI	Cuirasse	BAL	Balance			
EPE	Epée	CHR	Charnière			
FOU	Fourreau	CLE	Clé			
LAN	Pointe de lance	CLO	Clou			
MAN	Manipule	COF	Coffre ou coffret			
ORL	Orle	ENT	Entrave			
POI	Poignard	OUT	Outil			
TAL	Talon de lance	PEN	Penture			
UMB	Umbo	SER	Plaque de serrure			
Accessoire	es militaires	Vaisselle et ust	ensiles du foyer			
CEI	Ceinture	BAS	Bassin			
Transport et	harnachement	BRO	Broche à rôtir			
СНА	Char	CHD	Chaudron			
MOR	Mors de cheval	CHE	Chenet			
PHA	Phalère	COU	Couteau			
Toilette, so	ins du corps	CRE	Crémaillère			
FOR	Force	CRU	Cruche			
MIR	Miroir	FOU	Fourchette			
PIN	Pince à épiler	GRA	Grappin			
RAS	Rasoir	GRI	Gril			
SCA	Scalptorium	PAS	Passoire			
SPA	Spatule	POE	Poêlon			
STR	Strigile	SIM	Simpulum			
Parures et	t vêtements	SIT	Situle			
ANN	Anneau	TRE	Trépied			
BAG	Bague	Eclairage, en	cens, parfums			
BDO	Boucle d'oreille	CAN	Candélabre			
BOU	Bouton	LAM	Lampe			
BRA	Bracelet	LTN	Lanterne			
CEI	Ceinture	THY	Thymiatérion			
CHN	Chaîne		·			
EPI	Epingle					
FIB	Fibule					
TOR	Torque					

Fig. 314. Tableau récapitulatif des codes alphabétiques utilisés pour les classements typologiques

d'assemblage. Il sera donc souhaitable à l'avenir de combiner les deux procédés (radiographie et restauration) pour une meilleure connaissance de ces objets. L'observation des radiographies nous a cependant permis d'opérer des choix concernant les quelques prélèvements destinés aux analyses métallographiques présentées ci-après (cf. infra: chapitre 5).

4.2.2.2. Les études typologiques sur les épées

La méconnaissance de l'armement gaulois des IIe-Ier s. av. J.-C. est fort souvent déplorée (Lejars 1996 : 79). Elle réside d'une part dans le manque d'intérêt pour un mobilier généralement détérioré, d'autre part dans le déséquilibre documentaire. L'armement absent dans certaines régions en contexte funéraire sera plus particulièrement étudié à partir de la documentation

des sanctuaires. Enfin, les quelques approches typologiques des épées de La Tène ne couvrent pas la totalité du Second âge du Fer et du territoire gaulois. L'une des premières tentatives de classement typologique des épées a été réalisée à partir de la collection du site de La Tène (De Navarro 1972). Ce site totalise 120 épées et 20 bouterolles isolées, toutes appartiennent à La Tène ancienne et movenne, aucune ne peut être rattachée à la phase finale. Cette approche présente le désavantage de ne pas posséder de critères combinés car les éléments de fourreaux ne sont pas associés aux épées (Lejars 1994 : 10 et 91). Une autre tentative de classement encore plus restrictive est celle de J.-J. Charpy (Charpy 1987). Tandis qu'à Gournay, l'ensemble du corpus concerne des armes du IIIe-IIe s. av. J.-C., avec pour un total de 720 fragments de fourreaux, un total de 180 individus pour seulement 42 entiers sur un ensemble composé de 2500 armes (Lejars 1994). Dans ce cas particulier, la mise au point et la maîtrise des caractères morphologiques et typologiques des armes ont été réalisées avec la segmentation en types et sous types parfois contemporains (Lejars 1994 : 54). Dans le sanctuaire de Gournay, il n'y a pas de fourreau à entrée rectiligne. L'auteur souligne pourtant que cette caractéristique peut apparaître assez tôt si l'on se réfère à des épées du Midi de la Gaule et notamment celle de la Ranquette à Nîmes dont la date d'enfouissement de la sépulture avoisine 150 av. J.-C. (Bats 1990 : 282). Sont également absents de Gournay les pontets à passant et attaches larges, ainsi que les bouterolles à échelles et celles du type Ludwigschafen, les formes larges comme les plus étroites, du type de celles que l'on retrouve dans les tombes de Wederath (Haffner 1989). La connaissance des armes de la phase finale de La Tène est donc morcelée et imparfaite.

De surcroît, la diversité des épées de La Tène moyenne et finale est remarquable par sa complexité. Par conséquent, le recours à une terminologie vague «fourreaux de La Tène ancienne, moyenne et finale» exprime bien la difficulté à établir une typologie précise. Si tous les critères de classifications sont pris en compte (longueur de l'arme et de son fourreau, forme de l'entrée du fourreau, type de pontet, type de bouterolle, pointe de l'arme...), on observe alors une grande variété de combinaisons. Les combinaisons de critères suffisamment cohérentes peuvent par déduction déterminer un type (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 74). Pour une approche approfondie de ces séries, nous verrons qu'il est parfois malaisé de s'appuyer sur d'anciens classements de différents types qui ne se réfèrent bien souvent qu'à un seul fourreau (éponyme) pour caractériser chaque type.

Une évolution typologique linéaire et cloisonnée des épées, avec l'apparition d'un type quand un autre type disparaît ne peut être envisagée. Ainsi, certaines armes parfois fort dissemblables peuvent être contemporaines les unes des autres. Les études spécifiques aux épées ont permis de mettre en évidence la coexistence à La Tène moyenne de deux ou trois types par phases chronologiques (Lejars 1996 : 80).

Les données acquises dans l'évolution typo-chronologique des épées sont déterminées à partir d'un certain nombre de critères typologiques. Ces généralités ou grandes lignes directri-

Site	Illustration	Long.totale	Long. Soie	Section soie	Larg. Lame	Section	Type pointe	Long. Fourreau	Larg. fourreau
Ensérune, tombe 157	fig. 326, n° 1	(852 mm)	(54 mm)	Quadrangulaire	-	Nervure	-	790 mm	50 à 55 mm
Beaucaire, Les Colombes, tombe 3	fig.326, n° 2	892 mm	142 mm	Quadrangulaire	50 à 56 mm	Aplatie	Effilée	788 mm	60 mm
Nîmes, Cadereau, tombe 2	fig. 327, n° 2	(655 mm)	-	-	40 mm	Nervure	Effilée	-	45 mm
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 327, n° 3	1120 mm	150 mm		50 mm		Indet.	970 mm env.	55 à 65 mm
Nïmes, Alphonse de Seyne	fig. 327, n° 1	(934 mm)	(67 mm)	Quadrangulaire	40 mm	Aplatie	Arrondie	-	45 mm
Saint-Siffret	fig. 328	900 mm	140 mm	Quadrangulaire	40 à 55 mm	Nervure	Arrondie	760 mm env.	55 à 60 mm
Sainte-Cécile-les-Vignes	Non	970 mm	100 mm		-		-	-	-
Vallauris, Aven Bernard, n° 1	fig. 329, n° 1	(750 mm)	(45 mm)	Quadrangulaire	48 mm		-	-	51 mm
Nîmes, Kinépolis, SP6022	fig. 329, n° 2	975 mm	105 mm	Quadrangulaire	39 mm	Nervure	Arrondie		48 à 50 mm
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	fig. 330, n° 1	(1010 mm)	-	Ovalaire	env.50 mm	Aplatie	Arrondie	env. 1005 mm	58 à 65 mm
Verna 4 (Isère)	fig. 330, n° 2	1020 mm	160 mm	Quadrangulaire	-	3 nervures	-	870 mm env.	43 à 47 mm
Nîmes, La Ranquette	fig. 336, n° 1	1000 mm	128 mm	Quadrangulaire	30 à 38 mm	Nervure	Arrondie	870 mm env.	46 mm
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	fig.333, n° 1	900 mm	120 mm	Quadrangulaire	40 à 45 mm	Nervure	Effilée	775 mm	55 à 65 mm
Nîmes, Camplanier, tombe 1	fig. 334, n° 1	870 mm	125 mm	Quadrangulaire	-	Nervure	Effilée	-	-
Beaucaire, Les Colombes, tombe 5	fig. 334, n° 2	-	(94 mm)	Circulaire	60 mm	3 nervures	Effilée	-	60 à 65 mm
Verna 1 (Isère)	fig. 334, n° 3	890 mm	113 mm	Quadrangulaire	60 mm	Aplatie	Effilée	-	-
Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236	fig. 335	Inc.							
Mouriès, Servanes 1	fig. 336, n° 5	env. 910 mm	156 mm	Quadrangulaire	env.40 mm	3 nervures	Effilée	745 mm env.	50 mm
Nîmes, Villeperdrix	fig. 336, n° 2	(855 mm)	-	-	42 mm	Nervure	Effilée	-	45 mm
Saint-Laurent-des-Arbres	fig. 336, n° 4	1000 mm	130 mm	Quadrangulaire	38 mm	Aplatie	Triangulaire	865 mm	44 mm
Lattes, La Céreirède, SP4038	Non	980 mm	-	Quadrangulaire	-		-	-	48 à 50 mm
Vallauris, Aven Bernard, n° 2	fig. 336, n° 3	(390 mm)	138 mm		48 mm		-	-	50 mm
Sigoyer (Hautes-Alpes)	fig. 337	880 mm	125 mm	Ovalaire	50 mm	3 nervures	Arrondie	-	55 à 60 mm
Campagnac, Sainte-Anastasie	fig. 320, n° 1	(1050) 860	(130) 30	-	38 à 40 mm	Aplatie	Triangulaire	-	-
Lattes, La Céreirède, SP4002	Non	env. 755 mm	-	-	53 mm	3 nervures	-	-	-

Site	Type pontet	Long. Pontet	Long. Bout.	Type entrée	Datation	Bibliographie, sources iconographiques
Ensérune, tombe 157	Symétrique	70 mm	257 mm	Campaniforme	225-200	Schwaller et al. 2001: 182, fig.10, n° 4
Beaucaire, Les Colombes, tombe 3	Symétrique	108 mm		Campaniforme	200-175	Dedet et al. 1974 : fig.17.
Nîmes, Cadereau, tombe 2	Symétrique	104 mm	-	-	195-175	
Nîmes, Octroi de Beaucaire	Asymétrique	180 mm	-	Campaniforme	160-140	Saint-Vénant 1897 : 18, fig.6 et 7; Py 1981 : 142-144
Nïmes, Alphonse de Seyne	Symétrique	170 mm env.	-	-	175-125	Py 1981 : 158, fig.70, n° 1, 2, 3.
Saint-Siffret	Indéterminé	-	258 mm	-	IIe. s. av. JC.	Saint-Vénant 1897 : 8, pl. X, fig. 1 et 3
Sainte-Cécile-les-Vignes	Indéterminé	-	-	-	IIe. s. av. JC.	Saint-Vénant 1897 : 27
Vallauris, Aven Bernard, n° 1	Symétrique	87 mm	-	Campaniforme ?	IIe. s. av. JC.	Vindry 1978 : 74, fig. 37, n° 185.
Nîmes, Kinépolis, SP6022	Symétrique	80 mm	-	Campaniforme	125-75	
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	Asymétrique	200 mm	-	Campaniforme	100-75	
Verna 4 (Isère)	Asymétrique	180 mm	env. 188 mm	Campaniforme	100-80	Perrin, Schönfelder 2003: 74, fig. 42, n° 3
Nîmes, La Ranquette	Asymétrique	135 mm	-	Rectiligne	175-125	Py 1981 : 166 fig.75 n°3 à 8. Py 1999 : 766 doc.260 n°46
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	Asymétrique	120 mm	320 mm	Rectiligne	100-75	
Nîmes, Camplanier, tombe 1	Symétrique ?	-	-	-	75-50	Tendille 1988 : pl.20, n° 135 ; Py 1981 : 137, fig. 58, n° 3-4.
Beaucaire, Les Colombes, tombe 5	Indéterminé	-	-	Rectiligne	100-75	Dedet et al. 1974: fig. 31, n° 38 à 40.
Verna 1 (Isère)	Symétrique ?	108 mm	-	Rectiligne	100-80	Perrin, Schönfelder 2003: 71, fig. 39.
Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236				Rectiligne	60-40	restauration en cours
Mouriès, Servanes 1	Asymétrique	171 mm	-	Rectiligne	150-100	Marcadal et al. 2003: 254-255, fig. 3, n° 2; Perrin et al. 2003
Nîmes, Villeperdrix	Asymétrique	137 mm	-	Rectiligne	150-75	
Saint-Laurent-des-Arbres	Asymétrique	170 mm	-	Rectiligne	75-50	Barruol, Sauzade 1969 : fig.23.
Lattes, La Céreirède, SP4038	Asymétrique	-	•	Rectiligne	75-50	Objet en cours de restauration
Vallauris, Aven Bernard, n° 2	-	-	•	Rectiligne	IIe. s. av. JC.	Vindry 1978 : 74, fig. 37, n° 186.
Sigoyer (Hautes-Alpes)	Asymétrique	215 mm	env.274 mm	Rectiligne	50 av. JC.	Mahieu, Barge 2005: 15, fig. 20 et 18, fig. 26
Campagnac, Sainte-Anastasie	Indéterminé	-	-	Indéterminé	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 13-14 ; Tendille 1988 : pl. 21, n° 133
Lattes, La Céreirède, SP4002	-	-	-	Indéterminé	125-75	Objet en cours de restauration

Fig. 315. Les épées de tradition celtique avec fourreau

Site	Illustration	Croisière	Long. Totale	Larg.lame	Section	Type pointe	Long.soie
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	fig. 322, n° 1	-	940 mm	35 à 40 mm	Nervure	en V	110 mm
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	fig. 322, n° 2	-	(840 mm)	40 mm	Nervure	en V	(30 mm)
Nîmes, Valdegour	fig. 322, n° 3	-	(690 mm)	39 mm	Aplatie	ogivale adoucie	-
Nîmes, Musée archéologique	fig. 323, n° 2	-	(390 mm)	42 mm	Nervure	-	-
Saint-Côme-et-Maruejols	fig. 318, n° 1	Campaniforme	1000 mm	45 mm	(Nervure)	Arrondie	160 mm
Saint-Dionisy	fig. 320, n° 2	-	(860 mm)	45 à 50 mm	Aplatie	Ogivale	(60 mm)
Nages, Mourgues	fig. 320, n° 3	-	(830 mm)	38 mm	Aplatie	Effilée	(80 mm)
Verna 2 (Isère)	fig. 321, n° 1	-	1015 mm	53 à 58 mm	Nervure	Arrondie	120 mm
Verna 3 (Isère)	fig. 321, n° 2	-	900 mm	35 à 39 mm	Nervure	Arrondie	128 mm
Flassans, La Gravière (Var)	fig. 323, n° 1	-	Inc.	40 mm	Aplatie	Effilée	-

Site	Section soie	Datation	Bibliographie, sources documentaires
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	Quadrangulaire	100-50	Py 1981 : 150, fig. 66, n° 1
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	Quadrangulaire	100-50	Py 1981 : 150, fig. 66, n° 2
Nîmes, Valdegour	-	100-50	Py 1981 : 170, fig. 77, n° 1.
Nîmes, Musée archéologique	-	Indet.	Tendille 1988 : pl. 21, n° 139 ; Py 1981 : 192, fig. 88, n° 4
Saint-Côme-et-Maruejols	Quadrangulaire	II-Ier s.	Tendille 1988 : pl. 21, n° 137. Saint-Vénant 1897 : 25, pl. XI, fig. 1.
Saint-Dionisy	Quadrangulaire	II-Ier s.	Tendille 1988 pl.20 n°134 ; Saint-Vénant 1897 : 26-27.
Nages, Mourgues	Circulaire	100-50	Py 1978 : 277, fig. 131, n° 1
Verna 2 (Isère)	Quadrangulaire	100-80	Perrin, Schönfelder 2003: 73, fig. 41, n° 2
Verna 3 (Isère)	Quadrangulaire	100-80	Perrin, Schönfelder 2003: 75, fig. 43a
Flassans, La Gravière (Var)	Quadrangulaire	Indet.	Brun 1999 : 406, fig. 387.

Fig. 316. Les épées de tradition celtique déposées seules

Site	Illustration	Type d'objet	Bibliographies, sources iconographiques
Nîmes, La Placette	Non (perdu)	Epée dans fourreau	
Nîmes, Pont-Biais	Non (perdu)	Epée	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Nîmes, Les Fontilles	Non (perdu)	Epée	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Nîmes, Jeude Mail, tombe 10 (2)	Non (perdu)	Epée	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Ambrussum, Le Sablas	Non	Epée	en cours d'étude.
Ensérune, SP1004	Non	Epée dans fourreau	en cours d'étude.
Nîmes, Saint-Cézaire	Non	Epée	Fiches 1989 : 220 (mention)
Beaucaire, espace suburbain	Non	Epée	Fiches 1989 (mention).
Beaucaire, Le Sizen 1890	Non	Epée	Dedet et al. 1978: 115-125
Ambrussum, pont Ambroix	Non	Epée	Saint-Vénant 1897 : 507 (mention)
Pennes-Mirabeau, Teste Nègre	Non	Epée	Catalogue 1983 : 88, n° 68
Paradou, l'Arcoule 2003-2006	Non	Epée	simple mention.
Gourdon, Aven de la Lauve	Non	Epée	BSR PACA 2004-2005 : 112, fig. 56.
Fabrègues (Hérault)	Non	Epée	Vial 2003 : 095
Les Baux-de-Provence, La Catalane	Non	Entrée de fourreau	Arcelin 1980 : 100, n° 23 (mention découverte XIXe s.).
Paradou, l'Arcoule, tombe 6	Non	Fragments de fourreau	Arcelin 1979: 148-149, mention
Nages, Les Castels, dépotoir J1	fig. 326, n° 1	Entrée de fourreau	Py 1978 : 277, fig. 131 n° 2 ; Py 1990 : 498, vol. 1, doc. 132, n° 8
Nages, Les Castels, J1, four n° 1	fig. 326, n° 2	Entrée de fourreau	Py 1978 : 277, fig.131, n° 3
La Redoute, oppidum	fig. 323, n° 3	Fragment de lame	Dedet et al. 1978: 31, fig 15, n° 26.
La Beaume, Le Beaucet, dépotoir	Non	Fragments de fourreau	Arcelin, Caillet 1978: 143, mention
Aix-en-Provence, Entremont	Non	Bouterolle en fer (206 mm).	Catalogue 1983 : 109, n° 33
La Cloche, oppidum	fig. 332	Fragments de fourreau	Chabot, Feugère 1993 : 340, fig. 4, n° 2, 3.
Saint-Raphaël, épave La Chrétienne	Non	Pointe d'épée	Joncheray 1975 : 98
Port-La-Nouvelle (Nautica), épave	Non	Fragments de fourreau	Catalogue 1990 : 73
Pomas-Rouffiac d'Aude, La Lagaste	Non	Débris fourreaux et bouterolles	Rancoule 1984 : fig. 31, n° 1 à 4 ; Rancoule 1980 : 84, fig. 38, n° 2-3-4

Fig. 317. Les épées de tradition celtique peu documentées

ces ne sont pas applicables lors d'analyses au cas par cas. À La Tène ancienne (480-225 av. J.-C.), l'épée est généralement pointue et effilée car on l'utilise d'estoc. Puis, vers La Tène movenne (225-125 av. J.-C.), l'extrémité épouse plutôt la forme dite en langue de carpe, pour s'émousser peu à peu. À ce stade, elle est communément utilisée d'estoc et de taille. À La Tène finale (125-25 av. J.-C.), tous ces caractères s'accentuent, l'arme s'allonge, les tranchants deviennent parfaitement parallèles et l'extrémité ne présente quasiment plus de pointe (Brunaux, Lambot 1987, 120-121). Les fourreaux de La Tène finale ont traditionnellement un bord supérieur rectiligne de même que la croisière, alors que celle-ci adoptait une forme campaniforme à La Tène moyenne. Les ailerons de la boucle de suspension sont très allongés et des barrettes transversales de renfort complètent le sertissage de la gaine du fourreau. Les bouterolles sont souvent de forme arrondie. La validité de certaines de ces généralités doit être nuancée eu égard à la diversité des exemplaires découverts et à la multiplicité de combinaisons des différents critères retenus lors des analyses typologiques des épées et de leurs fourreaux. Ces quelques idées recues sur l'évolution morphologique des épées de La Tène finale : «De courte et effilée, l'épée ne tarde pas à se modifier pour devenir en fin de compte un long sabre de cavalerie à pointe mousse et arrondie» (Déchelette 1927 : 614-626), sont ponctuellement battues en brèche. Pour exemple, nous verrons qu'un certain nombre d'épées de La Tène finale conservent des pointes très effilées c'est le cas pour des exemplaires du midi et plus largement encore dans d'autres régions (Wyss 1960 : 21-28, pl. 9-13 et pl. 11-34, 37, 38). Quelques exemplaires de Wederath de La Tène finale avec une pointe très acérée et une lame longue et effilée contredisent clairement ces propos. C'est l'étude synthétique sur « l'armement celtique en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise » qui marque donc les premiers vrais jalons d'une étude typologique sur ces séries (Lejars 1996).

4.2.2.3. Les armes indigènes de tradition celtique

Toutes les épées mises au jour en contexte funéraire dans le Midi gaulois sont mentionnées dans les tableaux (fig. 315-317), ainsi que quelques références parfois évasives qui ont été intégrées afin de maîtriser au mieux la répartition et d'évaluer quantitativement les tombes et les armes contemporaines régionales.

L'épée en fer conservée au Musée archéologique de Nîmes (Py 1981 : 191) n'a pas de contexte déterminé. Des armes hors contexte provenant de l'espace funéraire suburbain de Beaucaire sont elles aussi simplement mentionnées (Fiches 1989 : 216). Il s'agit de deux épées respectivement de type dit Tène II et Tène III conservées au Musée de Beaucaire. La première épée a été découverte aux abords de la route nord en association avec une amphore gréco-italique. Une épée a également été découverte dans le quartier de Saint-Césaire à Nîmes (mention dans Fiches 1989 : 220), et une autre au XIXe s. à Ambrussum (Hérault), près du pont (Saint-Vénant 1897 : 50). Enfin, bien que fort rares,

quelques fragments d'épées ont été signalés en contexte d'habitat. Quelques épées n'ont pu être prises en compte dans le classement typologique car elles font partie de corpus monographiques en cours d'étude ou en cours de restauration, c'est le cas notamment des exemplaires d'Ensérune, d'Ambrussum et de La Céreirède à Lattes, pour lesquelles nous ne disposons d'aucun renseignement précis.

L'approche typologique de ce corpus est particulièrement malaisée. Ces difficultés résident en deux points : la conservation très inégale des mobiliers et les modes de dépôts très variés de ces armes. Dans certains cas, l'épée est associée à un fourreau, duquel elle ne peut être extraite ; d'autres fois l'épée est déposée seule ; enfin il s'agit parfois de dépôts partiels de type pars pro toto.

Nous avons donc d'abord sélectionné les armes avec fourreau pour lesquelles nous disposions de renseignements et de critères typologiques utiles à une sériation (fig. 315), enfin nous avons choisi d'isoler les épées déposées seules (fig. 316). Le dernier tableau (fig. 317) regroupe les exemplaires très fragmentaires, les éléments disparus, les objets peu renseignés ou en cours d'étude pour lesquels nous n'avions que très peu d'informations.

Le traitement indépendant des épées et des fourreaux est parfois irréalisable car leur dissociation s'est avérée impossible. La documentation est donc très disparate car nous ne disposons pas de radiographies pour tous les exemplaires et les critères à notre disposition varient en fonction de l'état de conservation et des restaurations. Les renseignements concernant les frettes et diverses barrettes de renforts sont par conséquent très sommaires. Il en est de même concernant le mode et le sens d'assemblage des gaines du fourreau (plaque avers sur revers ou inversement) ou encore la forme et la section de certaines lames.

- Les épées de tradition celtique

Le vocabulaire d'usage pour l'épée est bien stabilisé. Lame, soie, poignée, croisière (pièce qui pince le sommet de la lame à sa jonction avec la soie), pointe désignent les parties principales de l'arme.

Toutes les épées de tradition celtique recensées ici sont en fer. Les lames sont forgées d'un seul tenant selon des procédés parfois fort différents (*cf. infra*: chapitre 5). Les lames à tranchants parallèles sont de longueur variable et la pointe ou extrémité peut être effilée, triangulaire ou arrondie voire camarde.

Sur les 46 épées de tradition celtique mises au jour en contexte funéraire (avens compris), 27 exemplaires ont été trouvés dans leurs fourreaux, 7 exemplaires ont été déposés seuls, 3 exemplaires sont attestés par de simples fragments et le mode de dépôt de 9 exemplaires demeure indéterminé.

Certaines des épées sans fourreau sont difficiles à classer car ni la croisière, ni la garde ne sont conservées. Seul l'épaulement de la lame en liaison avec la soie pourrait apporter quelques

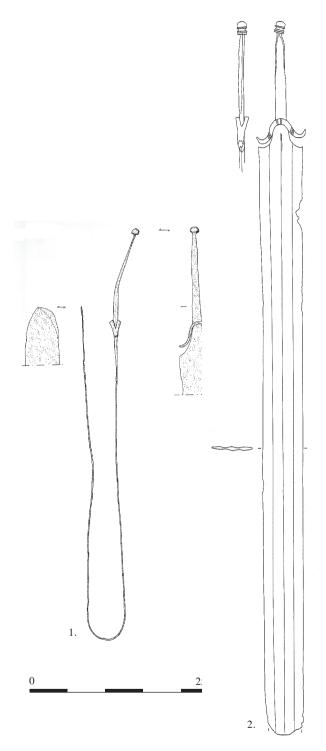


Fig. 318. Les épées de tradition celtique à croisière campaniforme. 1. Saint-Côme-et-Maruejols, 2. Sigoyer.

indications peu fiables. Les observations concernant la section de la lame sont également très sommaires et se limitent le plus souvent à un constat sur la présence/absence d'une nervure médiane.

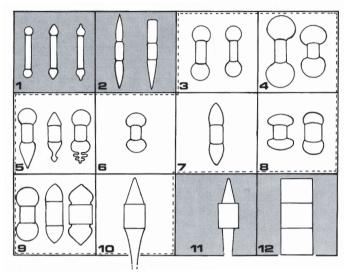


Fig. 319. Les types de pontets présents sur les fourreaux d'épées de Gournay-sur-Aronde (d'après Lejars 1994 : 27). Les types non représentés dans le sanctuaire sont signalés en grisé.

- Les épées à croisière campaniforme, code EPE-CAMP

Ce groupe totalise 15 épées qui sont pour la plupart associées à des fourreaux à entrée campaniforme (Nîmes, Kinépolis-SP6022, Mas des Abeilles-SP290, Octroi de Beaucaire, Beaucaire, Les Colombes-tombe 3, Ensérune-tombe 157, Verna 4). L'épée à croisière campaniforme de Sigoyer (Hautes-Alpes) (fig. 318, n° 2) serait en revanche associée d'après les restitutions à un fourreau à entrée rectiligne. Enfin, une épée sans fourreau avec une fine croisière campaniforme provient de la tombe de Saint-Côme-et-Maruéjols (fig. 318, n° 1). Nous pouvons vraisemblablement associer à ce groupe les armes des tombes de la nécropole du Sablas à Ambrussum et celle de SP1004 d'Ensérune qui sont très probablement à croisière campaniforme si l'on se réfère à la datation des sépultures situées à la charnière des IIIe et IIe s. av. J.-C. Enfin, les épées de Saint-Siffret et de Sainte-Cécile-les-Vignes sont toutes deux pourvues de bouterolles bien identifiables caractérisant le groupe 7 de Lejars (Lejars 1994 : 24-25) qui se compose exclusivement d'entrées campaniformes. D'autres armes peuvent se rattacher à ce groupe, car les pontets de suspension à ailettes symétriques de type 7 et 9 de Lejars (Lejars 1994 : 27) sont conservés et ce type d'attache n'est généralement pas observé sur des armes avec fourreaux à entrée rectiligne (fig. 319). Les armes des tombes du Cadereau et de la rue Alphonse de Seyne à Nîmes et l'épée 1 de l'Aven Bernard à Vallauris sont donc très probablement campaniformes. La datation des deux tombes de Nîmes (Cadereau, rue Alphonse de Seyne) dans la première moitié du IIe. s. av. J.-C. tend d'ailleurs à confirmer cette hypothèse.

Si l'on s'en tient donc à ce corpus, plusieurs caractères très différents affectent la forme des lames. La longueur des lames varie entre 750 et 970 mm tandis que la longueur de la soie oscille entre 100 et 160 mm. Les pointes sont arrondies (6 cas),

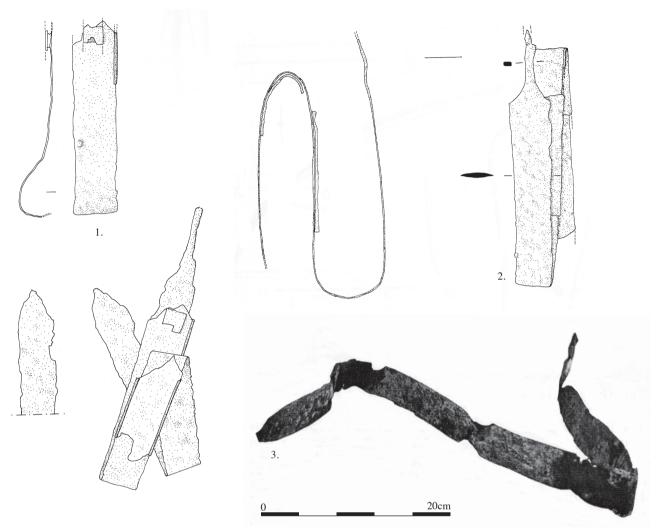


Fig. 320. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1. Nages, Les Mourgues, 2. Saint-Dionisy, 3. Sainte-Anastasie, Campagnac.

effilées (2 cas) et indéterminées (7 cas). La lame peut présenter une nervure centrale (5 cas), une nervure centrale et deux cannelures (2 cas), une section plane (3 cas) et une section indéterminée (5 cas). Sur ces exemplaires à entrée campaniforme, la lame à nervure centrale et deux cannelures caractérise des armes plus récentes, datées dans le courant du Ier. s. av. J.-C. Toutes les épées à croisière campaniforme ont été exhumées dans des tombes datées du IIe. s. av. J.-C. à l'exception de trois ensembles. La tombe SP290 du Mas des Abeilles II à Nîmes et l'épée n° 4 de Verna peuvent avoir été fabriquées quelques décennies avant la date de leur enfouissement. Quant à l'épée de Sigoyer, elle caractérise des armes plus tardives datées du milieu du Ier. s. av. J.-C.

- Les épées à croisière rectiligne, code EPE-REC

Ce groupe comprend 9 épées, toutes sont associées à des fourreaux à entrée rectiligne. Il s'agit des armes de Nîmes (Mas de Vignoles-SP1236, Villeperdrix, Mas de Vignoles-SP3322, La Ranquette), de Beaucaire, Les Colombes-tombe 5, de Saint-Laurent-des-Arbres, de Mouriès, Servanes 1, de Lattes, La Céreirède-SP4038 et de Verna 1. Leur longueur varie de 745 à 920 mm et la longueur de la soie oscille entre 113 et 156 mm. Elles sont de section à nervure centrale (3 cas), à nervure centrale et deux cannelures (2 cas), de section plane (2 cas) tandis que la section des deux dernières armes demeure indéterminée. Les pointes sont effilées (5 cas), arrondies (1 cas) ou triangulaires (1 cas). L'épée de la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres se différencie des autres car elle possède une plaque, comme l'épée de la tombe 69 de Giubiasco. Cette pièce rajoutée restitue de manière illusoire une croisière campaniforme qui s'adapte à un fourreau à entrée rectiligne. Ce type d'élément a été rencontré sur des exemplaires assez tardifs d'épées gauloises, comme à Pouilly-sur-Saône (Szabo, Guillaumet 2001: 93, fig. 20, 3), mais aussi sur des glaives de tradition romaine (Carlevaro et al. 2006: 35-36).

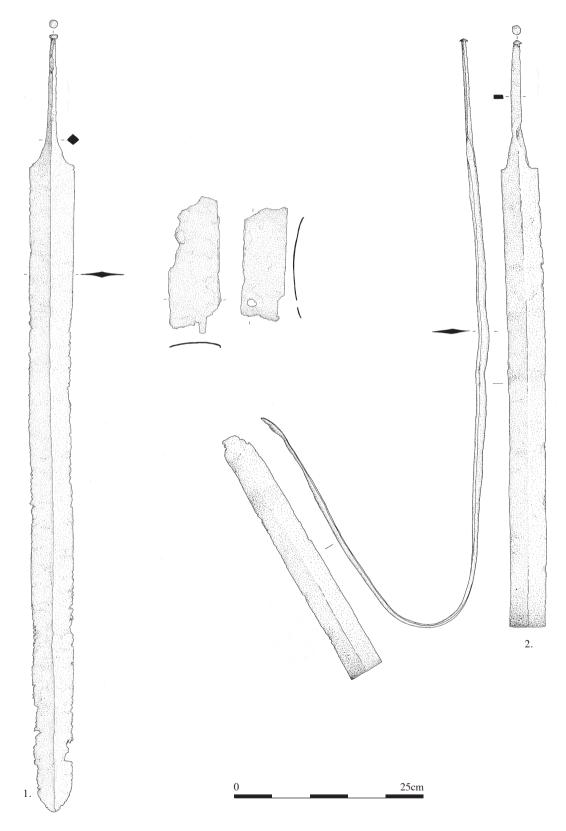


Fig. 321. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1. Verna, n° 2, 2. Verna, n° 3.

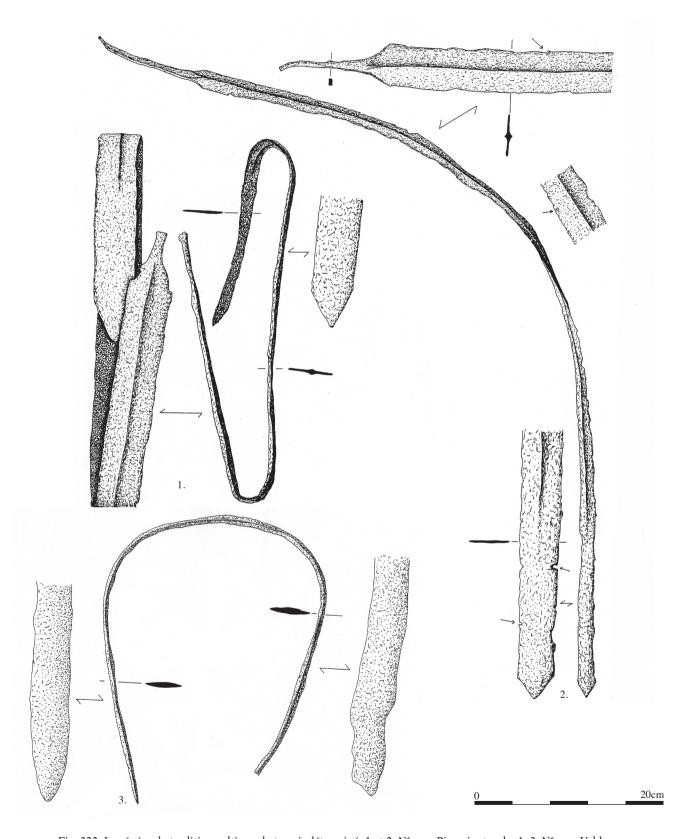


Fig. 322. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1 et 2. Nîmes, Pissevin, tombe 1, 3. Nîmes, Valdegour.

- Les épées de tradition celtique non classées, code EPE-IND

Ce groupe réunit des exemplaires trop fragmentaires pour être identifiés ou des armes pour lesquelles nous ne disposons pas de suffisamment d'informations. Il s'agit au total de 18 épées. D'une part des épées avec des fourreaux trop lacunaires (Nîmes, Camplanier-tombe 1 ; Sainte-Anastasie, Campagnac ; Saint-Dionisy ; Lattes, La Céreirède-SP4002 ; Vallauris, aven Bernard n° 2), d'autre part d'épées déposées sans fourreau dans les sépultures pour lesquelles aucune croisière n'est conservée et que seul l'épaulement de la lame ne peut permettre de classer (Nîmes, Pissevin-tombe 1, n° 1 et 2 et Valdegour ; Nages, Mourgues ; Verna n° 2 et 3 ; Gourdon, aven de la Lauze). Enfin, pour quelques exemplaires simplement mentionnés lors des découvertes anciennes et perdus depuis (Nîmes, la Placette, Pont-Biais, Les Fontilles et Jeu de Mail-tombe 10, Paradou, L'Arcoule, 2003-2006).

Sur les exemplaires documentés, la longueur de la lame oscille entre 745 et 900 mm, celle de la soie entre 110 et 130 mm. Les pointes sont en V (3 cas), en ogive plus ou moins adoucie (2 cas), effilée (2 cas) arrondie (2 cas). La même variété a été notée concernant la section de la lame à nervure centrale (6 cas), à nervure centrale et deux cannelures (1 cas), de section plane (4 cas). À ce corpus d'épées gauloises mises au jour en contexte funéraire se rattachent quelques autres exemplaires provenant d'habitats et d'épaves. Un fragment d'épée en fer dont seule la pointe camarde est conservée a été mis au jour sur l'oppidum de la Redoute (Dedet *et al.* 1978 : 31, fig. 15 n° 26).

- Données chronologiques sur les épées

Les épées isolées sans fourreau (fig. 320 à 323) ne présentent pas de caractéristique typologique suffisamment pertinente pour parvenir à une datation fine. L'entrée rectiligne peu usitée avant La Tène moyenne apparaît dans nos contextes aux alentours de 150 av. J.-C., pour se généraliser durant tout le Ier s. av. J.-C. Nous l'avons déjà cependant évoqué, les tendances générales ne sont pas applicables avec suffisamment de certitudes et le retour à certains archaïsmes apparaît ponctuellement sur des exemplaires récents.

Les armes appartenant au groupe B (De Navarro 1972) d'épées à pontet symétrique ont une lame à pointe indifféremment effilée, arrondie et camarde. Tandis qu'à Gournay-sur-Aronde, les lames à extrémités rondes appartiennent à une courte période marquant la fin de La Tène moyenne (Lejars 1994 : 9). La pointe camarde pourtant traditionnellement donnée comme un type tardif (Py 1981 : 195), se retrouve sur deux exemplaires de la fin de La Tène moyenne-début de La Tène finale dans les tombes de la rue Alphonse de Seyne et du chemin de la Ranquette (Py 1981 : chapitres 11-12), ainsi que sur les épées des tombes SP6022 de Kinépolis et SP290 du Mas des Abeilles II à Nîmes, datées à la charnière des IIe et Ier s. av. J.-C. En revanche, les pointes en V n'ont pas été observées sur des exemplaires de La

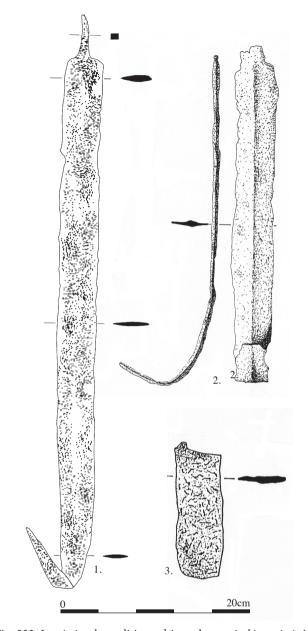
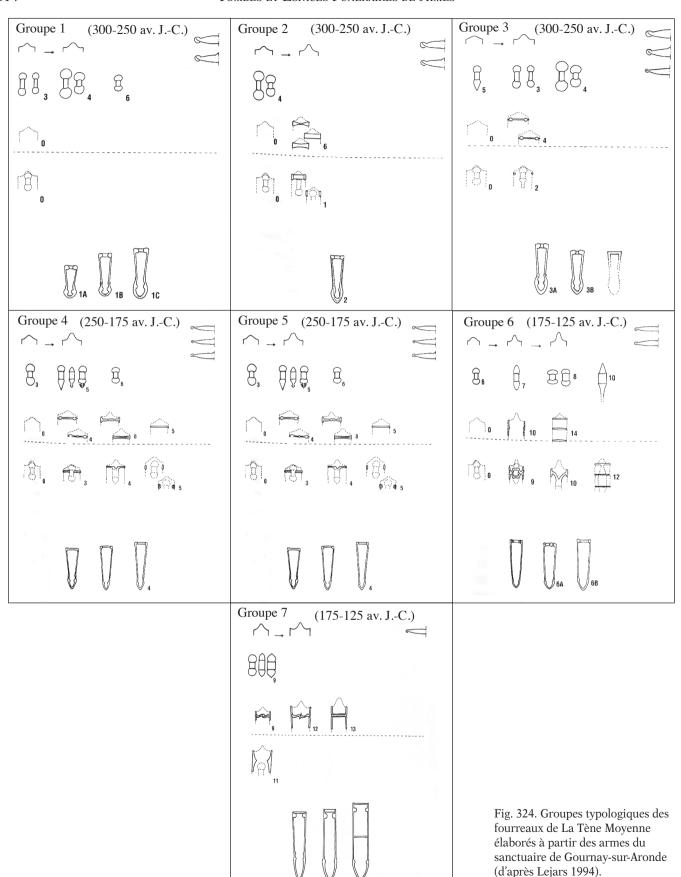


Fig. 323. Les épées de tradition celtique de type indéterminé. 1. Flassans, La Gravière (Var), 2. Nîmes, Musée Archéologique, n° 4, 3. Oppidum de la Redoute.

Tène moyenne. Les épées larges à pointe en V découvertes dans la tombe 1 de Pissevin sont attribuables à La Tène finale. L'épée sans fourreau de la tombe du chemin de Valdegour à Nîmes peut être comparée aux exemplaires de La Tène finale à pointe effilée que l'on rencontre tant à Nîmes (tombe 1 de Camplanier) qu'à Beaucaire (tombe 5 des Colombes) ou à Nages (tombe des Mourgues). L'arme de la tombe SP4002 de La Céreirède (Lattes, Hérault), appartenant à un ensemble du premier quart du Ier s. av. J.-C. (inédit), présente elle aussi une extrémité pointue. Excepté quelques grandes tendances qui confirment une appar-



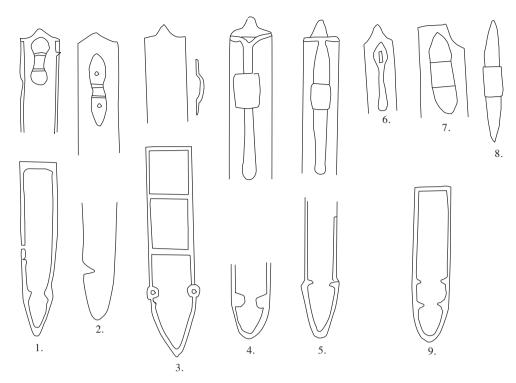


Fig. 325. Planche récapitulative des fourreaux à entrée campaniforme du Midi gaulois.

tenance au groupe des épées de tradition celtique, il n'existe pas de critère typologique sûr pour dater ces armes avec précision, même si certaines classifications ont pu être réalisées à partir de la longueur des lames (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 71-73). Concernant la présence de ces armes dans les sépultures, il semblerait que le mode de dépôt privilégié soit d'associer l'épée à son fourreau, mais dans quelques cas très minoritaires, pour la plupart datés du Ier s. av. J.-C., l'épée a été déposée seule.

- Les fourreaux de tradition celtique

En contexte funéraire régional 38 fourreaux dans des états très divers de conservation ont été recensés. 31 appartiennent à des dépôts funéraires, 6 sont mentionnés en contexte d'habitat et 1 dans une épave.

Le fourreau, contrairement à l'épée, est souvent utilisé comme indicateur datant. Cet objet composite résulte de l'assemblage d'éléments différents parfois en matériaux mixtes combinant la gaine avec emboîtement de deux lames dont une plus large formant gouttière, la bouterolle, pièce coiffant l'extrémité et le pontet ou pièce de suspension situé sur la plaque de revers. Enfin, des frettes ou renforts (barrette de maintien des tôles du fourreau) pouvaient être ajoutés pour conférer plus de solidité à l'ensemble. Ces assemblages d'éléments présentent des combinaisons variées (fig. 324). Le premier critère de classement retenu repose sur la différenciation de la forme de leur entrée. Contrairement aux corpus de La Tène (De Navarro 1972) et de Gournay-sur-Aronde (Lejars 1994), qui ne

présentent que des entrées dites en cloche, les exemplaires des IIe et Ier s. av. J.-C. du Midi gaulois sont partagés entre entrée campaniforme (13 exemplaires en contexte funéraire) et entrée rectiligne (9 exemplaires en contexte funéraire). Dans chacun de ces groupes, des variantes ont été distinguées au moyen d'indicateurs privilégiés que sont les bouterolles et les pièces de suspension. Aux exemplaires découverts dans les sépultures viennent s'ajouter des éléments de fourreaux découverts dans d'autres contextes (habitats, épayes...).

Tous les fourreaux de tradition celtique mis au jour en contexte régional sont en fer, à l'exception de trois (le fourreau de la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes (Inédit) qui est en bronze, quelques éléments du fourreau de Verna 4, ainsi que le fourreau de la tombe de Sigoyer qui associe le bronze et le fer. Seul le fourreau de la tombe SP6022 de Kinépolis à Nîmes présente un décor gravé de résille de losanges sur la plaque avers. Étant donné la pertinence des classifications existantes déjà opérées sur d'autres séries, nous nous fonderons en particulier sur la morphologie des bouterolles (Lejars 1994; Rapin 1999).

- Les fourreaux à entrée campaniforme, code FOU-CAM

Ce groupe totalise au minimum 16 fourreaux dont 13 en contexte funéraire. Six exemplaires avérés ont conservé leur entrée (Nîmes, Kinépolis-SP6022, Mas des Abeilles-SP290 et Octroi de Beaucaire; Beaucaire, les Colombes-t.3; Ensérune-SP157; Verna 4). Deux exemplaires sont rattachés à ce groupe par la datation des sépultures (fourreau de la nécropole du Sa-

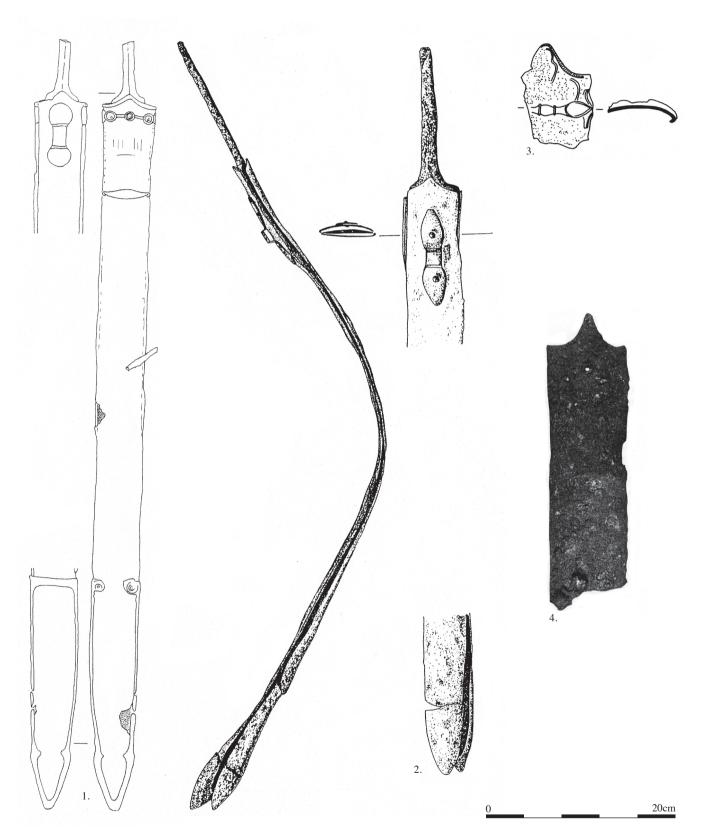


Fig. 326. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Ensérune, tombe 157, 2. Beaucaire, Les Colombes, tombes 3 et 4. Nages, oppidum des Castels (ces deux derniers fragments sont représentés à l'échelle ½).

blas à Ambrussum et celui de la tombe SP1004 d'Ensérune), ou par l'association d'indices typologiques fiables (épées de Saint-Siffret, de Sainte-Cécile-les-Vignes, de Nîmes, Cadereau-tombe 2 et rue Alphonse de Seyne, et épée 1 de l'Aven Bernard à Vallauris) (fig. 325).

Il est possible de dissocier deux grands types au sein de ce groupe : les bouterolles à bords convergents et les bouterolles à bords parallèles. Nous ne pourrons pas classer plus précisément les fourreaux d'Ambrussum et d'Ensérune mais il paraît fort probable qu'il s'agit d'armes appartenant déjà aux classements réalisés pour La Tène moyenne. Les découvertes du XIXe s. réalisées à Ambrussum près du pont Ambroix doivent être rattachées à cette catégorie. Une épée vendue anciennement n'est pas vraiment caractérisée (mention dans Saint-Vénant 1897 : 31, note 1), tandis que l'autre épée décrite comme faisant 1020 mm de long dont 140 mm de soie devait être à entrée campaniforme : « Les extrémités supérieures des deux valves du fourreau sont représentées et montrent le V renversé terminal, ainsi que la bélière d'attache ornée. Un semis de petits cercles dans cette région du fourreau semble rappeler un mode d'ornementation signalé entre autres dans la Marne, dans le cimetière gaulois de Varilles ainsi qu'à La Tène » (Saint-Vénant 1897 : 31).

- Les fourreaux à entrées campaniformes et bouterolles à bords convergents, code FOU-CAM-1

Un seul exemplaire sûr entre dans cette catégorie (Ensérune SP 157) (fig. 326, n° 1). Il s'agit d'un fourreau parfaitement identifiable correspondant au classement réalisé pour les épées de Gournay-sur-Aronde, Groupe 5 variante 5A1 (Lejars 1994 : 23-24). Ce groupe est caractérisé par des fourreaux à bouterolles longues de 200 mm et plus, qui sont fines à leurs extrémités et sans ajour. La bouterolle de cet exemplaire est composée d'une barrette d'entrée et de deux boutons rabats sur l'avers. Le pontet est simple symétrique à pâtes de fixation arrondies et le plus souvent de petite taille (type 6 de Lejars). Ces armes appartenant à la phase 2 de Gournay sont datées de 250-175 av. J.-C. La fourchette chronologique qui leur est attribuée semble en accord avec la datation de la sépulture d'Ensérune qui marquerait au sein de la nécropole la fin des dépôts d'armes celtolanguedociennes sur le site au début du IIe s. av. J.-C.

L'épée de la tombe 3 (fig. 326, n° 2) des Colombes à Beaucaire (Dedet *et al.* 1974 : 83) associe pontet symétrique de type 7 de Lejars ou type IIIA de Navarro (De Navarro 1972 : 27-28, fig. 8, n° 1 et n° 4) et fourreau à entrée campaniforme non décorée du type B1 de Navarro (subtriangular form, De Navarro 1972 : 24, fig. 4, n° 1), mais la bouterolle n'est pas conservée. Ce groupe B défini par Navarro correspond au groupe 6A caractérisé à Gournay (Lejars 1994 : 36-37) avec une bouterolle courte à bords convergents et extrémité triangulaire. Les armes de La Tène moyenne du type B (De Navarro 1972 : 153-199) sont caractérisées par la longueur du fourreau comprise entre 684 et 814 mm avec un maximum de représentation vers 720 mm. Ce

type de bouche du fourreau et la forme de l'anneau ou pontet de suspension de type IIIA sont attestés sur 42,5 % des épées du groupe B du site de La Tène. Selon l'auteur le groupe B des épées de La Tène moyenne (225-125 av. J.-C.) appartient à un stade avancé de cette période. Si l'on se réfère à la datation de la tombe 3 des Colombes à Beaucaire, l'épée serait l'une des plus anciennes armes de ce corpus.

D'autres armes peuvent se rattacher à ce groupe défini à La Tène et à Gournay, car les pontets de suspension à ailettes symétriques de type 7 de Lejars sont conservés (Lejars 1994 : 27). Ce type d'attache se rencontre exclusivement sur des armes de la troisième phase et plus particulièrement dans les groupes 5 et 6, soit sur des armes datées entre 200 et 125 av. J.-C. Ces types de pontets ne sont généralement pas observés sur des armes avec fourreaux à entrée rectiligne. Les armes des tombes de Nîmes, Cadereau-tombe 2 (fig. 327, n° 2) et rue Alphonse de Seyne (fig. 327, n° 1), datées du IIe s. av. J.-C., sont donc très probablement à associer à ces groupes. Cependant, il faut rester prudent sur ces attributions car nous savons que certains « archaïsmes » (pontet symétrique et entrée campaniforme) sont maintenus sur d'autres types d'épées notamment les épées dites de type Ludwigshafen rencontrées jusque dans le courant du Ier s. av. J.-C.

Le fourreau de l'épée découverte dans la tombe de l'Octroi de Beaucaire (fig. 327, n° 3) à Nîmes, aujourd'hui perdu (Py 1981 : 141-144), appartient lui aussi vraisemblablement à un type de La Tène moyenne. Les dessins et les descriptions qui nous sont parvenus montrent une entrée campaniforme, une bouterolle à bords vraisemblablement convergents, à gorge rétrécie et à extrémité très élargie. Ce type de bouterolle pourrait correspondre à ceux trouvés sur les fourreaux des groupes 1-2 et 3 de Gournay (Lejars 1994 : 31-34). De même la bélière allongée à anneau rectangulaire riveté est-elle déjà attestée à La Tène moyenne (Déchelette 1927 : fig. 459). Il s'agit d'un type d'arme également présent à Ensérune dans certaines tombes datables du IIIe s. av. J.-C. (Jannoray 1955 : fig. 42, tombe 14). Toutefois, la datation de ces armes entre 300 et 250 av. J.-C. n'est pas en accord avec celle de la sépulture attribuée au milieu du IIe s. av. J.-C.

À cette série d'armes issues de contextes funéraires, peuvent être associées quelques découvertes ponctuelles. Plusieurs éléments de fourreaux d'épées ont été mis au jour sur l'oppidum des Castels à Nages (fig. 326, n° 3 et 4), dans le dépotoir J1 appartenant à la phase dite Nages II, soit 250-100 av. J.-C. (Py 1978 : 278). Il s'agit d'un fragment de bordure de fourreau qui est constitué par un tube ouvert, d'un fragment représentant la partie supérieure d'un fourreau non orné qui porte le trou de rivetage de l'attache. Cette entrée est de type B1 de Navarro (Subtriangular form) (De Navarro 1972 : I, 24, fig. 4, n° 1) et appartiendrait donc vraisemblablement à une épée de La Tène II du type B (De Navarro 1972 : 153-199). Un autre fragment d'entrée de fourreau de même forme que le précédent provient de l'oppidum. Cet exemplaire est décoré sur le bord entre l'extrémité supérieure du fourreau et une barrette ou frette soudée, ouvra-

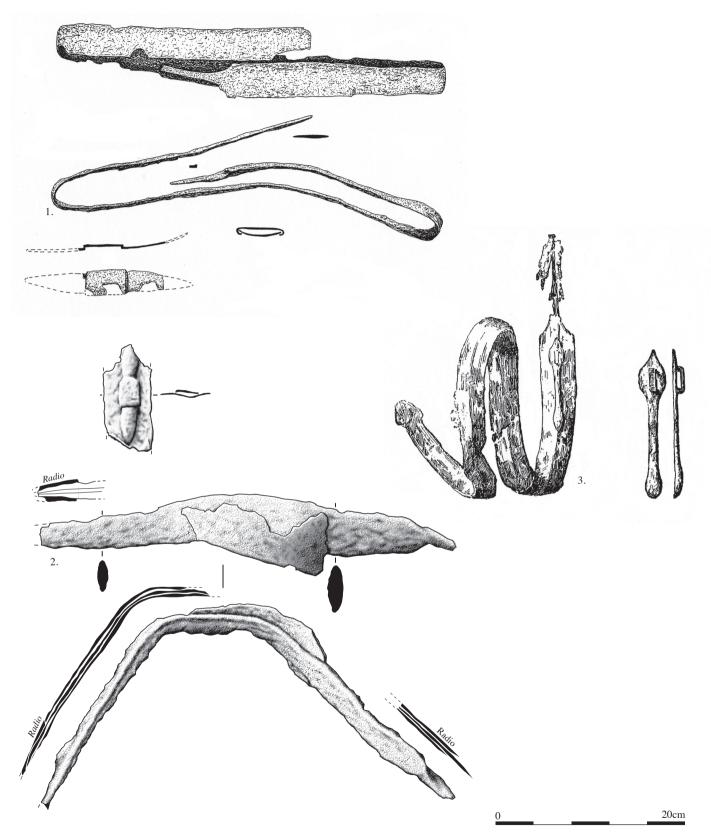


Fig. 327. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Nîmes, rue Alphonse de Seyne, 2. Nîmes, Cadereau, tombe 2, 3. Nîmes, Octroi de Beaucaire.



Fig. 328. Fourreau à entrée campaniforme de Saint-Siffret.

gée horizontalement d'un crénelage et de volutes (Py 1978 : fig. 131, n° 2). Ce type de fourreau est caractéristique de La Tène II (Déchelette 1927 : II, 3, 1118-1119 ; Bertin 1974 : 243-248).

- Les fourreaux à entrées campaniformes et bouterolles longues à bords parallèles, code FOU-CAM-2

Sept armes entrent dans cette catégorie. Il s'agit pour la plupart du groupe 7 défini à Gournay (Lejars 1994 : 38) qui correspond encore au groupe B des épées de La Tène (De Navarro 1972) et au groupe 2 de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 37-40). Il hérite directement des exemplaires du groupe 5 de Gournay. Les fourreaux se caractérisent par un allongement, une entrée campaniforme avec des pontets symétriques et des bouterolles longues à bords parallèles. Régionalement, nous pourrions évoquer une filiation avec des épées du IIIe s. av. J.-C. découvertes dans les tombes à armes d'Ensérune (Hérault) (Schwaller *et al.* 2001 : 182 ; Schwaller *et al.* 1995 : 213, fig.10).

Les épées de Saint-Siffret (fig. 328) et de Sainte-Cécile-les-Vignes sont pourvues de bouterolles bien identifiables caractérisant le groupe 7 de Lejars (Lejars 1994 : 24-25, 38). Il s'agit dans ce cas précis de la variante 7B « Du côté intérieur deux puissantes pinces fines et acérées débordent largement du fourreau, elles sont doublées quelques centimètres plus haut par un second jeu identique qui rappelle les globules et nodosités rencontrés sur les types précédents ». La dimension des bouterolles oscille généralement entre 245 et 270 mm. Sur le fourreau d'épée de la tombe de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), la bouterolle est très semblable à celle de l'arme de Saint-Siffret, elle a un profil parabolique avec deux paires de tenons symétriques arrondis. La bélière carrée de type non précisé est bien conservée (Saint-Vénant 1897 : 27).

L'épée 1 de l'Aven Bernard à Vallauris (fig. 329, n° 1), dont le fourreau présente des lacunes (bouterolle absente et entrée fragmentaire), pourrait être attribuée au groupe 7 de Gournay. En effet, le pontet à ailettes symétriques de type 9 (Lejars 1994 : 27) est exclusivement associé à des épées du Groupe 7.

Les autres exemplaires que nous avons classés dans cette catégorie ne trouvent plus de parallèles exacts avec ceux de Gournay et du site de La Tène, car il s'agit d'armes plus récentes qui conservent des liens morphologiques avec les épées précédentes, mais s'en distinguent par l'hétérogénéité des bouterolles et des pièces de suspension, avec l'apparition de nouveaux types. Nous ne pourrons pas affiner le classement car la série disponible est encore trop limitée et la conservation des objets trop lacunaire pour s'assurer de la fiabilité des combinaisons. Les mêmes limites ont été rencontrées pour le corpus des épées

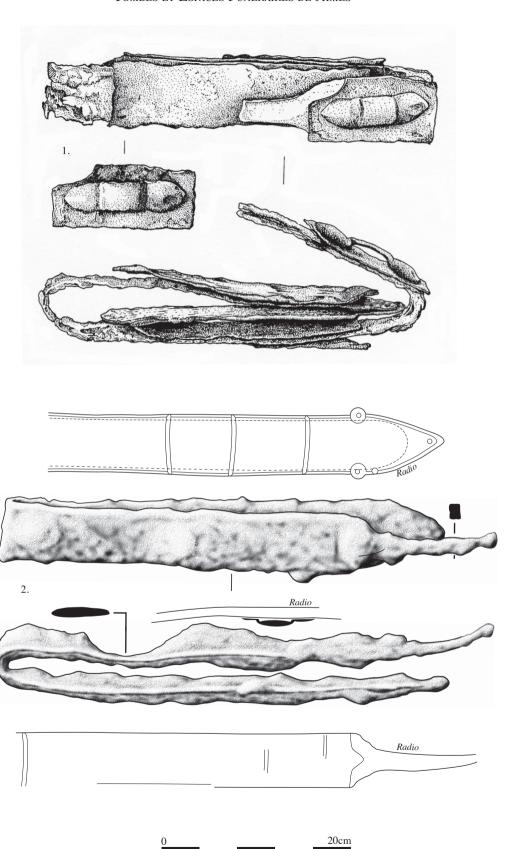


Fig. 329. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Vallauris aven Bernard, 2. Nîmes, Kinépolis, SP6022.

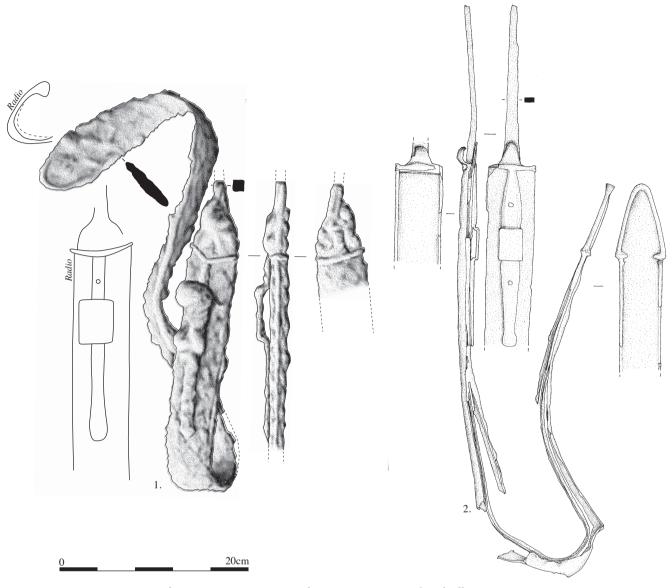


Fig. 330. Les fourreaux à entrée campaniforme. 1. Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, 2. Verna.

de tradition celtique de la nécropole de Giubiasco, caractérisé par la variété du groupe des fourreaux de type 2 (Carlevaro *et al.* 2006 : 37-40).

Les exemplaires de Nîmes, SP6022 de Kinépolis (fig. 329, n° 2) et SP290 du Mas des Abeilles (fig. 330, n° 1) présentent des similitudes. Les bouterolles sont à bords parallèles et entretoises. La première est effilée et pointue flanquée de disques, la seconde arrondie est également pourvue de disques. Dans les deux cas, ce type de bouterolle est associé à des lames d'épées à pointe camarde. Sur le fourreau de la tombe SP6022 de Kinépolis datée de 125-75 av. J.-C., le pontet est à ailettes symétriques tandis que le second comporte une pièce de suspension à ailettes asymétriques. Les deux armes sont cependant très semblables. Elles appartiennent à des ensembles situés à la charnière des IIe et Ier s. av. J.-C. L'épée 4 de Verna (fig. 330, n° 2) correspond

à ces évolutions avec une entrée campaniforme, une bouterolle à bords parallèles, à extrémité triangulaire peu épaissie, avec un épaulement au niveau d'une paire de pattes de fixation et un pontet à ailettes asymétriques très proche de celui de l'épée de la tombe SP290 du Mas des Abeilles à Nîmes. Ce type de pontet n'est pas signalé sur les armes de La Tène moyenne, il est en revanche présent sur quelques épées mises au jour dans la nécropole de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 35, pontet de type 2 dans les tombes 425 et 459) dans des contextes datés du début de La Tène D, soit aux alentours de 125-100 av. J.-C.

La série des épées à entrée campaniforme et bouterolle à bords convergents précède généralement de quelques décennies les exemplaires à bord parallèles dont l'usage va vraisemblablement se prolonger et se généraliser jusqu'au Ier s. av. J.-C., parallèlement à la diffusion d'autres types d'épées forts différents.

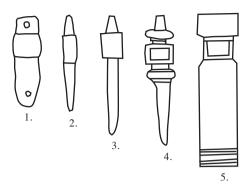


Fig. 331. Planche récapitulative des types de pontets présents sur les fourreaux à entrées rectilignes du Midi gaulois.

- Les fourreaux d'épées à entrée rectiligne à bouterolles longues et entretoises multiples, code FOU-REC

Ce groupe comprend 10 fourreaux, tous sont associés à des épées à entrée rectiligne (Nîmes, Mas de Vignoles-SP1236, Villeperdrix, Mas de Vignoles-SP3322, La Ranquette; Beaucaire, Les Colombes-tombe 5; Saint-Laurent-des-Arbres; Mouriès, Servanes 1; Lattes, La Céreirède-SP4038 et Verna 1). Seul le fourreau de Sigoyer est associé à une épée à croisière campaniforme. Les conditions de découvertes ne nous permettent pas de savoir

avec précision si les deux éléments étaient déposés ensemble ou séparément dans la sépulture et s'ils appartenaient bien à une même arme. Absents des ensembles de La Tène et de Gournavsur-Aronde (Lejars 1994), le fourreau à entrée rectiligne apparaît cependant assez tôt dans le Midi sur des armes datées du milieu du IIe s. av. J.-C., on le retrouve aussi sur des armes de Wederath datées de 100 av. J.-C. (Haffner et al. 1989 : 197-199). Ces fourreaux à entrée rectiligne sont affublés d'une assez grande variété de pontets (fig. 331). Les pontets à passants et attaches larges apparaissent d'ailleurs sur ce type d'armes. Au sein de ce groupe, plusieurs différences sensibles ont pu être observées et déjà caractérisées à partir de corpus contemporains (Carlevaro et al. 2006: 40-42). Des bouterolles en fer à bords convergents et extrémité pointue massive (variante a), les bouterolles à bords convergents à épaulement et extrémité en forme de barque (variante b), des bouterolles en fer à bords parallèles, entretoises et extrémité massive (variante c).

Un certain nombre de fourreaux très fragmentaires n'a pu être classé. C'est le cas pour une entrée de fourreau d'épée en fer mentionnée dans la nécropole de La Catalane aux Baux-de-Provence : « Les deux côtés du haut d'un fourreau à bord rectiligne, portant encore l'attache carrée verticale du crochet, fixée sur un long appendice en cuiller » (Arcelin 1973 : 184 ; Saint-Vénant 1897 : 29). Dans la tombe 6 de la nécropole de l'Arcoule, commune du Paradou (Bouches-du-Rhône), dans un contexte daté de 125-100 av. J.-C., des fragments de tôles de fer très oxydées appartiennent à un élément de forme rectangulaire de 55 mm de large et 45 mm de long qui présente des bords repliés. Ces frag-

ments sont interprétés comme des éléments de gaine de fourreau d'épée. L'autre petit fragment de fer pourrait appartenir à un élément d'attache ou une frette de renfort (perdus) (Arcelin 1979 : 148-149, fig.19, n° 2 a et b). Un autre fragment de fourreau de type indéterminé, associé à un anneau de suspension en bronze, provient de l'oppidum de la Cloche (Chabot, Feugère 1993 : 340), cette association correspond parfaitement aux dispositifs restitués pour le port de ces armes (fig. 332).

- Les fourreaux à entrée rectiligne, bouterolle à bords convergents et extrémité massive (variante a) : les fourreaux dits de type Pîtres, code FOU-REC variante a

Deux exemplaires sont rattachés à ce type, le fourreau de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes (fig. 333, n° 1) et celui de la tombe 3-4 de

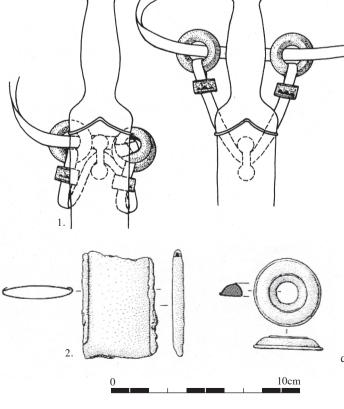


Fig. 332. Dispositif de suspension des épées de La Tène (extrait de Brunaux, Lambot 1987 : 111). 1. Reconstitution du système de suspension d'après G. Kaenel, fouille de Gempenach. 2. Le fragment de fourreau et l'anneau de l'oppidum de la Cloche.

Servanes 3 (fig. 333, n° 2). Ils se caractérisent par une bouterolle longue à extrémité étroite. Sur le fourreau de la tombe 3322 le pontet large et massif possède des ailettes asymétriques. L'épée brisée et incomplète exhumée à Mouriès, Servanes 3-tombe 3-4 (Royet, Verdin 2000: 170, fig. 9; Marcadal, Paillet 2003: 263) pourrait appartenir à ce type. Seule la partie inférieure de la lame et du fourreau subsiste. La lame ne présente pas de nervure centrale et se termine par une pointe effilée. Le fourreau était composé de deux plaques en tôle de bronze très faiblement concaves assemblées sur les bords par deux baguettes saillantes et par une série de cinq frettes transversales. Il pourrait donc s'agir d'une longue bouterolle d'épée de tradition celtique dont l'extrémité manquerait et non pas d'un glaive de tradition romaine comme les premières identifications le laissaient entendre. Le parallèle le plus proche est celui de la tombe 9 de la nécropole de Pîtres-la-Remise (Cerdan 1993 : fig. 4). D'autres exemplaires comme le fourreau de la tombe 6 de la nécropole de Giubiasco (Carlevaro et al. 2006 : fig. 29), des fragments provenant du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme (Brunaux et al. 1999 : fig. 62) et des armes signalées sur les oppida, comme celui de Bibracte en Saône et Loire et de Murcens dans le Lot, peuvent être rattachés à ce type. D'après les différents contextes étudiés, ce type de fourreau serait caractéristique de La Tène D1, soit de 125-50 av. J.-C. (Lejars 1996: 92). La datation des sépultures de Nîmes et de Mouriès, autour de 100-75 av. J.-C., est en accord avec ces observations.

- Les fourreaux à entrée rectiligne, bouterolle à bords convergents, extrémité en forme de barque plus ou moins élargie (variante b) dits type Ludwigshafen, code FOU-REC variante b

Trois exemplaires sont attribués à cette catégorie de fourreaux, avec cependant des différences très nettes entre ces divers éléments (Nîmes, Camplanier-tombe 1 (fig. 334, n° 1); Beaucaire, Les Colombes-tombe 5 (fig. 334, n° 2), Verna 1 (fig. 334, n° 3). Le type dit de Ludwigshafen, déjà étudié par ailleurs (Wieland 1996: 109; Haffner et al. 1989: 197-210; Schaaff 1985: 623; Schaaff 1986; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003: 70-74), pose de nombreux problèmes de caractérisation. Les fourreaux classés dans cette catégorie présentent une multiplicité de combinaisons possibles. Nous pouvons notamment rappeler le maintien de certains « archaïsmes » comme l'utilisation de pontets symétriques ou encore la présence de fourreaux à entrée campaniforme. Une carte de répartition actualisée de ce type de fourreau a été établie (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003: 71-72, fig. 40 et tableau 9), elle met en évidence une distribution dominante dans les régions occidentales. Les recherches sur les épées de U. Schaaff ont cependant permis d'isoler des fourreaux d'épées en fer du groupe dit Ludwigshafen auguel il associe les exemplaires languedociens, parmi lesquels l'épée de la tombe 5 de la nécropole des Colombes à Beaucaire et l'épée de la tombe 1 de Camplanier à Nîmes (Schaaff 1985 : 623 ; Schaaff 1988 : 295). Ces deux fourreaux

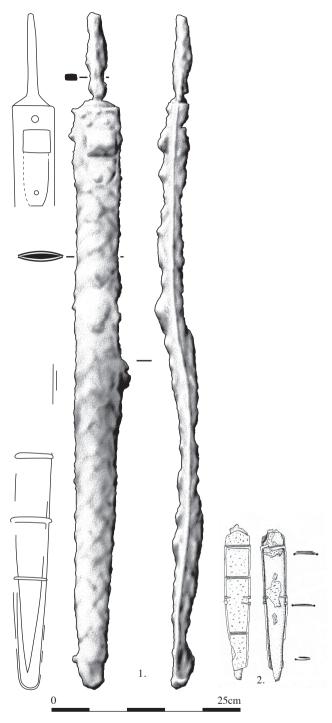


Fig. 333. Les fourreaux à entrée rectiligne de type Pîtres. 1. Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322, 2. Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4.

sont respectivement datés au moyen du mobilier céramique de 100-75 av. J.-C. et 75-50 av. J.-C. Du premier fourreau, la bouterolle camarde et ses prolongements latéraux sont conservés. Ils sont reliés par des bandelettes transversales dont trois au moins sont visibles. Un renflement bilatéral prend place

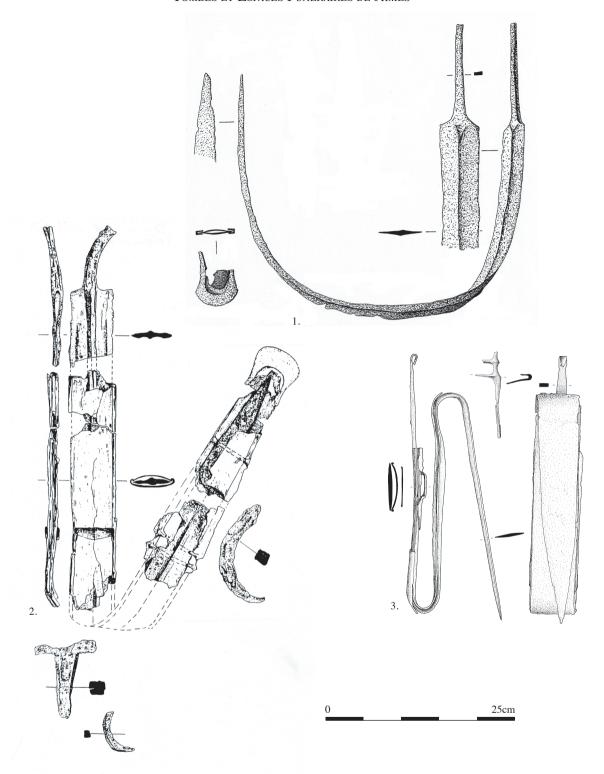


Fig. 334. Les fourreaux à entrée rectiligne de type Ludwigshafen. 1. Nîmes, Camplanier tombe 1, 2. Beaucaire, Les Colombes, tombe 5, 3. Verna n° 1.

dans la partie médiane. Du second, il ne reste que l'extrémité de la bouterolle en forme de barque élargie et épaissie, tandis que nous ne pouvons statuer sur la forme de l'entrée. L'épée 1 de Verna a pu être rattachée à ce type grâce à une ancienne planche sur laquelle figurait une bouterolle camarde bien caractéristique aujourd'hui disparue. Les trois fourreaux recensés appartiennent à des sépultures de la première moitié du Ier s. av. J.-C., cette datation est en adéquation avec les différentes

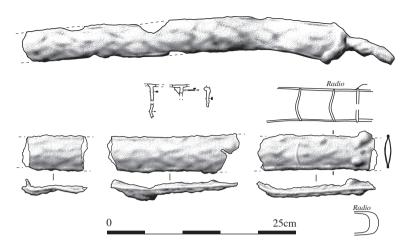


Fig. 335. Le fourreau à entrée rectiligne de type Barreaux d'échelle de la tombe de Nîmes, Mas de Vignoles, SP1236.

comparaisons qui situent le type Ludwigshafen à La Tène D1 (125-50 av. J.-C.). L'association dans les trois cas d'une épée à pointe effilée ou en V avec un fourreau à bouterolle camarde paraît courante durant le Ier s. av. J.-C. (Py 1981 : 195). Elle se retrouve sur d'autres exemplaires languedociens (Barruol, Sauzade 1969 : 42-43 ; Dedet *et al.* 1974), sur l'exemplaire de la tombe 3 de Lamadeleine (Metzler *et al.* 1999 : 300), comme sur des exemplaires suisses (Wyss 1960 : pl. 11, 34, 37, 38).

- Les fourreaux à entrée rectiligne, bouterolle à bords parallèles et extrémité massive (variante c) : les fourreaux dits à barreaux d'échelle, code FOU-REC variante c

Seule l'épée de la tombe SP1236 du Mas de Vignoles à Nîmes (fig. 335) malgré un état de conservation très lacunaire peut entrer dans cette catégorie. L'extrémité du fourreau se caractérise par des bords parallèles, une extrémité arrondie et épaissie ainsi qu'une série d'entretoises. La datation précise de cette sépulture entre 60 et 40 av. J.-C. est en adéquation avec les comparaisons recensées. Les différents contextes permettent généralement de rattacher ces fourreaux à La Tène D2. C'est le cas d'exemplaires de Giubiasco (Carlevaro et al. 2006 : 40-41, tombe 69 et 326), de la tombe 5 de Feurs (Catalogue 1994 : cat. 147), de la tombe 20 de Ville-sur-Retourne dans les Ardennes (Flouest, Stead 1981 : fig. 26, 14), de la tombe de Cottévrard en Seine-Maritime (Blanquaert 1998), d'exemplaires d'Alésia en Côte d'Or dont les fossés furent comblés peu après le siège de 52 av. J.-C. (Rapin 2001 : pl. VII ; Sievers 2001 : pl. 49, n° 138-138 et pl. 51, n° 141-143 et 149), de la tombe 165 de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre (Riquier 2004 : fig. 54) de Trèves-Olewig, mais aussi la tombe 1726 de Wederath-Belginum (Allemagne) datées du second tiers du Ier s. av. J.-C. (Metzler et al. 1991; Haffner dir. 1989; Lejars 1996). Un fourreau de ce type mis au jour dans le puits A19 du Sénat à Paris est daté de La Tène D2a (80-60 av. J.-C.). Ce type sera encore en usage au milieu du Ier s. av. J.-C. lors

de la guerre des Gaules avec certains fourreaux tardifs plus évolués sur lesquels se multiplient les entretoises (Poux 1999 : 56-57, fig. 53). C'est particulièrement le cas sur des exemplaires de l'après guerre des Gaules, voire même de la période augustéenne comme les exemplaires des tombes B et C de Goeblinge-Nospelt et de la tombe 784 de Wederath. Les différentes variantes avec lame plus ou moins effilée ou plus ou moins large et fourreau à bouterolle plus ou moins massive paraissent contemporaines. Ces fourreaux à échelle sont contemporains des fourreaux avec entrées ornées de résilles (Lejars 1996).

- Les fourreaux à entrée rectiligne de type indéterminé, code FOU-REC indet.

Quelques exemplaires de fourreaux à entrée rectiligne n'entrent dans aucune de ces trois variantes (Nîmes, La Ranquette, et Villeperdrix; Saint-Laurent-des-Arbres; Vallauris, aven Bernard, n° 2; Sigoyer et Mouriès, Servanes 1).

L'arme de la tombe du chemin de la Ranquette (fig. 336, n° 1) est l'attestation la plus ancienne de fourreau à entrée rectiligne dans le Midi Gaulois. Elle présente à une vingtaine de centimètres de la pointe deux barrettes semblables qui renforcent le fourreau à bords parallèles à extrémité mousse (Pv 1981 : 161-167). Le type de fourreau de la tombe du chemin de La Ranguette à Nîmes se rencontre dans les fossés d'Alésia (Sievers 1994 : 276, fig. 5, n° 2). Des exemplaires de ce type légèrement évolué sont encore en usage à la fin du Ier s. av. J.-C. comme, par exemple, dans la tombe B de Goeblinge-Nospelt, ou encore dans celle de Fléré-la-Rivière (Ferdière, Villard 1993 : 60, fig. 1.61). Les fourreaux à extrémité mousse et barrettes transversales sont attestés au tournant des IIe et Ier s av. J.-C. Parmi les plus anciens, celui de la tombe du chemin de la Ranquette à Nîmes est sans doute le mieux daté (Lavendhomme, Guichard 1998 : 160). L'exemplaire de Saint-Laurent-des-Arbres (fig. 336, n° 4) se rapproche de ce dernier avec des bords parallèles et une extrémité arrondie mais l'état de conservation de l'arme et les diverses manipulations nous privent d'éléments discriminants. Il en est de même pour les épées de Villeperdrix (fig. 336, n° 2), de Vallauris (fig. 336, n° 3) et de Mouriès, Servanes 1 (fig. 336, n° 5), sur lesquelles les bouterolles ne sont pas conservées. L'exemplaire de Sigoyer (fig. 337) est lui aussi particulier. Sa bouterolle fine et nettement arrondie épouse la forme de la lame (se rapprochant ainsi du type Ormes) (Lejars 1996 : 85). Le fourreau de bronze et de fer possède une pièce de suspension large, comparable à celle de Saint-Laurent-des-Arbres. Ce pontet-plaque de grandes dimensions se retrouve sur des exemplaires de Hannogne-Saint-Rémy et de Ville-sur-Retourne, tous deux datés du milieu du Ier s. av. J.-C. (Mathieson Stead 1983), ainsi que sur l'épée de la tombe 6 de la nécropole de Giubiasco (Carlevaro et al. 2006 : 41) attribuée à La Tène D1.

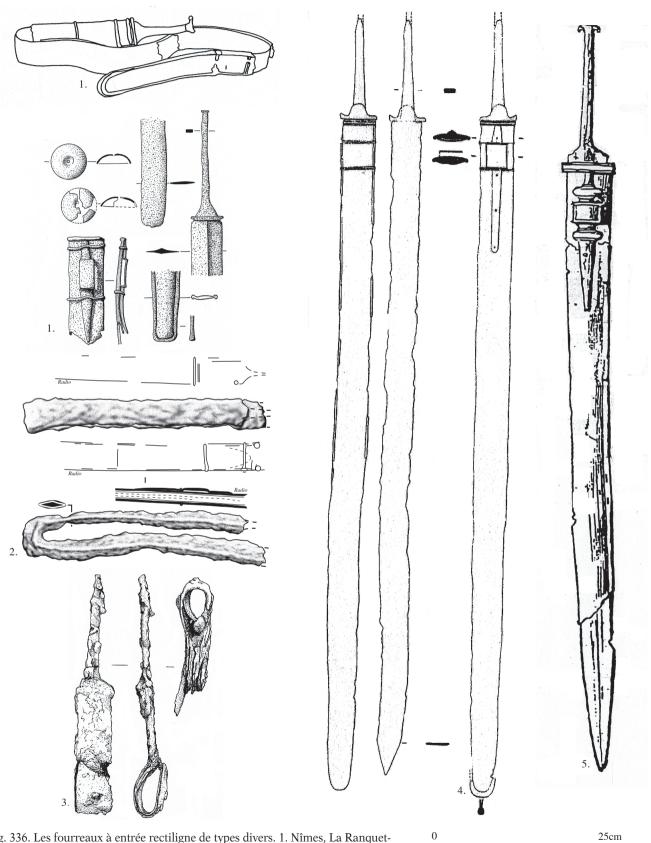


Fig. 336. Les fourreaux à entrée rectiligne de types divers. 1. Nîmes, La Ranquette, 2. Nîmes, Villeperdrix, 3. Vallauris, aven Bernard, 4. Saint-Laurent-des-Arbres, 5. Mouriès, Servanes 1.

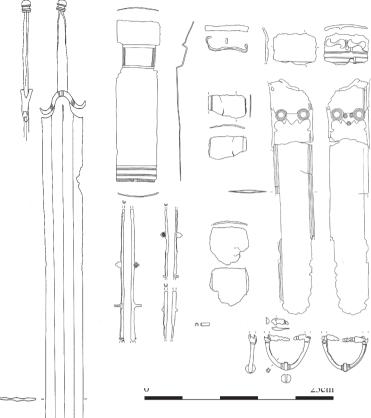


Fig. 337. Épée et fourreau à entrée rectiligne de la tombe de Sigoyer.

Les ensembles sépulcraux livrent donc 10 fourreaux campaniformes et 2 fourreaux à entrée rectiligne datables de La Tène C2. La phase suivante, La Tène C2/D1, regroupe 2 fourreaux à entrée rectiligne, tandis que 3 fourreaux à entrée campaniforme et 5 rectilignes appartiennent à la Tène D1 pour seulement 2 autres exemplaires à La Tène D2. Il faut dans ce cas rappeler que le dépôt des épées, comme d'autres types d'armes dans les sépultures régionales, s'interrompt vers le milieu du

Ier s. av. J.-C. Ces changements pourraient avoir un lien avec le soulèvement de 52 av. J.-C., moment où la détention des armes paraît plus réglementée (Feugère 1996 : 165).

Nous ne pouvons nous prononcer sur l'origine de fabrication de ces épées qui présentent à l'échelle de la Gaule de très grandes parentés morphologiques, typologiques et stylistiques. La panoplie guerrière, assez homogène d'un bout à l'autre de la Gaule voire au-delà des frontières, relève d'une koinè culturelle. Par conséquent, il semblerait infondé et hasardeux de déterminer la provenance d'une arme en ne recourant qu'à des

critères typologiques. Cette question ne pourrait être abordée qu'au moven d'analyses métallographiques précises qui viseraient à caractériser les types de minerais utilisés en composant des familles. Ces résultats pourraient dès lors étaver des comparaisons. confirmer des hypothèses de provenance et/ ou d'origine sinon des centres de fabrication au moins des secteurs d'extraction du minerai de fer. Ce type d'analyse déjà entrepris par des équipes pluridisciplinaires de Toulouse tend à mettre en évidence des signatures chimiques qui permettraient de déterminer la provenance d'un objet. Les analyses déjà engagées concernent les barres de fer mises au jour dans des épaves des Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône). Ce même procédé devrait être appliqué à l'épée de SP290 du Mas des Abeilles à Nîmes, dont la lame comportait des micro-inclusions de scories (en attente des résultats). Ces nouvelles approches, si elles s'avèrent applicables aux objets manufacturés, pourraient offrir des perspectives primordiales sur la connaissance du commerce du minerai de fer et la fabrication des obiets.

4.2.2.4. Les armes de tradition romaine (fig. 338)

- Les glaives républicains, code GLA-REP (à garde rectiligne)

Le corpus régional est très limité pour ce qui concerne les armes de tradition romaine. Une seule épée en fer complète composée de plusieurs fragments, mise au jour à Mouriès, dans la sépulture isolée de Servanes 4 (fig. 339, n° 1) peut être rattachée à ce type. Une plaque de forme hexagonale était enfilée dans la soie et constituait la plaque de base de la garde. Le fourreau très dégradé lors de sa découverte a été abandonné au fond du caisson. Il était composé de matériaux périssables (bois et/ou cuir) solidarisé par deux barrettes métalliques de suspension pourvues d'un anneau à chaque extrémité. Cette arme publiée par ailleurs (Feugère 1993 : 97-99 ; Feugère 1994: 10-11, fig. 10) est datée d'après le mobilier d'accompagnement de 125-100 av. J.-C (Marcadal, Féménias 2001 : 188, fig. 4). Une autre épée déjà inventoriée provenant d'un secteur proche a été exhumée en 1988 à Mouriès, Servanes 3, dans la tombe 3-4 (Royet, Verdin 2000 : 170, fig. 9; Marcadal, Paillet 2003 : 263) datée de 100-75 av. J.-C. Cette épée dans son fourreau était brisée et incomplète lors de sa découverte. Seule subsiste la partie inférieure de la lame. Celle-ci ne présente pas de nervure centrale, les tranchants se rétrécissent progressivement pour former une pointe effilée. Le fourreau était composé de deux plaques en tôle de bronze très faiblement concaves assemblées sur les bords par deux baguettes saillantes et par une série de cinq frettes transversales. Deux hypothèses sont envisageables, soit il s'agit d'une longue bouterolle d'épée de tra-

Sites	Illustration	Type arme	Type de fourreau	Long. totale	Larg.lame	Long.poignée
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	fig. 333, n° 2	Glaive ? ou épée	Bronze avec frettes	(326 mm)	42 mm	-
Mouriès, Servanes 4	fig. 339, n° 1	Glaive	Mixte avec attaches	775 mm	50 mm maxi.	120 mm
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	fig. 342, n° 2	Poignard anthropoïde	Bronze et fer	570 mm	40 mm	150 mm
Tououse, Saint-Roch, puits n° 30	Non	Poignard anthropoïde	Bronze et fer			
Talairan, Les Olivières	fig. 342, n° 1	Poignard anthropoïde	Fer	(270 mm)	48 mm	126 mm
Curel (Alpes-de-Haute-Provence)	fig. 341, n° 1	Poignard pugno	Fer	290 mm	49 mm	100 mm
Iles d'Hyères, épave Bagaud 2	Non	Poignard	Fer	-	-	-
Saint-Raphael, épave de la Chrétienne C,	Non	Fragment de poignard	-	-	50 mm	
L'Hospitalet du Larzac, (Aveyron), tombe 166	Fig. 339, n° 2	Glaive transformé	-	676 mm	-	144 mm
L'Hospitalet du Larzac (Aveyron), tombe 169	fig. 339, n° 3	Glaive transformé	-	552 mm	-	160 mm

Sites	Section lame	Datation	Bibliographie, sources documentaire
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	Aplatie	100-75	Marcadal et al. 2003: 255, fig. 3, n° 4; Royet, Verdin 2000: fig. 9
Mouriès, Servanes 4	Losangique	125-100	Marcadal, Féménias 2001 : 188, fig. 4; Feugère 1994 : 10-11, fig. 10
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	Aplatie	125- 100	Marcadal et al. 2003 : 255, fig. 3, n° 1
Tououse, Saint-Roch, puits n° 30		He-Ier s.	Vidal 1983.
Talairan, Les Olivières	Nervure	IIe. s. av. JC.	Rancoule 1984: 179, n° 5; Solier 1978: 40.
Curel (Alpes-de-Haute-Provence)	Aplatie	fin Ier s. av. JCIer s.	Feugère 1993 : pl. 123, fig. 3, n° 1
Curer (Aipes-de-Haute-Hovenee)	Apiatic	ap. JC.	1 cugcic 1993 . pr. 123, rig. 3, ri
Iles d'Hyères, épave Bagaud 2	-	125-75	Catalogue 1983 : 239, n° 6, poignard en fer
Saint-Raphael, épave de la Chrétienne C,	Losangique	Ier s. av. JC.	Fiori, Joncheray 1973: 85, pl. IV, n° 3.
L'Hospitalet du Larzac, (Aveyron), tombe 166	Aplatie	Indet.	Feugère 1993 : pl. 123, fig. 3, n° 2
L'Hospitalet du Larzac (Aveyron), tombe 169	Aplatie	Indet.	Feugère 1993 : pl. 123, fig. 3, n° 3

Fig. 338. Liste des glaives et poignards du Midi gaulois.

dition celtique dont l'extrémité manquerait, soit il s'agit d'un glaive de type gladius hispaniensis, ancêtre du glaive romain (Feugère 1993: 97-100). La seconde hypothèse a toujours été privilégiée, avec comme argument la forme de la pointe très effilée ainsi que la morphologie du fourreau. Rien ne permet cependant de statuer définitivement sur l'appartenance de cette arme à un type précis. Enfin, deux glaives romains avec fourreaux en bronze damasquinés décorés d'entrelacs de feuilles ont été découverts lors de draguage dans le Rhône à proximité d'Arles en 2001 par le DRASSM (Journal La Provence, Dimanche 10 octobre 2004, p. 3). Ces armes conservées au Musée d'Arles sont de tradition romaine stricto sensu. Deux autres exemplaires détournés de leur fonction initiale ont été mis au jour dans les tombes 166 et 169 dans les tombes de l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron) (fig. 339, n° 2 et 3). Il s'agit de glaives romains qui auraient été transformés en scies (Feugère 1993 : pl. 23, fig. 3, n° 2-3).

Ces quelques armes se distinguent de l'ensemble du corpus des épées de tradition celtique. L'exemplaire de Mouriès s'apparente vraisemblablement aux glaives de type gladius hispaniensis, l'ancêtre des glaives romains de l'époque impériale (Feugère 1993; Connolly 1997, Rapin 2001). Une vingtaine d'exemplaires de ce type ont été répertoriés (Connolly 1997 : 49-54). Le glaive de Servanes 4 est très similaire à celui de Délos et à l'exemplaire de Boyer gué de l'Epine découvert dans le Saône (Feugère 1994 : 15, fig. 11). Ce type apparaît dès le début du IIe s. av. J.-C (fig. 340), il s'agit selon toute vraisemblance d'une adaptation hispanique des longues épées de tradition celtique.

Ces armes se caractérisent par une longueur plus réduite de la lame de forme galbée à tranchants non parallèles selon la tradition des armes méditerranéennes, une pointe assez aiguë et un fourreau constitué de matériaux composites (bois, cuir, bronze) souvent solidarisé par des barrettes de suspensions métalliques pourvues d'anneaux et se terminant par un bouton ouvragé. Ces glaives peuvent être classés en deux types (garde campaniforme et garde rectiligne) mais aussi en tenant compte du critère de la longueur de la lame. Il semblerait que la diminution progressive de la taille des lames corresponde à une évolution chronologique (Carlevaro *et al.* 2006 : 51).

Quelques glaives ont été déposés dans le nord de la Gaule, dans la tombe de Berry-Bouy (Ferdière, Villard 1993 : 135, fig. 2-45) et de Fléré-la-Rivière, dans la tombe à arme 135 de la nécropole de Vaugrignon en Indre-et-Loire (Riquier 2004 : 86). Cet exemplaire est un poignard proche du type gladius hispaniensis, mais il s'en distingue cependant par la section de la lame, sa longueur et surtout par le type de fourreau qui ne possède aucun renfort ou système de fixation métallique. D'autres glaives sont également signalés dans les tombes de la nécropole d'Ornavasso (Martin-Kilcher 1998 : 205) et de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 42-52), ainsi que dans deux tombes de Wederath (Cordie-Hackenberg, Haffner 1997).

- Les poignards militaires ou pugno, code POI-MIL

Le poignard militaire en fer trouvé dans une tombe à inhumation de Curel (fig. 341, n° 1) dans les Alpes de Haute-

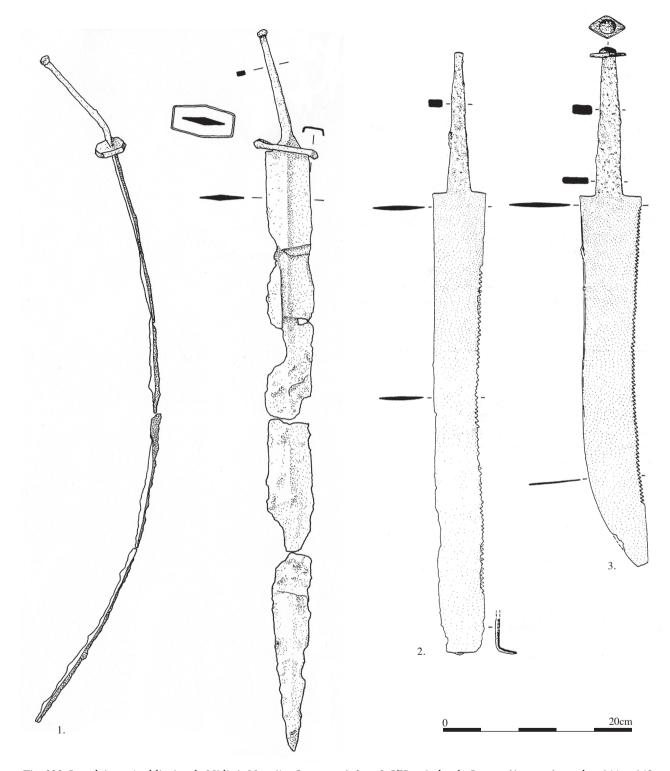


Fig. 339. Les glaives républicains de Midi. 1. Mouriès, Servanes 4, 2. et 3. L'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron), tombes 166 et 169.

Provence en 1938 conservé au Musée de Digne est de tradition romaine (Bérard 1997 : 144-145). Il s'agit d'un poignard militaire (pugno) ou dague rarement attesté en Gaule. La forme de la poignée à double disque est particulièrement caractéris-

tique. La sépulture vraisemblablement assez tardive, n'a pas été datée avec précision. Cette arme adoptée après le siège de Numance (fig. 341, n° 3), demeure vraisemblablement inchangée durant la période tardo-républicaine (fig. 341). Des

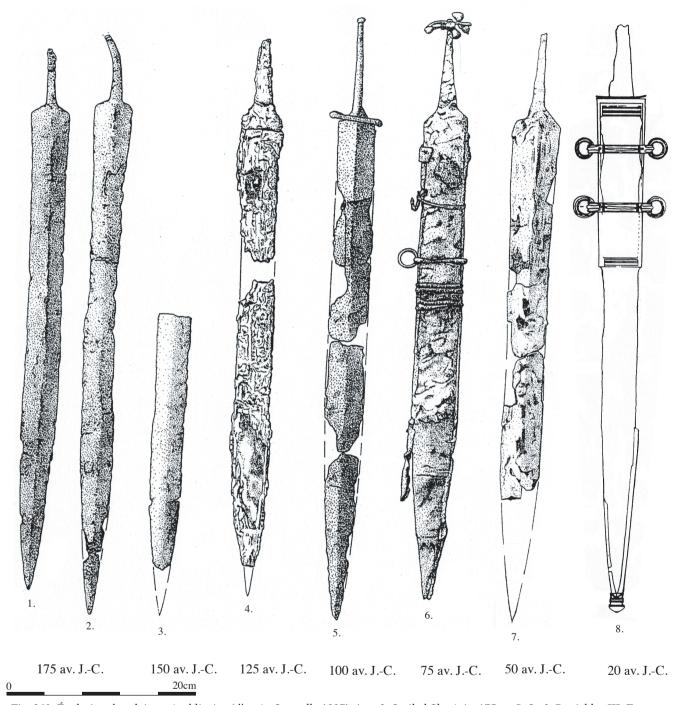


Fig. 340. Évolution des glaives républicains (d'après Connolly 1997). 1. et 2. Smihel Slovénie, 175 av. J.-C., 3. Renieblas III, Espagne, 150 av. J.-C., 4. Es Soumâ Algérie, 125 av. J.-C., 5. Mouriès, Servanes, 100 av. J.-C., 6. Délos, Grèce, 75 av. J.-C., 7. Osuna, Espagne, 50 av. J.-C., 8. Berry-Bouy, France, 20 ap. J.-C.

modifications affectent la poignée qui deviendra totalement métallique à la période augustéenne (Connolly 1997 : 56-57). Le poignard de Curel est comparable à des fragments mis au jour à Saintes, datables du début du Ier s. ap. J.-C (Feugère *et al.* 1992 : 101, n° 205-206), ainsi qu'à une arme d'Alésia (Connoly 1997 : 57).

- Les poignards pseudo-anthropoïdes et anthropoïdes, code $\operatorname{POI-ANT}$

Deux armes de ce type sont recensées en contexte funéraire régional, l'une à Talairan (Aude) (fig. 342, n° 1), l'autre à Mouriès (Bouches-du-Rhône) (fig. 342, n° 2).

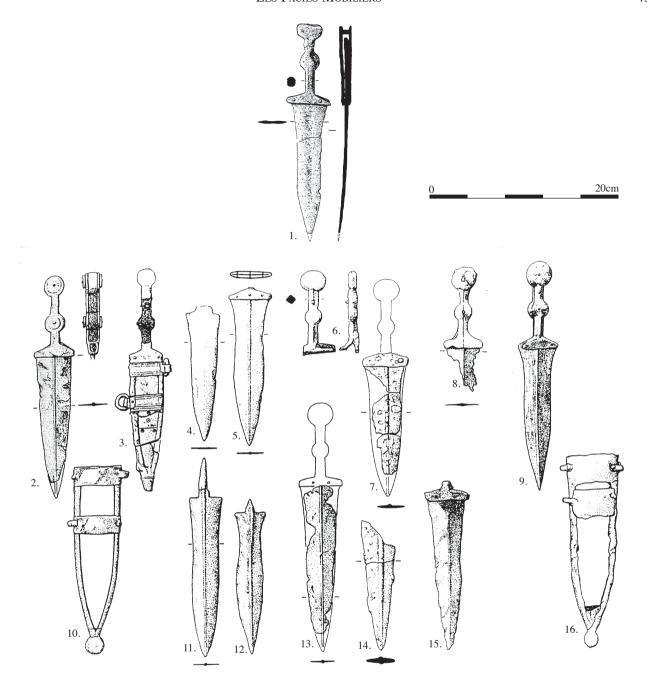


Fig. 341. Les poignards militaires en fer. 1. Curel (Alpes-de-Haute-Provence). Éléments de comparaisons (d'après Connoly 1997 13). 2. Quintanas de Gormaz, Espagne, 3. Numance, Espagne, 4. 5. 11 et 12. Numance, camps, Espagne, 6. 7. 13 et 14. Caceres, Espagne, 8. Découverte de la Saône, 9. Oberaden, Allemagne, 10. Ciruelos Guadalajara, Espagne, 15. Alésia, France, 16. Exeter, Angleterre.

L'exemplaire dit « pseudo-anthropoïde » de Talairan présente une poignée en fer forgée d'une seule pièce symétrique, la garde en V et deux antennes atrophiées. Elle est fixée à la lame par une soie rivetée. Du fourreau en fer très altéré, il ne subsiste que des vestiges de l'entrée et de la suspension (Rancoule 1984 : 178-179, fig. 30 ; Solier 1978 : 40). Ce type de poignard hérite directement du prototype des épées à antennes, il semble utilisé dès le début de La Tène et correspond à la classe D datée des

IIIe-IIe s. av. J.-C. (Clarke, Hawkes 1955 : 209-211). L'épée pseudo-anthropoïde de type D est caractéristique d'Europe centrale. Elle est présente en Italie et en Suisse (Lombardie, Zurich...), dans l'est de la Gaule (Marne) ainsi qu'en Rhénanie (Jully 1972 : 211-212), en Ukraine, en Bohème et en Hongrie. L'aspect général et le montage de la soie de l'épée de Talairan présentent une parenté directe avec les armes languedociennes de la fin du Premier âge du Fer. En l'absence d'indications précises sur

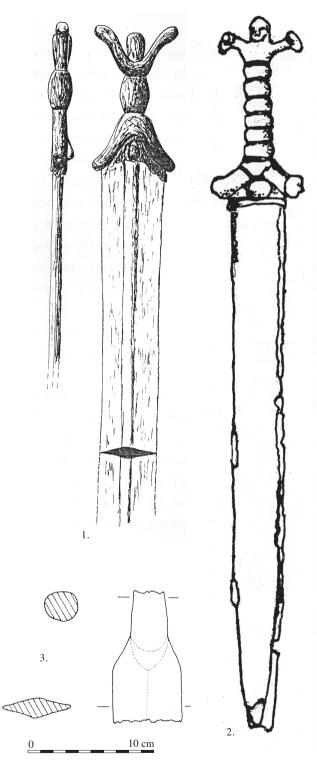


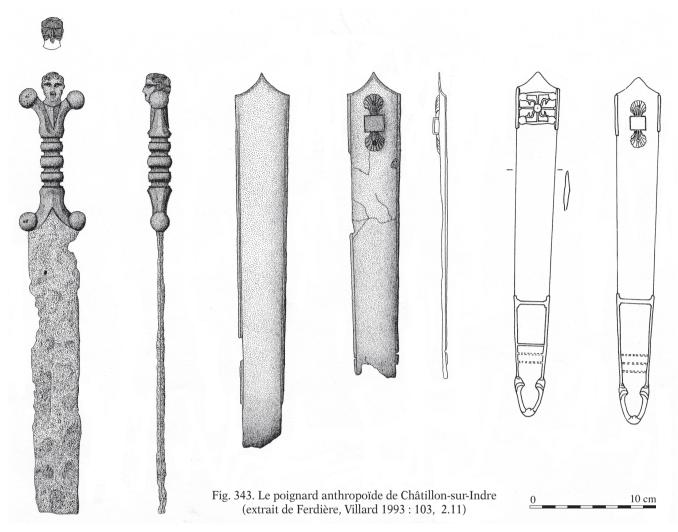
Fig. 342. Les poignards pseudo-anthropoïde et anthropoïde. 1. Talairan, Les Olivières, 2. Mouriès, Servanes 2.

le contexte, la datation admise serait naturellement antérieure à la fin du IIe s. av. J.-C., moment de l'apparition de poignées anthropoïdes caractérisées.

Le poignard ou épée courte anthropoïde dans son fourreau de Mouriès, Servanes 2, tombe 1 est conservé au MAN (inv. MAN: 14626). L'arme possède une poignée en bronze enfilée sur la soie et une lame en fer. La décoration de cette poignée est particulièrement remarquable. Les deux extrémités de la croisière se terminent par une face humaine et les deux antennes par une tête de bélier. Le pommeau central est formé par deux autres têtes humaines accolées par l'arrière du crâne et du cou. La fusée d'un type inhabituel est composée de sept bourrelets et huit gorges. Le fourreau était constitué de deux plagues en tôle de bronze associées par une gouttière en fer (MAN 14626 et 14624, extrémité de gouttière de fourreau en fer dissociée de l'arme dans l'ossuaire). Cette arme a été classée dans la classe G des poignards anthropoïdes (Clarke, Hawkes 1955 : 212, fig. n° 5 ; 224, n° 33) laquelle commencerait à être en usage en Gaule vers 100 av. J.-C. (Clarke, Hawkes 1955 : 213 et 217) tandis qu'une datation plus ancienne à partir de 150 av. J.-C. a également été avancée (Brunaux-Lambot 1987 : 91, 188, fig. 52). Ce type d'arme est particulièrement diffusé en Gaule à Corent, oppidum des Martres-de-Vevre (Puv-de-Dôme), Le Faou (Finistère), Lyon (Rhône) et au Mont-Beuvray (Sâone-et-Loire). Quelques exemplaires sont également attestés en Suisse, en Angleterre, en Irlande et en Bohème. Le seul exemplaire comparable du Midi de la Gaule est celui qui a été découvert en 1973 dans le puits funéraire n° 30 de la nécropole de Saint-Roch à Toulouse (Haute-Garonne). Il s'agit d'un poignard anthropoïde avec pommeau à une seule tête et antennes à extrémités bouletées dont la date d'enfouissement se situe entre la fin du IIe s. av. J.-C. et le milieu du Ier s. av. J.-C. (Vidal 1983). D'autres épées courtes anthropoïdes de classe G sont par ailleurs signalées dans des tombes gauloises à Saint-André-de-Lindon, Tesson (Charente-Maritime) dans un contexte daté de la fin du IIe s. av. J.-C. (Catalogue 1983 : 183, n° 231) et à Châtillon-sur-Indre (fig. 343) dans une tombe datée de 50-20 av. J.-C. (Catalogue 1983 : 183, n° 233). Le poignard anthropoïde se raréfie dans le courant du Ier s. av. J.-C. pour disparaître totalement dès le Ier s. ap. J.-C. (Devber 1986: 338).

4.2.2.5. Les pointes et les talons de lances

52 pointes de lances ont été répertoriées (fig. 344) dont 38 proviennent de contextes funéraires, 2 sont de provenance funéraire supposée, celle du quartier de Grézan à Nîmes où une lance isolée a été découverte en 1937 (Bauquier, Bulletin Le vieux Nîmes, 11 février 1938 ; Bauquier 1941 : 3 ; Barruol, Sauzade 1969 : 64K) et celle du pont Ambroix à Ambrussum. Quatre exemplaires sont signalés en contexte d'habitat. L'exemplaire de Sigoyer-n° 3 constitue une découverte isolée. Les 7 pointes de lances issues des collections du Musée archéologique de Nîmes ont une provenance supposée locale. L'une d'entre elles pourrait



bien provenir de l'oppidum du Marduel ou de Sainte-Colombe (Gard), où une pointe de lance à douille en fer aurait été découverte en 1883 au pied de l'enceinte et serait conservée au Musée archéologique de Nîmes (Saint-Vénant 1897 : 28, note 1). Par ailleurs, au pont Ambroix à Ambrussum (Villetelle, Hérault) deux autres pointes de lances vendues anciennement proviennent de découvertes effectuées au XIXe s. (mention dans Saint-Vénant 1897 : 507 ou 31, note 1). Elles s'ajoutent à celle découverte vers 1850 par M. Runel (Saint-Vénant 1897 : 31). Cette liste n'est cependant pas exhaustive et d'autres pointes de lances sont en effet mentionnées. Des vestiges de sépultures à armes en lien avec l'oppidum de Marbacum à Sainte-Anastasie (Gard) sont signalés, parmi lesquels une pointe de lance (information M. Feugère et M. Py, collections particulières). Une lance et une épée en fer, pliées et en très mauvais état de conservation, ainsi qu'une fibule de type celtique proviendraient d'une tombe inédite, mise au jour lors des travaux autour du site de Saint-Jean à Roujan (collection de Cornejo à Montagnac) et qui, d'après M. Feugère, pourrait dater des IIIe-IIe s. av. J.-C. D'autres lances sont recensées sur l'oppidum de Baou-Roux à Bouc-bel-Air, détruit à la fin du IIe s. av. J.-C. (Feugère 1994:16), ainsi que dans les puits funéraires du Toulousain (Vieille-Toulouse, puits 16 et 23: Toulouse, Estarac, Puits 9) (Vidal 1991) et de La Lagaste à Pomas-Rouffiac-d'Aude (Rancoule 1980). Une pointe de lance a également été signalée dans l'épave de la Chrétienne C (Fiori, Joncheray 1973: 84).

Dans les tombes récemment mises au jour à Nîmes, les pointes de lances ne constituent qu'un corpus de 3 exemplaires dont un exemplaire perdu (La Placette), un exemplaire fragmentaire et incertain dans la tombe SP6043 de Kinépolis, qui pourrait bien être l'extrémité d'une pointe d'épée, et un seul exemplaire complet dans la tombe SP 290 du Mas des Abeilles.

Les armes d'hast n'étaient pas majoritaires dans les tombes à armes du Midi gaulois, contrairement à ce qui a pu être observé dans la nécropole de Giubiasco où elles étaient présentes dans la quasi-totalité des tombes à armes (Carlevaro *et al.* 2006 : 27). Les mêmes conclusions ont pu être tirées du corpus de l'armement des nécropoles d'Ornavasso dans le val d'Ossola (Novara) avec 33 tombes à armes à San Bernardo et 23 tombes à armes à Persona. Dans ces contextes, la lance et l'épée sont

Sites	Illustration	Туре	Nervure	Longueur totale	Longueur douille	Largeur flamme
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 2	fig. 345, n° 1	Ondulé	*	321 mm	65 mm	30 à 35 mm
Saint-Côme et Maruejols, n° 2	fig. 345, n° 4	Ondulé	*	(300 mm)	-	-
Saint-Côme et Maruejols, n° 1	fig. 345, n° 3	Ondulé	*	250 mm	-	-
Nîmes, Musée Archéologique n° 3	fig. 345, n° 2	Ondulé	*	232 mm	82 mm	38 mm
Oppidum de la Cloche, 1	fig. 345, n° 5	Ondulé	*	Incomplet 146 mm		
Nîmes, Courbessac, Les Fontilles	Non mobilier perdu	Ondulé	-	-	-	-
Nîmes, Camplanier, tombe 1	fig. 346, n° 1	Groupe 1a	*	220 mm	100 mm	31 mm
Nîmes, Musée Archéologique, n° 2	fig. 346, n° 2	Groupe 1a	*	250 mm	108 mm	50 mm
Nîmes, Musée archéologique, n° 8	fig. 346, n° 3	Groupe 1a	*	177 mm	103 mm	30 mm
Sigoyer, n° 3, découverte isolée	fig. 346, n° 4	Groupe 1a	*	235 mm	150 mm	50 mm
Sainte-Anastasie, Campagnac	fig. 346, n° 5	Groupe 1a	*	410 mm	163 mm	45 mm
Talairan, les Olivières	fig. 347, n° 1	Groupe 1b	*	290 mm	66 mm	50 mm
Talairan, les Olivières	fig. 347, n° 2	Groupe 1b	*	270 mm	58 mm	60 mm
Nîmes, Grézan	fig. 348, n° 1	Groupe 1c	*	632 mm	80 mm	90 mm
Verna (Isère), n° 1	fig. 348, n° 2	Groupe 1c	*	485 mm	72 mm.	71 mm
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	fig. 348, n° 4	Groupe 1c	*	441 mm	61 mm	80 mm
Sauveterre, Le Change	fig. 348, n° 3	Groupe 1c	*	400 mm	80 mm	50 mm
Larina, dépôt	fig. 348, n° 5	Groupe 1c	*	(218 mm)	-	-
Verna (Isère), n° 2	fig. 349, n° 1	Groupe 1d	*	376 mm	68 mm	41 mm
Verna (Isère), n° 3	fig. 349, n° 3	Groupe 1d	*	362 mm	74 mm	41 mm
Verna (Isère) n°4	fig. 349, n° 4	Groupe 1d	*	340 mm	74 mm	41 mm décorée
Verna (Isère) n°5	fig. 349, n° 2	Groupe 1d	*	313 mm	65 mm	44 mm décorée
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 1	fig. 350, n° 1 et 2	Groupe 1d	*	311 mm	76 mm	35 mm
Nages, Terres Rouges	fig. 350, n° 3	Groupe 1d	*	270 mm	75 mm	42 mm
Nîmes, Jeu de Mail, tombe 10	fig. 351, n°,5	Groupe 1f	*	710 mm	90 mm	50 mm
Saint-Dionisy, chemin de fer	fig. 351, n° 4	Groupe 1f	*	510 mm	110 mm	30 mm
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	fig. 351, n° 1	Groupe 1f	*	382 mm	85 mm	30 mm
Nîmes, Musée Archéologique, n° 1	fig. 351, n° 2	Groupe 1f	*	361 mm	60 mm	28 mm
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	fig. 351, n° 3	Groupe 1f	*	325 mm	75 mm	25 mm
Vallauris, aven Bernard	fig. 352	Groupe 1f		inc.	-	
Vallauris, aven Bernard	fig. 352	Groupe 1f		inc.	-	_
Vallauris, aven Bernard	fig. 352	Groupe 1f		inc.	_	_
Saint-Laurent-des-Arbres	fig. 353, n° 1	Groupe 2 a	1*	365 mm	65 mm	25 mm
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	fig. 353, n° 2	Groupe 2 a	*	330 mm	68 mm	22 mm
Verna (Isère), n° 6	fig. 353, n° 4	Groupe 2 a	*	249 mm	100 mm	21 mm
Sigoyer, n° 1	fig. 353, n° 3	Groupe 2 a	*	245 mm	79 mm	23 mm
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	fig. 353, n° 5	Groupe 2 a	*	210 mm	75 mm	18 mm
Nîmes, Musée archéologique, n° 6	fig. 353, n° 6	Groupe 2 a	*	205 mm	55 mm	15 mm
Nîmes, Musée archéologique, n° 7	fig. 353, n° 7	Groupe 2 a	*	166mm	46 mm	18 mm
	fig. 353, n° 8	Groupe 2b	I		130 mm	10 11111
			1	(110 mm)		24
Oppidum de la Cloche, 2	fig. 354, n° 2	Groupe 3			66 mm 44 mm	24 mm
Oppidum de la Cloche, 3 Nîmes, Musée archéologique, n° 9	fig. 354, n° 1 fig. 354, n° 3	Groupe 3 Groupe 4	*	(112 mm) 480 mm	80 mm	26 mm 46 mm
						33 mm
Epave de la Chrétienne C	fig. 354, n° 4	Groupe 4	*	190 mm	90 mm	1
Nîmes, Kinépolis, SP6043	fig. 135, n° 11	Indet.		138 mm conservés	-	-
Nîmes, La Placette	Non mobilier perdu	Indet.	-	-	-	-
Nîmes, Pont-Biais	Non mobilier perdu	Indet.	-	-	-	
Nages, Les Mourgues	Non mobilier perdu?	Indet.	-	-	-	-
Fabrègues	Non	Indet.	-	200	-	-
Ambrussum, pont Ambroix	Non	Indet.	-	280 mm	-	-
Ambrussum, Le Sablas, tombe 12	Non	Indet.	-	170 mm	70	-
Sainte-Cécile-les-Vignes	Non	Indet.	*	270 mm	70 mm	20
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 1	Non, en restauration	Non classé		187 mm	62 mm	28 mm
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 2	Non, en restauration	Non classé	Non	280 mm	75 mm	-
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	Non	Non classé	Non *	430 mm	52	24
Lattes, La Céreirède, SP4038	Non, en restauration	Non classé	T	293 mm	52 mm	34 mm

Fig. 344. Liste des pointes de lances du Midi gaulois.

Sites	Diam. douille	Datation	Bibliographie, sources iconographiques
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 2	21 mm	160-140	Py 1981 : 142-144, fig. 61-62 ; Saint-Vénant 1897 : 17 ; Tendille 1988
Saint-Côme et Maruejols, n° 2	-	200-75	Saint-Vénant 1897 : 25, pl. XI, fig. 2 et 3
Saint-Côme et Maruejols, n° 1	-	200-75	Saint-Vénant 1897 : 25, pl. XI, fig. 2 et 3
Nîmes, Musée Archéologique n° 3	19 mm	Indet.	Py 1981: 191-193, fig. 88, n° 3; Tendille 1988: pl. 23, n° 150
Oppidum de la Cloche, 1		He-Ier s.	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 20
Nîmes, Courbessac, Les Fontilles	-	125-100	Perdu
Nîmes, Camplanier, tombe 1	20 mm	75-50	Barruol, Sauzade 1969: 46, fig. 26 et 81, fig. 40
Nîmes, Musée Archéologique, n° 2	31 mm	Indet.	Py 1981 : 191-193, fig. 88, n° 2 ; Tendille 1988 : pl. 23, n° 152
Nîmes, Musée archéologique, n° 8	18 mm	Indet.	Py 1981 : 193, fig. 88, n° 8
Sigoyer, n° 3, découverte isolée	30 à 35 mm	Indet.	Mahieu, Barge 2005 : fig. 66, n° 3
Sainte-Anastasie, Campagnac	21 mm	He-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 14, fig. 2
Talairan, les Olivières	20 à 22 mm	IIIe-IIe s.	Rancoule 1984 : 179, n° 6
Talairan, les Olivières	20 à 22 mm	IIIe-IIe s.	Rancoule 1984 : 179, n° 7
Nîmes, Grézan	20 mm	II-Ier s.	Py 1981 : 190-191, fig. 87 ; Tendille 1988 : pl. 23, n° 148
Verna (Isère), n° 1	19 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003; 77-78, fig. 46a
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290	19 mm	100-35	Terrin, genomeraer 2003, 77-70, fig. 40a
Sauveterre, Le Change	20 mm	75-50	Barruol, Sauzade 1969 : fig. 40
Larina, dépôt	-	IIe-Ier s.	Perrin 1990 : 98, fig. 103, n° 376
Verna (Isère), n° 2	15 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46b
Verna (Isère), n° 3	18 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46c
Verna (Isère) n°4	18 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46d
Verna (Isère) n°5	18 mm	100-80	Perrin, Schonfelder 2003 : 77-78, fig. 46e
Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 1	19 mm	160-140	Py 1981 : 142-144, fig. 61-62 ; Saint-Vénant 1897 : 17 ; Tendille 1988
Nages, Terres Rouges	20 mm	250-100	Py 1978: 278, fig. 131, n° 6
Nîmes, Jeu de Mail, tombe 10	20 mm	225-150	Fiches dir., Veyrac dir. 1996: 196-197, fig. 99 (perdu).
Saint-Dionisy, chemin de fer	20 à 23 mm	200-100	Saint-Vénant 1897 : 26-27 ; Tendille 1988 : 44, pl. 22, n° 145
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 1	18 mm	100-50	Py 1981 : 149-150, fig. 66, n° 4 ; Tendille 1988 : pl. 22, n° 144
Nîmes, Musée Archéologique, n° 1	21 mm	Indet.	Py 1981 : 191-193 fig. 88 n°1 ; Tendille 1988 pl. 22 n°147
Nîmes, Pissevin, tombe 1, n° 2	17 mm	100-50	Py 1981 : 149-150, fig. 66, n° 3 ; Tendille 1988 : pl. 22, n° 143
Vallauris, aven Bernard	17 111111	IIe-Ier s.	Vindry 1978 : fig. 37, n° 187 à 189.
Vallauris, aven Bernard		IIe-Ier s.	Vindry 1978 : fig. 37, n° 187 à 189.
Vallauris, aven Bernard		IIe-Ier s.	Vindry 1978 : fig. 37, n° 187 à 189.
Saint-Laurent-des-Arbres	20 mm	75-50	Barruol, Sauzade 1969: 45-47, fig. 26; Py 1981; Tendille 1988
Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4	24 à 20 mm	100-40	Rouet, Verdin 2000: 171-173, fig. 12; Marcadal, Paillet 2003: 263
Verna (Isère), n° 6	23 mm	100-40	Perrin, Schonfelder 2003; 77-78, fig. 12; Walcadat, Famet 2003; 203
Sigoyer, n° 1	18 mm	100-50	Mahieu, Barge 2005 : fig. 37, n° 1
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	20 à 24 mm	75-50	Feugère <i>et al.</i> 1995 : 177, fig. 15
Nîmes, Musée archéologique, n° 6	20 mm	Indet.	Py 1981 : 193 fig. 88, n° 6 ; Tendille 1988 pl. 23, n° 149
Nîmes, Musée archéologique, n° 7	14 mm	Indet.	Py 1981 : 193, fig. 88, n° 7 ; Tendille 1988 pl. 22, n° 146
Sigoyer, n° 2	19 mm	100-50	13 01 : 135, 11g. 00, 11
Oppidum de la Cloche, 2	15 à 18 mm	IIe-Ier s.	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 21
Oppidum de la Cloche, 3	14 à 16 mm	IIe-Ier s.	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 22
Nîmes, Musée archéologique, n° 9	22 à 25 mm	Indet.	Saint-Vénant 1897 : 28, note 1 (mention) ; Tendille 1988 : pl. 23, n° 151
Epave de la Chrétienne C	23 mm	muct.	Fiori, Joncheray 1973 : 85, pl. IV, n° 2.
Nîmes, Kinépolis, SP6043	-	60-40	1 1011, 3011cheray 1973 : 03, pt. 17, 11 2.
Nîmes, La Placette	_	175-150	(perdu)
Nîmes, Pont-Biais	-	IIe-Ier s.	Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Nages, Les Mourgues	-	100-50	Fiches dir., Veyrac dir. 1996 Fiches dir., Veyrac dir. 1996
Fabrègues	_	Indet.	Fienes and, regime and 1770
Ambrussum, pont Ambroix	_	Indet.	Saint-Vénant 1897 : 31, mention
Ambrussum, Le Sablas, tombe 12	_	200-175	Dedet 1999: 28, fig. 10, n° 8
Sainte-Cécile-les-Vignes	<u> </u>	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 27
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 1	20 à 23 mm	125-75	Inédit, en cours de restauration
Lattes, La Céreirède, SP4002, n° 2	15 mm	125-75	Inédit, en cours de restauration
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	15 11111	75-25	Marcadal, Paillet 2003: 257
Lattes, La Céreirède, SP4038	20 à 25 mm	75-50	Inédit, en cours de restauration
Zamos, Eu Coronodo, Or 1050		1.5 55	mean, en cours de restauration

Fig. 344 (suite). Liste des pointes de lances du Midi gaulois.

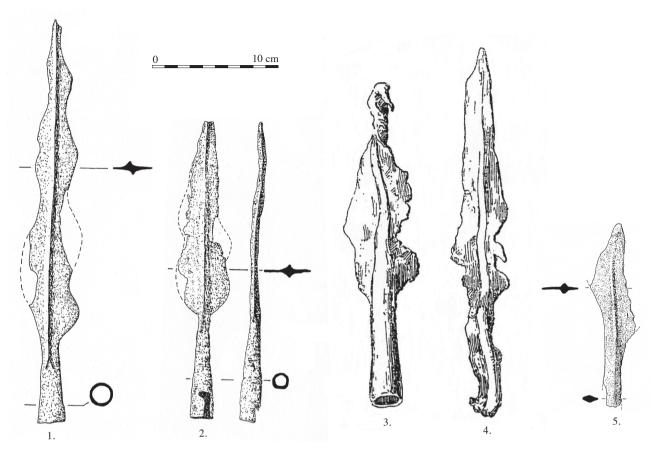


Fig. 345. Les pointes de lance à profil ondulé. 1. Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 2, 2. Nîmes, Musée Archéologique n° 3, 3 et 4. Saint-Côme-et-Maruejols, 5. Oppidum de la Cloche.

majoritaires puisque les armes offensives représentent 67 % de l'armement.

Les pointes de lances devraient être accompagnées de talons généralement de forme conique. La découverte associée de ces deux éléments dans une sépulture est cependant loin d'être systématique. L'association de la pointe et du talon dans une même sépulture a été observée régionalement dans 3 cas seulement à Talairan, les Olivières (Aude), Nîmes, l'Octroi de Beaucaire (Gard) et Verna. À Giubiasco, moins de la moitié des armes d'hast étaient munies d'un talon (Carlevaro et al. 2006 : 28). Ceci nous conduit encore à évoquer le démantèlement ou la destruction de l'arme avant son dépôt dans la tombe. L'organisation particulière des dépôts funéraires et la situation de certaines de ces armes renforcent encore cette idée. Des pointes ont été mises au jour dans les ossuaires. C'est le cas à Nîmes dans la tombe 1 de Camplanier et dans la tombe 1 de Pissevin. Ces mêmes manipulations sont signalées ailleurs en Gaule, comme par exemple dans la tombe 9 de Pîtres-la-Remise (Eure), où l'ossuaire contenait pointe et talon de lance (Cerdan 1993 : 150). Ceci suppose donc le bris de la hampe et/ou le passage de la lance sur un bûcher.

Nous ne reviendrons pas sur l'association des lances avec d'autres pièces d'armement déjà analysée par ailleurs (fig. 271).

Signalons cependant que, sur un total de 52 tombes à armes, 25 sépultures contenaient des pointes de lances et 10 des talons.

- Formes et fonctions des différentes armes d'hast

Trois utilisations possibles ont été données pour ce type d'objet : lance d'estoc ou pique toujours gardée en main, lance plus courte à fonction mixte pouvant être jetée ou utilisée d'estoc et enfin, le javelot pour lequel il est également nécessaire de distinguer plusieurs types (Brunaux, Lambot 1987 : 91-95). En dernier lieu, lorsque les douilles sont très courtes proportionnellement à la longueur de la flamme pour laisser exercer une pression sur la pointe, il faut plutôt envisager une fonction d'insignes (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003). Il existe de réelles difficultés d'opérer une distinction fiable entre arme de jet et arme d'estoc. Fonctionnellement, et quelle que soit leur forme, les armes d'hast sont vraisemblablement les plus meurtrières lors des combats (Deyber 1986 : 333).

Dans le domaine celtique, la tendance généralement admise dans l'évolution des fers de lance est un passage de flammes larges et arrondies à La Tène C1-C2 à des fers longs et étroits. Comme les couteaux, les armes d'hast n'ont fait l'objet que de typologie partielle et la chronologie souffre de ces carences. Ces

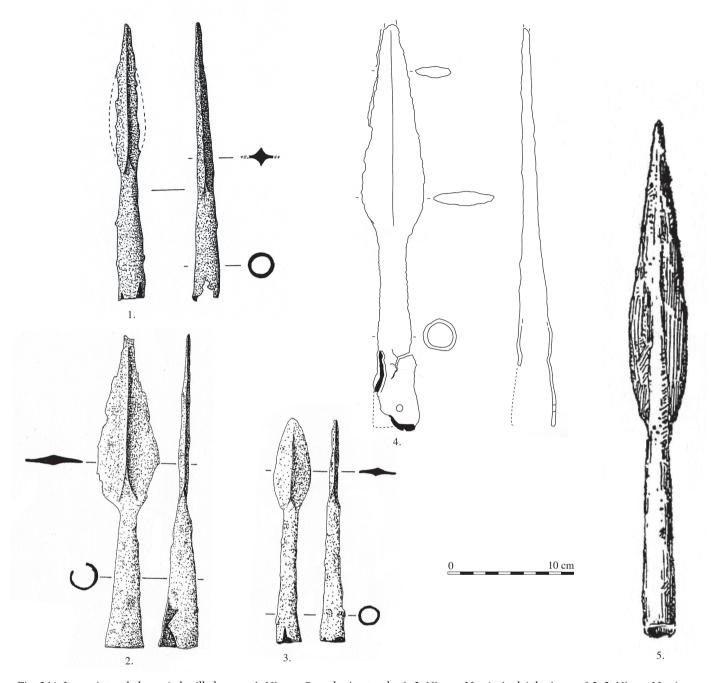


Fig. 346. Les pointes de lance à douille longue. 1. Nîmes, Camplanier, tombe 1, 2. Nîmes, Musée Archéologique, n° 2, 3. Nîmes Musée Archéologique, n° 8, 4. Sigoyer, n° 3, 5. Sainte-Anastasie, Campagnac.

armes sont rarement étudiées en morpho-typologie car les variations chronologiques n'ont eu que très peu d'incidence sur leur évolution (Rapin 1983 : 69). Plusieurs méthodes d'approches ont cependant été tentées. En premier lieu, les grands classements typologiques se sont fondés sur la forme générale de la flamme qui permet d'isoler 5 grands types (Brunaux, Rapin 1988). Cependant, ce critère n'est pas probant dans le cas de séries très homogènes et de nouvelles pistes ont été explorées (Guillaumet 2003 : 102-109 ; Carlevaro et al. 2006 : 54-60). Le

premier critère retenu est celui de la section de la flamme qui peut avoir une incidence directe sur le mode d'utilisation de l'arme. La morphologie du fer est ensuite prise en compte. Les rapports entre longueur et largeur de la flamme, et longueur de la flamme et de la douille peuvent être retenus comme critères typométriques (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 77-80). Enfin, un critère important, la hauteur à laquelle se situe la largeur maximale de la flamme, permet de caractériser la forme de la flamme. Il s'avère dans tous les cas que le diamètre de la douille

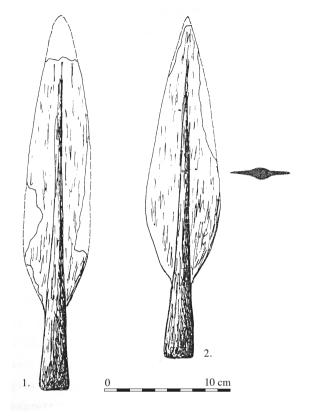


Fig. 347. Les pointes de lances en feuille de laurier. 1.et 2. Talairan, Les Olivières.

est à peu près constant sur tous les exemplaires quelle que soit leur forme. Ce critère n'est donc jamais utilisé pour déterminer ou préciser la fonction d'un fer de lance.

Les différents types et leurs variantes sont un bon moyen de percevoir les différentes fonctions possibles de ces armes. En revanche, ils ne peuvent être perçus comme des indices d'horizons chronologiques distincts.

- Les lances à profil ondulé, code LAN-OND

Les lances à profil ondulé dit « flamboyant » d'un type connu à Nîmes par la trouvaille des Fontilles à Courbessac (aujourd'hui perdue) sont représentées par 6 exemplaires dont 4 en contexte funéraire, un de provenance indéterminée conservé au Musée archéologique de Nîmes et un mis au jour sur l'oppidum de la Cloche (fig. 345). La longueur totale des exemplaires conservés oscille entre 230 et 320 mm. Ces lances, qui apparaissent vraisemblablement dans le Midi dans le courant du IIe s. av. J.-C., ont été comparées à des exemplaires de La Tène II (Déchelette 1927 : fig. 479, n° 4 ; Py 1974 : 235).

- Les lances à flamme large, code LAN-LAR

Cette catégorie de lance à flamme large regroupe 31 exemplaires, qu'il nous a été possible de diviser en plusieurs variantes correspondant à la forme générale de la flamme mais aussi à l'aspect général de l'arme notamment pour ce qui concerne l'importance de la douille. Nous avons souhaité conserver les terminologies utilisées traditionnellement « feuille de laurier » et « feuille de saule » car ces termes imagés rendent bien compte de l'aspect général des armes, même si des confusions entre les deux types sont assez fréquemment réalisées.

Les lances en « feuille de laurier » sont en définitive caractérisées par des armes à base plus ou moins élargie dont la hauteur de la largeur maximale de la flamme se situe dans la moitié inférieure de l'arme, tandis que les armes en « feuille de saule » à flamme symétrique ont une forme assez strictement losangique, dont la largeur maximale se situe au centre de la flamme.

- Les lances à flamme large et douille longue, code LAN-LAR groupe 1 variante a

Quelques pointes de lance du groupe 1a, dont la forme de la flamme peut varier, ont été isolées du reste du corpus car elles présentent une douille très longue par rapport à la longueur totale de l'arme (fig. 346). Cette robustesse des douilles ne peut qu'induire une fonction particulière de ces pièces. En effet, la douille représente sur les 5 exemplaires sélectionnés près de la moitié de la longueur totale de l'arme voire plus (Nîmes, tombe 1 de Camplanier, Nîmes, Musée archéologique n° 2 et n° 8, Sigoyer n° 3 et Sainte-Anastasie, Campagnac). Aucune indication chronologique pertinente ne peut cependant être déduite de cette caractéristique morphologique particulière.

Les exemplaires à douille longue et puissante sont plutôt assimilés à des armes de guerre et non à des objets de prestige comme pourraient l'être certaines grandes lances à ailerons. Ils seront à rapprocher des exemplaires plus effilés de type à baïonnette que l'on retrouve plus tardivement sur le site d'Alésia (Sievers 1994).

- Les lances à flamme large et base élargie, code LAN- LAR groupe 1 (variante b à f)

Cette catégorie regroupe 21 exemplaires qui seront divisés en plusieurs variantes (b, c, d, f).

Dans la variante b, deux lances mises au jour à Talairan (Aude) et datées de la fin du IIIe s.- début du IIe s. av. J.-C., ont été isolées (fig. 347, n° 1 et 2). Leur aspect particulièrement massif, ainsi que l'accentuation bien marquée de la nervure centrale de ces armes n'ont pas permis de les rattacher à d'autres exemplaires de ce corpus. Ces lances présentent en effet des caractères morphologiques archaïques assez proches d'exemplaires protohistoriques en bronze.

La variante c regroupe 5 exemplaires dont un incertain (Nîmes, Grézan et Mas des Abeilles-SP290; Sauveterre, Le Change; Verna n° 1 et Larina) (fig. 348). Elle se caractérise par des armes de grand module dont la longueur totale oscille entre 400 et 630 mm dans notre corpus régional, avec une douille assez courte

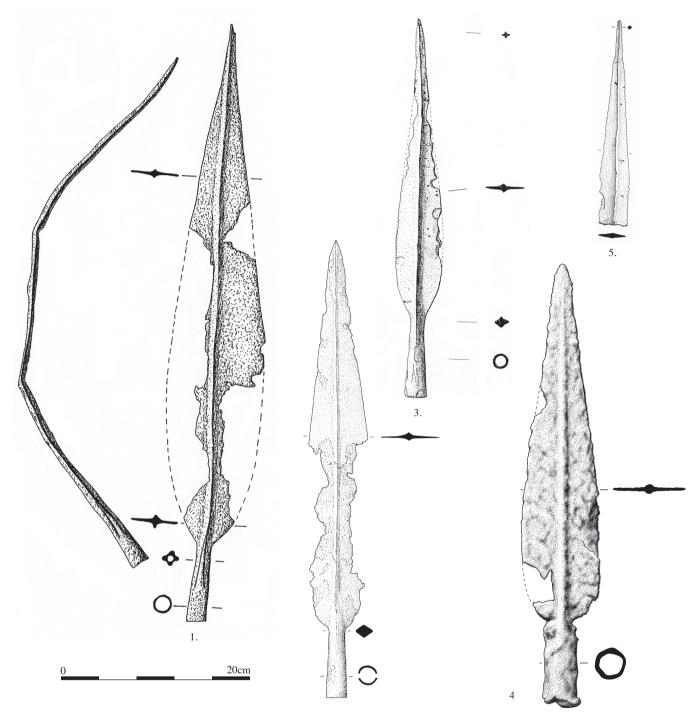


Fig. 348. Les pointes de lance en feuille de laurier de grand module. 1. Nîmes, Grézan, 2. Verna, n° 1, 3. Sauveterre, 4. Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, 5. Larina.

dont la longueur n'excède pas 80 mm. L'utilisation de ce type de lance se situe vraisemblablement au début du Ier s. av. J.-C.

La forme en feuille de laurier se trouve assez couramment en Gaule dans les sépultures de La Tène C2/D1 (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 76-77, tableau 10) et plus rarement dans celles de La Tène D2. Ce sont généralement des pointes de lance de grand module dont la taille oscille entre 350 et 680 mm de long. Les rapports longueur/largeur de la flamme et de la douille ont été retenus comme critères afin de pouvoir déterminer la taille et la forme de la flamme et de la douille. Ainsi, les flammes longues à douilles courtes suggèrent une utilisation spécifique peut-être une fonction d'insigne. Elles sont un héritage des grandes lances du Hallstatt et de La Tène C (Egg 1996 : 155 ; Muller Karpe 1951).

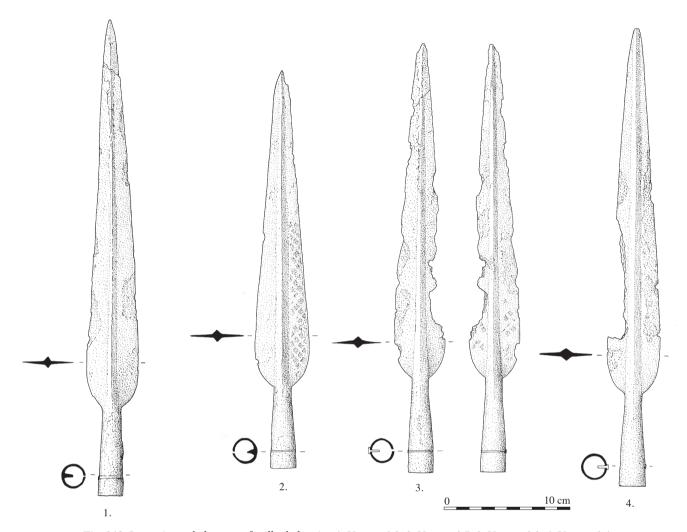


Fig. 349. Les pointes de lance en feuille de laurier. 1. Verna n° 2, 2. Verna n° 5, 3. Verna n° 3, 4. Verna n° 4.

Un groupe de 6 lances (fig. 349 et 350) appartenant lui aussi au type en « feuille de laurier » a été isolé dans la variante d (Verna n° 2, 3, 4, 5; Nîmes, Octroi de Beaucaire, n°1 et Nages, Les Terres rouges). La base de la flamme élargie avec ailerons arrondis présente un profil plus marqué. Ce sont des armes de plus petit module, leur longueur totale oscille entre 270 et 376 mm et la longueur de la douille n'excède pas 76 mm. Les lances à base très élargie sont peu représentées, et l'exemplaire de Nages, Les Terres Rouges, daté du IIe s. av. J.-C. caractérise particulièrement bien cette catégorie (fig. 350, n° 3). Des pièces très semblables se retrouvent par ailleurs dans plusieurs gisements de La Tène II (Déchelette 1927 : fig. 441 et 443). Les quelques exemplaires de ce type recensés en contexte régional situent leur utilisation dans le courant du IIe s. av. J.-C. et le tout début du Ier s. av. J.-C.

Quelques lances de Verna sélectionnées dans ce groupe sont décorées de fins filets de petits rhombes (fig. 349, n° 2 et 4). Il n'existe pour l'heure aucun parallèle régional. En revanche, l'armement de la culture de Przeworks offre des comparaisons tout

à fait proches (Czarnecka 1997 : 291-297). Ce type de motifs géométriques simples occupe les ailerons des flammes sur un certain nombre de pointes de lances germaniques dont la diffusion correspond aux régions orientales de la culture laténienne (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 79). Il pourrait, selon les auteurs, s'agir de l'adaptation de décors germaniques sur des exemplaires de production celtique, plutôt que d'envisager l'importation de pièces d'Europe de l'Est.

La variante f de ce premier groupe constitue une transition typologique entre flamme en feuille de laurier et flamme en feuille de saule (fig. 351 et fig. 352). Il s'agit des pointes de lance de Nîmes (Jeu de Mail-tombe 10, Pissevin-tombe 1, n° 1 et 2, Musée archéologique, n° 1), de Saint-Dionisy et de trois exemplaires très altérés de l'aven Bernard à Vallauris. La base des ailerons est nettement moins marquée et la hauteur de la largeur maximale de l'arme tend à se déplacer vers le centre de la flamme. Cette variante regroupe 8 exemplaires très semblables du point de vue de leur allure générale, mais fort différents pour ce qui concerne les modules puisque la longueur totale

de ces armes oscille entre 710 et 325 mm, pour 60 à 110 mm de longueur de douille. Cette variante semble indifféremment utilisée durant les IIe-Ier s. av. J.-C. Le type en feuille de saule succèderait cependant aux lances « flamboyantes » et aux types à base élargie ou en feuille de laurier de La Tène II (Py 1974 : 235, fig.13-14).

- Les lances à flammes effilées, code LAN-EFF groupe 2 variantes a et b

Les lances à flamme dite effilée se rapprochent du type à flamme losangique ou en feuille de saule mais les ailerons qui séparent la flamme de la douille sont très peu marqués et beaucoup plus étroits que sur les exemplaires précédents.

Ce groupe totalise 8 exemplaires qui se définissent par une base très peu marquée entre le passage du talon et de la flamme (fig. 353). Parmi ces exemplaires de la variante a, peuvent être regroupés les lances de Saint-Laurent-des-Arbres, Mouriès Servanes 3 tombe 3-4, Verna n° 6, Sigoyer n° 1, Nîmes Mail Romain tombe 225 et Musée Archéologique n° 6 et 7). Cette variante présente une flamme très fine large de 15 à 25 mm et une nervure médiane très peu marquée. La longueur totale de ces exemplaires oscille entre 166 et 365 mm. Les contextes archéologiques bien datés situent son utilisation dans le courant du Ier s. av. J.-C. La plupart des lances du Ier s. av. J.-C sont en feuille de saule ou à flamme très effilée. À La Tène D2 semblent plutôt se généraliser les pointes de lance de ce type. Leur taille a tendance à diminuer comme du reste leur importance dans la panoplie guerrière.

Seul l'exemplaire plus tardif n° 2 de Sigoyer (fig. 353, n° 8) appartient à la variante b, il se caractérise par l'absence d'ailerons, la flamme prend alors une forme particulière de section circulaire à extrémité très effilée.

La pointe de lance n° 2 de Sigoyer (Mahieu, Barge 2005 : fig. 37, n° 2) s'apparente au type dit en baïonnette (Brunaux, Rapin 1988 : 134) avec une flamme de section circulaire sans empennage. Peu d'éléments de comparaisons ont été répertoriés. Seul un exemplaire mis au jour à Mazerolles (Nicolini 1983) pourrait s'en rapprocher. La pointe de la tombe 155 de Giubiasco (Carvalero *et al.* 2003 : 58, tombe 155 n°1) s'en rapproche. Il est interprété comme probable fer de pilum d'un type de pilum à douille proche des pilums d'époque républicaine (Feugère 1993 : 101-102), datés du milieu du Ier s. av. J.-C.

- Les pointes de lances diverses, code LAN-IND

Un certain nombre de pointes de lance mentionnées dans le tableau (fig. 344) n'entrent dans aucune catégorie car nous n'avons pas suffisamment d'éléments pour les caractériser.

Les deux exemplaires de pointes de lance en fer incomplets mis au jour sur l'oppidum de la Cloche que nous avons classé dans un groupe 3 (Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 6, n° 21-22) paraissent avoir une forme effilée sans nervure médiane, ils

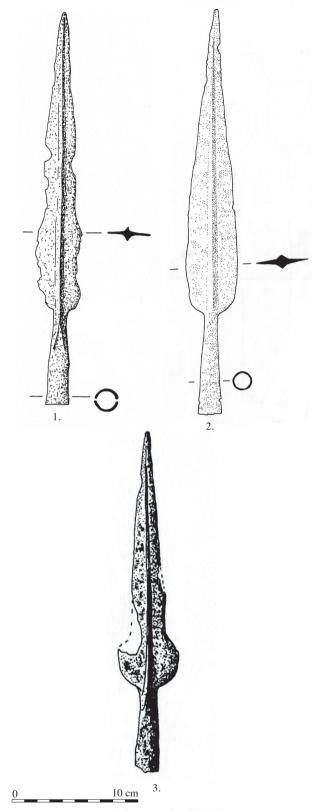
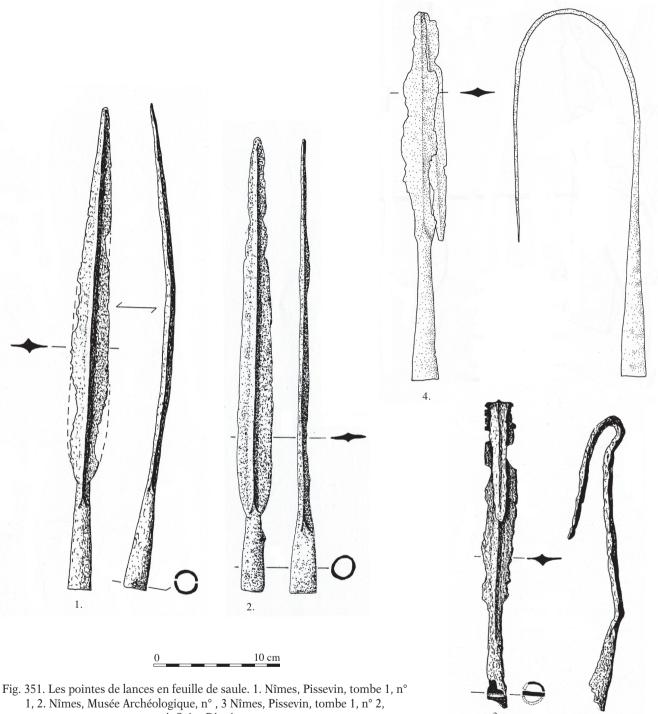


Fig. 350. Les pointes de lance en feuille de laurier. 1 et 2 Nîmes Octroi de Beaucaire avant et après restauration, 3. Nages Les Terres Rouges.



4. Saint-Dionisy.

n'entrent dans aucune typologie actuelle (fig. 354, n° 1 et 2). Quant aux exemplaires du groupe 4 (Musée archéologique n° 9 et épave de la Chrétienne C), ils se caractérisent par la base triangulaire des ailerons pouvant être datés du Ier s. av. J.-C. (fig. 354, n° 3 et 4).

Face à la grande diversité de formes et par conséquent de fonctions de ces armes nous ne pouvons que proposer une évolution typo-chronologique assez vague. Les pointes à flammes ondulées et à flamme à base élargie paraissent contemporaines l'une de l'autre et utilisées durant le IIe s. av. J.-C. Les lances en feuille de laurier de grand module semblent plutôt caractériser des exemplaires du IIe s. av. J.-C. C'est dans le courant du Ier s. av. J.-C. que va se généraliser l'utilisation des lances en feuille de saule et à flamme très effilée, pour nous conduire dès le milieu du Ier s. av. J.-C. vers des armes plus courtes et plus fines, donc vraisemblablement plus agressives, de type baïonnette.

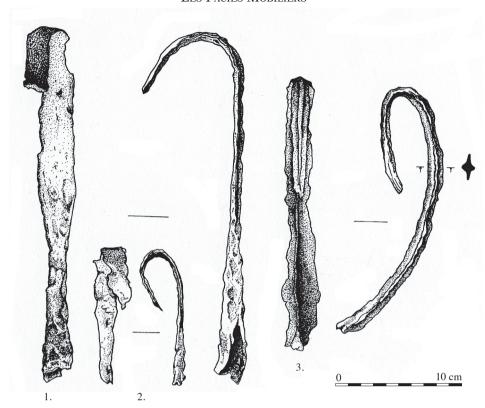


Fig. 352. Les pointes de lances en feuille de saule. 1. 2. et 3. Vallauris, aven Bernard.

- Les talons de lances

25 talons de lances ont été recensés pour le Midi gaulois dont 12 issus de contextes funéraires (fig. 356). Des talons de lances sont également mentionnés dans la nécropole d'Eyguières La Roche Nadal. Ils sont décrits comme des tiges à douilles rondes appointées (Brun 1931 : 10). Enfin, nous émettrons quelques réserves concernant l'objet en fer découvert dans le puits 16 de Vieille-Toulouse interprété comme talon de lance, qui pourrait être un élément de soc de charrue en fer (Vidal 1991 : 174, fig. 11).

Tous ces exemplaires appartiennent à deux types distincts : le talon à soie et extrémité massive conique et le talon à douille conique. Ce dernier pris isolément n'est pas un élément aisément datable. Le talon à douille de forme conique en fer est un modèle connu et répandu dans le monde celtique et méditerranéen durant tout l'âge du Fer. Il ne peut donc être utilisé comme marqueur typochronologique. On le retrouve sur de nombreux gisements dans des contextes et pour des horizons chronologiques très variables, ainsi sur l'oppidum des Castels à Nages, des exemplaires proviennent de niveaux anciens de Nages I (Py 1978 : 277, fig. 131, n° 10-11).

- Les talons de lance à soie et extrémité conique massive, code TAL-SOI

Un talon de lance particulier mis au jour dans la tombe 157 d'Ensérune (fig. 356, n° 24) se distingue des autres exemplaires,

il est composé d'une soie et d'une extrémité conique massive. Il est tout à fait comparable à l'exemplaire mis au jour sur l'oppidum des Castels à Nages (fig. 356, n° 25). Ces talons à soie se retrouvent dans des contextes des IIIe-IIe s. av. J.-C.

- Les talons coniques, code TAL-CON

Ces talons, comme nous l'avons rappelé précédemment, n'ont pas de caractéristique morphologique précise permettant de les dater. La taille des exemplaires recensés (23 occurrences dont 11 en contexte funéraire) est très variable puisqu'elle oscille entre 41 et 145 mm.

4.2.3. L'armement défensif : boucliers, casques et cuirasses

4.2.3.1. Les boucliers et leur pièce « maîtresse » : les umbos.

Du bouclier, on ne conserve jamais la forme générale. Le plat qui constitue la partie principale qui forme une planche de forme variable est rarement conservé. Cette planche était composée par collages et entrelacs de lamelles de bois fibreux (aulne, frêne, peuplier...) et pouvait être recouverte de tissus, de peaux ou de cuir. Selon la forme du bouclier, la pièce centrale et longitudinale renflée en bois dur, dénommée spina, servait d'ossature pour le maintien et la solidité de l'ensemble, elle a également disparu. Seuls les éléments métalliques structurants, destinés à la consolidation et à l'articulation de cette arme

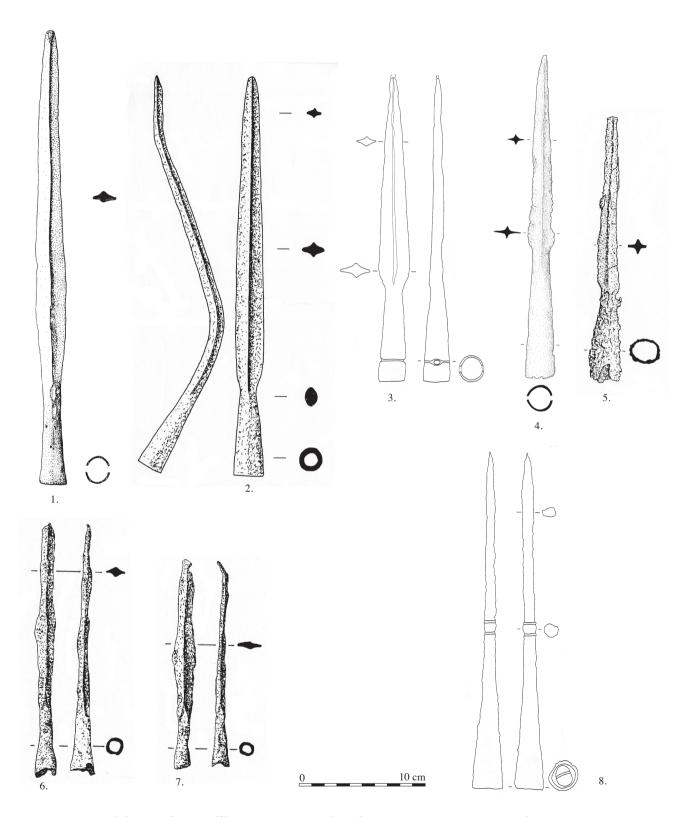


Fig. 353. Les pointes de lances à flamme effilée 1. Saint-Laurent-des-Arbres, 2. Mouriès, Servanes 3, tombe 3-4, 3. Sigoyer, n° 1, 4. Verna, n° 6, 5. Nîmes, Mail Romain, tombe 225, 6. Nîmes, Musée Archéologique, n° 6, 7. Nîmes, Musée Archéologique, n° 7, 8. Sigoyer, n° 2.

défensive peuvent être étudiés. Il s'agit de l'umbo, de l'orle et quelques fois du manipule en bois et métal. Le premier a pour fonction de renforcer et de protéger le centre du bouclier où se loge le manipule (fig. 357). Il peut prendre diverses formes. Le second souvent matérialisé par des barres de fer courbes de sections en gouttière était destiné à protéger et consolider les bordures en faisant un renfort sur une partie ou la totalité du pourtour du bouclier. La taille conséquente de ces armes et les déformations intentionnelles, parfois opérées sur les umbos, rendent peu vraisemblable que les boucliers aient été déposés intacts dans les sépultures. Ils ont dû subir le même sort que d'autres objets personnels ou de parures qui accompagnaient le défunt sur le bûcher. Ces gestes particuliers marqueurs d'étapes des funérailles peuvent expliquer la présence quasi exclusive des umbos dans les sépultures. La surreprésentation de cet élément central du bouclier par rapport aux orles et aux manipules n'est pas négligeable. Si elle n'est pas liée aux conditions structurelles de l'arme, c'est-à-dire que les pièces métalliques comme l'orle et le manipule aient été utilisés, elle exprime alors un choix, qui se manifeste par un ramassage sélectif de pièces « symboliques » (sur le bûcher) au détriment d'éléments plus insignifiants. L'umbo pouvant être considéré comme omphalos, pièce apotropaïque par excellence.

De manière générale, les orles métalliques sont mal connus en contexte régional. Quelques exemplaires sont signalés dans les tombes du second âge du Fer de l'oppidum de Mourrel-Ferrat à Olonzac (Hérault) (Janin et al. 2000), dans les tombes 1, 14, 38 et 43 de la nécropole d'Ensérune (Hérault) (Jannoray 1955: 232, fig. 31), dans la tombe 163 d'Ensérune en association avec un umbo (Rapin, Schwaller 1987: 174-175, fig. 13), dans la tombe de chef de Pech-Maho à Sigean (Aude) (Solier 1968 : 23, fig. 18, n° 28), dans la tombe 21 de la nécropole du Sablas à Ambrussum (Hérault) datée de 225-200 av. J.-C. D'autres bordures de renfort sont par ailleurs attestées en contexte régional dans le dépôt de la Chuire à Larina (Isère) (Perrin 1990 : 97) et à Sainte-Blandine dans la Vienne (Chapotat 1970 : 50-52, fig.12 et pl. I, n° 12). Cependant, d'après les études sur l'armement, il semblerait que l'orle se raréfie à partir du IIIe s. av. J.-C., ce qui expliquerait du même coup son absence dans les tombes républicaines. La présence des manipules ou couvre-manipule en métal est tout aussi exceptionnelle, avec pour unique référence régionale plus ancienne la tombe 81 d'Ensérune (Hérault) (Jannoray 1955: 398, fig. 41). De manière générale, l'association d'umbos et de manipules en contexte funéraire demeure très peu observée. On la retrouve dans la riche tombe de Maillerave en Seine-Maritime (Lequoy 1993: 121-133; Lejars 1996: 84, fig. 3B, tombe I.12), dans l'enclos D de Font-Barbot à Pons en Charente-Maritime (Gomez de Soto et al. 1993 : 31), dans la tombe 39 de la nécropole de Lamadelaine au Luxembourg (Metzler et al. 1999: 164), ainsi que dans une tombe plus ancienne (fin IIIe s. av. J.-C.) de la nécropole d'Ecury, Le Crayon dans la Marne (Catalogue 1983: 105, tombe 3). Les tombes I.101 de La Croizette (Lambot et al. 1994 : 30-33) et I.12 de La Noue Mauroy à Acy-

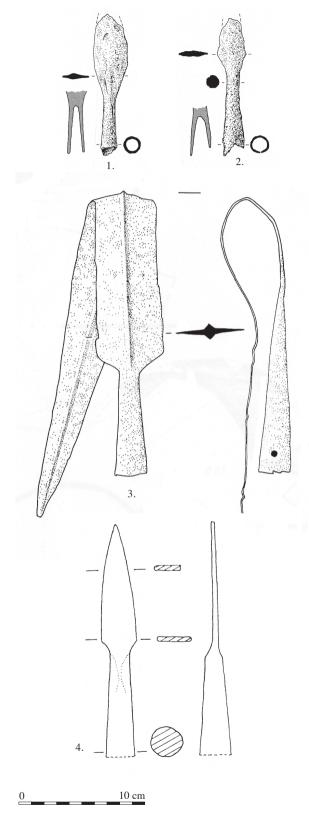


Fig. 354. Les pointes de lance de divers types : 1. La Cloche, n° 3, 2. La Cloche, n° 2, 3. Nîmes, Musée Archéologique, n° 9, 4. Épave de la Chrétienne C.

Sites	Illustration	Longueur totale	Diam. douille	Sources iconographiques et bibliographie
Nîmes, Cadereau, tombe 2	fig. 356, n° 26	50 mm	18 mm	
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 356, n° 23	73 mm	24 mm	Py 1981: 141-148; Tendille 1988
Beaucaire, Les Colombes, tombe 5	fig. 356, n° 1	145 mm	25 mm	Dedet et al. 1974: 97, fig. 31, n° 41
Beaucaire, Le Sizen, 1890 bis.	Non	-	-	Barruol-Sauzade 1969 : 65.
Uzès, Préville ou château Bérard	Non perdu	-	-	Saint-Vénant 1897 : 11-13.
Les Baux-de-Provence, La Catalane	fig. 356, n° 2	140 mm		Arcelin 1973: 184-185, fig. 48, n° 136
Ambrussum, Le Sablas, tombe 21	Non	-	-	Fiches 1989: 35, mention, en cours d'étude.
Ambrussum, Le Sablas, fouille 1981-1984	Non	-	-	En cours détude.
Verna (Isère)	fig. 356, n° 22	41 mm	15 mm	Perrin, Schonfelder 2003: 77, fig. 45
Ensérune, SP1004 (Hérault)	Non	-	-	En cours détude.
Ensérune, tombe 157 (Hérault)	fig. 356, n° 24	113 mm	-	Schwaller et al. 2001: 182, fig. 10, n° 5
Talairan, les Olivières (Aude)	fig. 356, n° 3	120 mm	20 mm	Rancoule 1984: 179, n° 8
Nages, Les Castels, dépotoir J1, couche 7	fig. 356, n° 25	69 mm	-	Py 1978: 278, fig. 131, n° 7
Nages, Les Castels, fouille G, sondage	fig. 356, n° 17	59 mm	-	Py 1978 : 278, fig. 131, n° 8
Nages, Les Castels, fouille G, couche 6	fig. 356, n° 18	66 mm	-	Py 1978: 278, fig.131, n° 9
Nages, Les Castels, Place de refend, sol 3, couche 4	fig. 356, n° 19	86 mm	-	Py 1978: 278, fig. 131, n° 10
Nages, Les Castels, Place de refend, sol 3, couche 4	fig. 356, n° 20	96 mm	-	Py 1978: 278, fig. 131, n° 11
Oppidum de la Cloche 1	fig. 356, n° 5	84 mm	22 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 8
Oppidum de la Cloche 2	fig. 356, n° 6	79 mm	25 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 9
Oppidum de la Cloche 3	fig. 356, n° 7	70 mm	27 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 10
Oppidum de la Cloche 4	fig. 356, n° 8	86 mm	23 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 11
Oppidum de la Cloche 5	fig. 356, n° 9	76 mm	20 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 12
Oppidum de la Cloche 6	fig. 356, n° 10	107 mm	27 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 13
Oppidum de la Cloche 7	fig. 356, n° 11	80 mm	32 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 14
Oppidum de la Cloche 8	fig. 356, n° 12	98 mm conservés	37 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 15
Oppidum de la Cloche 9	fig. 356, n° 13	101 mm	28 mm	Chabot, Feugère 1993: 341, fig. 5, n° 16
Oppidum de la Cloche 10	fig. 356, n° 14	82 mm	20 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 17
Oppidum de la Cloche 11	fig. 356, n° 15	69 mm	27 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 18
Oppidum de la Cloche 12	fig. 356, n° 16	49 mm	24 mm	Chabot, Feugère 1993 : 341, fig. 5, n° 19
Larina, Dépôt (Isère)	fig. 356, n° 4	70 mm	15 mm	Perrin 1990 : 98, fig. 103, n° 377
Aix-en-Provence, Entremont	Non	102 mm	-	Catalogue 1983 : 109, n° 31 (inv : 87123101)
Saint-Blaise, Saint-Mitre-les-Remparts, oppidum	fig. 356, n° 21	106 mm	28 mm	Feugère 1994: fig. 6.1

Fig. 355. Liste des talons de lance en fer.

Romance (Ardennes) (Lejars 1996 : 84, fig. 3b), les tombes 1178 et 1216 de Wederath (Haffner 1978 : pl. 297 et 309), les tombes 7 et 471 de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : 64) et le sanctuaire de Gournay (Oise) (Lejars *in* : Brunaux, Méniel 1997 : 158, fig. 119,4) ont livré des manipules isolés.

Sur 52 tombes à armes recensées dans le Midi de la Gaule près de la moitié (25 tombes) a livré des umbos. Ceci ne s'accorde pas avec la représentativité de l'armement défensif dans les sépultures contemporaines d'Ornavasso et de Giubiasco où umbos et casques ne sont respectivement représentés que dans 0,01 % et 10 % des tombes à armes de ces nécropoles (Carlevaro et al. 2006 : 29).

- Le corpus étudié

Au total 44 exemplaires d'umbos de boucliers ont été recensés en contexte régional (fig. 358). La plupart proviennent de tombes (34 occurrences) et un petit nombre (3 pièces) est signalé en contexte d'habitat, 6 proviennent du dépôt de Larina (Isère) tandis qu'un seul exemplaire conservé dans les collections du Musée archéologique de Nîmes n'a pas de provenance précise.

Trois grands types bien distincts apparaissent dans ce corpus: les umbos ovoïdes, les umbos à ailettes ou en oméga (fig. 359) et les umbos circulaires. Les premiers totalisent 2 exemplaires, pour 35 pièces à ailettes et 7 exemplaires circulaires. L'exemplaire de La Catalane aux Baux-de-Provence, identifié par la présence de restes informes (en bronze) que l'auteur attribue à un umbo de bouclier, ne peut être classé dans aucun des types suivants (Saint-Vénant 1897 : 505-506).

- Les umbos semi-ovoïdes ou semi-ellipsoïdes, code UMB-OV

Ce type d'umbo est peu usité et mal connu. Deux exemplaires régionaux seulement s'y rattachent : Nîmes, rue Alphonse de Seyne (Py 1981 : 158-159) et Sainte-Anastasie, Campagnac (Gard) (Saint-Vénant 1897 : 14-15). La pièce métallique se présente comme une coque de forme ovale qui venait renforcer la partie centrale du bouclier (fig. 360, n° 2). L'exemplaire de Campagnac, Sainte-Anastasie (fig. 360, n° 1), plus complexe, conserve une bordure plate de 20 mm. Le rebord avant de s'interrompre aux extrémités du grand axe s'épanouit en virgules ou en becs-de-perroquet. Le long de l'épine dorsale, une

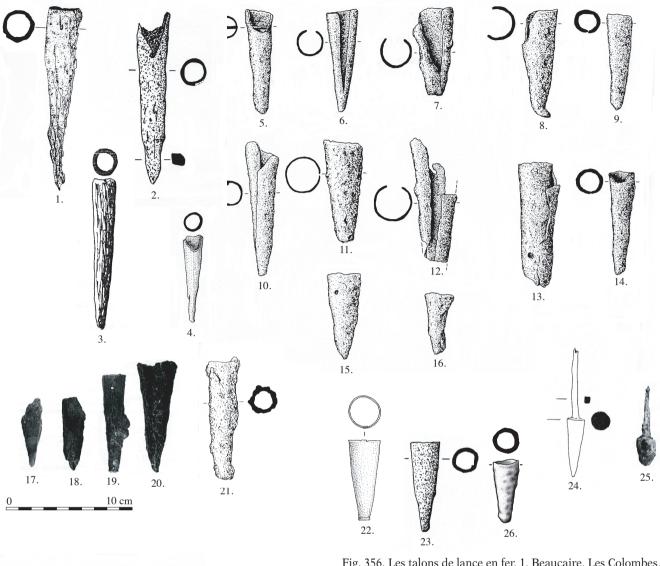


Fig. 356. Les talons de lance en fer. 1. Beaucaire, Les Colombes, tombe 5, 2. Les Baux-de-Provence, La Catalane, 3. Talairan, Les Olivières, 4. Larina, 5. à 16. Oppidum de la Cloche, 17. à 20. Nages, Les Castels, 21. Saint-Mitre-les-Remparts, Saint-Blaise, 22. Verna, 23. Nîmes, Octroi de Beaucaire, 24. Ensérune, tombe 157, 25. Nages, Les Castels, 26. Nîmes, Cadereau, tombe 2.

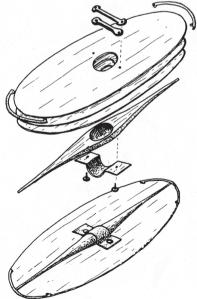


Fig. 357. Dispositif de montage des différentes pièces d'un bouclier (d'après Rapin, extrait de Brunaux, Lambot 1987).

gouttière arquée renversée et fixée par des rivets donne à l'ovoïde l'aspect caréné. Deux trous de fixation prennent place à chaque extrémité de la nervure en relief sur les flancs qui devaient servir à fixer cette calotte sur un corps plat. Le dispositif de nervure dorsale creuse, présent sur l'exemplaire de Campagnac à Sainte-Anastasie, serait illustré par la sculpture du guerrier gaulois de Mondragon, conservée au Musée Calvet d'Avignon. Sur cette statue est figurée une garniture centrale carénée, munie d'une tringle arquée sur le grand axe, le tout étant enveloppé par un umbo de type en oméga plus traditionnel (Saint-Vénant 1897 : 14-15). Un dispositif un peu similaire de tige métallique médiane

Sites	Illustration	Type	Ailettes	L. Totale	L. ailettes	L. coque	l. médiane
Nîmes, rue Alphonse de Seyne	fig. 360, n° 2	OV		Fragmentaire	-	-	-
Sainte-Anastasie, Campagnac	fig. 360, n° 1	OV		220 mm x160 mm	-	-	-
Ensérune, tombe 157	fig. 362, n° 1	AI	R longues	296 mm	103 mm	90 mm	83 mm
Saint-Siffret	fig. 362, n° 2	AI	R longues	350 mm	110 mm	130 mm	135 mm
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 362, n° 3	AI	R	230 mm	env. 50 mm	130 mm	75 mm
Nîmes, Octroi de Beaucaire	fig. 362, n° 3	AI	R	210 mmm	40 à 50 mm	110 mm	79 mm
Sernhac, Lafoux, tombe d'Atila	fig. 362, n° 4	AI	R	Fragmentaire	31 mm		70 mm?
Verna (Isère), n°3	fig. 362, n° 6	AI	R	Fragmentaire	-	-	100 mm
Sigoyer (Hautes-Alpes), n° 1	fig. 362, n° 5	AI	R	205 mm	30 mm	145 mm	83 mm
Nîmes, Mas de Vignoles, SP5051	fig. 363, n° 3	AI	T-R	280 mm	88 mm	104 mm	120 mm
Nîmes, Mas des Abeilles, SP290, n° 1	fig. 363, n° 1	AI	T-R	245 mm	56 mm	133 mm	103 mm
Verna (Isère), n°1	fig. 363, n° 4	AI	T-R	233 mm	51 mm	131 mm	106 mm
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, n° 2	fig. 363, n° 2	AI	T-R	200 mm	55 mm	90 mm	88 mm
Nîmes, Camplanier, tombe 1 (perdu)	fig. 364, n° 4	AI	T-E	250 mm	60 mm	130 mm	113 mm
Verna (Isère), n° 2	fig. 365, n° 1	AI	T-E	235 mm mini.	56 mm	123 mm	109 mm
Nîmes, Kinépolis, SP6022	fig. 364, n° 1	AI	T-E	215 mm	44 mm	127 mm	111 mm
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	fig. 364, n° 3	AI	T-E	213 mm	50 mm	113 mm	98 mm
Hières-sur-Amby (Isère), dépôt de Larina	fig. 365, n° 2	AI	T-E	210 mmm	44 mm	122 mm	100 mm
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	fig. 364, n° 2	AI	T-E	195 mm	44 mm	107 mm	88 mm
Lattes, La Céreirède, SP4038	Non	AI	T-E	250 mm	-	-	100 mm
Les Baux de Provence, La Catalane, tombe 27	fig. 366, n° 1	AI	T-E	170 mm	45 mm	80 mm	87 mm
Ambrussum, Le Sablas, tombe 21	Non	AI	Non classé		-	-	-
Ensérune, SP1004	Non	AI	Non classé		-	-	-
Nîmes, Mas Neuf	fig. 361, n° 2	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nîmes, Les Carmes, SP3381	fig. 361, n° 1	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	73 mm
Sainte-Cécile-les-Vignes	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nîmes, La Placette	Non	AI	Indet	Perdu	-	-	-
Nîmes, Jeu de mail, tombe 10	Non	AI	Indet	Perdu	-	-	-
Nîmes, Musée Archéologique	fig. 361, n° 3	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	76 mm
Saint-Laurent-des-Arbres	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nages, Les Mourgues	fig. 361, n° 4	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Nages, les Castels, dépotoir J1, couche7	fig. 361, n° 5	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Les Baux-de-Provence, La Catalane	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°1	fig. 361, n° 8	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°2	fig. 361, n° 7	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°3	fig. 361, n° 6	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Ambrussum, Le Sablas	Non	AI	Indet	Fragmentaire	-	-	-
Lavérune	fig. 367, n° 3	CI conique		143 mm	-	-	-
Lattes, La Céreirède, SP4002 (bronze)	Non	CI conique		205 mm diam.	-	-	-
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	Non	CI conique		310 mm diam.	-	-	-
La Cloche, oppidum	fig. 367, n° 2	CI conique		175 mm diam.	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°4	fig. 367, n° 4	CI conique		?	-	-	-
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°5	fig. 367, n° 5	CI conique		?	-	-	-
Sigoyer, n° 2	fig. 367, n° 1	CI conique		190 mm diam.	-	-	-

Fig. 358. Liste des umbos du Midi Gaulois. Abbréviations: AI = à ailettes ; OV = ovoïde ; CI = circulaire ; T = trapézoïdale ; R = rectangulaire ; T-E = trapézoïdale à bord élargi ; T-R = trapézoïdale à bord rétréci

(en remplacement de la spina en bois) venant rigidifier le bouclier sur sa longueur, est également représenté sur la restitution du bouclier mis au jour à Horath en Allemagne (Chapotat 1970:51, fig.13). Par ailleurs, des éléments de comparaison de ces umbos ellipsoïdaux ont été signalés anciennement (Saint-Vénant 1897). L'un, en bronze, avec quatre becs-de-perroquet aux extrémités arrondies et débordantes de deux bandes métalliques distinctes provient d'une sépulture gauloise des environs du Camp de Châlons, il est inventorié sous le n° 18742 au Musée de Saint-

Germain-en-Laye. L'autre, en fer, provient de Saint-Rémy dans la Marne, inventorié sous le n° 4884 au Musée de Saint-Germain-en-Laye. Sa longueur est de 155 mm et sa forme est celle d'une demie coquille carénée. Ce mode de garniture de bouclier d'un type peu répandu ne peut être daté avec précision. Un exemplaire de Gravon conservé au MAN et daté du IIIe s. av. J.-C. s'apparente encore à ce type (Catalogue 1983 : 74-75, pl. III, n° 14). Ces umbos sont rares et sans filiation typologique précise (Brunaux, Lambot 1987 : 130-131). Il semblerait cependant que

Sites	l. ailettes	Haut. coque	Trou/aile	Datation	Bibliographie, sources iconographiques
Nîmes, rue Alphonse de Seyne	-	44 mm	-	150-125	Tendille 1988 : pl. 24, n° 157 ; Py 1981 : 158, fig. 70, n° 4
Sainte-Anastasie, Campagnac	-	51 mm	-	He-Ier s.	Tendille 1988 : pl. 24, n° 154 ; Saint-Vénant 1897 : 14, fig. 3
Ensérune, tombe 157	106 mm	?	1 central	225-175	Schwaller et al. 2001.
Saint-Siffret	140 mm	65 mm	1 central	IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 8 pl. X, fig. 2
Nîmes, Octroi de Beaucaire	env.70 mm	?	2 verticaux	160-140	Pv 1981 : 146, fig. 64, n° 8-9 ; Tendille 1988.
Nîmes, Octroi de Beaucaire	env.70 mm	?	?	160-140	Py 1981 : 146, fig. 64, n° 8-9 ; Tendille 1988.
Sernhac, Lafoux, tombe d'Atila	50 mm	30 mm?	1 central	175-150	Py 1983 : 373, fig. 5
Verna (Isère), n°3	93 à ? mm	79 mm	?	100-80	Perrin, Schönfelder 2003: 81, fig. 49 c
Sigoyer (Hautes-Alpes), n° 1	60 mm	30 mm	1central	100-50	Mahieu, Barge 2005 : 24, fig. 31
Nîmes, Mas de Vignoles, SP5051	102 à 100 mm	?	?	150-75	
Nîmes, Mas des Abeilles, SP290, n° 1	86 à 80 mm	64 mm	?	100-75	
Verna (Isère), n°1	84 à 75 mm	61 mm	2 horizontaux	100-80	Perrin, Schönfelder 2003: 8, fig. 49 a
Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, n° 2	71 à 62 mm	55 mm	2 horizontaux	100-75	
Nîmes, Camplanier, tombe 1 (perdu)	95 à 117mm	?	?	75-50	Saint-Vénant 1897 : 22, fig. 9 ; Py 1981 : 131, fig. 55, n° 7
Verna (Isère), n° 2	81 à 91 mm	46 mm	3	100-80	Perrin , Schönfelder 2003 : 81, fig. 49 b
Nîmes, Kinépolis, SP6022	100 à 130 mm	43 mm	3	125-75	, ,
Nîmes, Mail Romain, tombe 225	80 à 84 mm	60 mm	3	75-50	Feugère et al. 1995: 177-179, fig. 15
Hières-sur-Amby (Isère), dépôt de Larina	80 à 102 mm	52 mm	3?	Indet.	Perrin 1990 : 95, fig. 100, n° 362
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	70 à 85 mm	60 mm	?	100-75	
Lattes, La Céreirède, SP4038	70 à 150 mm	-	3	75-50	Inédit, en cours d'étude
Les Baux de Provence, La Catalane, tombe 27	78 à 126 mm	52 mm	3	70-30	Arcelin 1980 : 96, 100; fig.12, n° 1
Ambrussum, Le Sablas, tombe 21	<u> </u>	-	-	225-200	Rapports de fouilles, étude en cours B. Dedet
Ensérune, SP1004	-	-	-	225-175	Inédit en cours d'étude
Nîmes, Mas Neuf	-	-	?	125-75	
Nîmes, Les Carmes, SP3381	-	-	?	100-75	
Sainte-Cécile-les-Vignes	-	-	4 alignés	He-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 27
Nîmes, La Placette	-	-	?	175-150	
Nîmes, Jeu de mail, tombe 10	-	-	?	225-150	Py 1981 : 123
Nîmes, Musée Archéologique	-	-	?	Indet.	Tendille 1988 : pl. 24, n° 158
Saint-Laurent-des-Arbres	-	-	?	75-50	Barruol, Sauzade 1969: 39, fig. 20
Nages, Les Mourgues	-	-	?	75-50	Py 1978: 277, fig. 131, n° 5
Nages, les Castels, dépotoir J1, couche7	-	-	2	250-100	Py 1978 : 277, fig. 131, n° 4
Les Baux-de-Provence, La Catalane	-	-	?	Indet. IIe-Ier s.	Saint-Vénant 1897 : 505-506
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°1	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 363
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°2	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 364
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°3	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 365
Ambrussum, Le Sablas	-	-	?	Indet.	clou d'umbo, Fiches dir. 1989 : 35
Lavérune	-	-		Tibère	Feugère 1993 : 110 ; Vial 2003 : 232
Lattes, La Céreirède, SP4002 (bronze)	-	env.50 mm	6	125-75	Inédit
Mouriès, Servanes 2, tombe 1	-	65 mm	6	75-25	Olivier 2000
La Cloche, oppidum	-	41 mm	?	50 av. JC.	Chabot, Feugère 1993 : 340, fig. 4, n° 1
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°4	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 367-368
Hières-sur-Amby, Larina, dépôt n°5	-	-	?	Indet.	Perrin 1990 : 96, fig. 101, n° 366
Sigoyer, n° 2	-	70 mm	6	100-50	Mahieu, Barge 2005 : 22, fig. 30.

Fig. 358 (suite). Liste des umbos du Midi Gaulois.

cette forme tire ses origines d'exemplaires plus anciens, car le bouclier de la célèbre statue de guerrier de Glauberg datée de La Tène ancienne comporte ce type d'umbo.

- Les umbos à ailettes, code UMB-AI

Les umbos les plus communément retrouvés dans les sépultures républicaines sont des umbos en oméga, dits plus anciennement aussi semi-cylindriques, ou également à pont ou à ailettes. Il s'agit d'un modèle répandu durant tout le Second âge du Fer dans le Midi. Ainsi, on a pu en dénombrer dans des contextes des IVe-IIIe s. av. J.-C. à Ensérune (Jannoray 1955, 232 et 398-399, fig. 41, dans les tombes 1, 14, 81, 127, 146, 150, 151, 163, 170, 175, 178 et 335), au début du IIe s. av. J.-C. dans le dépotoir J1 de l'oppidum des Castels à Nages. L'umbo à ailettes est utilisé couramment un peu partout en Occident dès La Tène C (250-150 av. J.-C.) et caractérise bien la phase dite de La Tène C2 (225-150 av. J.-C.), même si son utilisation se poursuit à



Ailettes rectangulaires, code: UMB-AI-R (longues ou courtes)



Ailettes trapézoïdales à bords rétrécis, code : UMB-AI-T-R





Ailettes trapézoïdales à bors élargis, code : UMB-AI-T-E

Fig. 359. Représentation schématique des différents types d'umbos à ailettes avec leur équivalence des codes typologiques.

La Tène D. À Giubiasco, sur un total de 13 umbos recensés, 11 sont à ailettes et 2 sont de forme circulaire (Carlevaro *et al.* 2006 : 60-64). Ces pièces métalliques apparaissent clairement dans la sculpture monumentale de l'arc d'Orange et du mausolée de Glanum par exemple, ainsi que dans la statuaire régionale, comme celle d'Entremont (Bouches-du-Rhône) (Espérandieu 1907-1938). À partir de cette documentation iconographique, l'hypothèse d'un lien possible entre ce type d'umbo et la cavalerie a été émise (Arcelin, Rapin 2002 : 43-45). Les variations typologiques de ces umbos tiennent surtout à la forme et à la taille des ailettes, mais aussi à la morphologie de la coque et à l'importance des cornières de renfort.

Les exemplaires de ce type les plus anciens sont généralement munis d'ailettes plus longues que larges. Au cours de la phase C2, ils ont tendance à subir des modifications morphologiques, les ailettes deviennent trapézoïdales et prennent parfois la forme dite « papillon ». À La Tène D1 (150-50 av. J.-C.) on les retrouve avec une accentuation de la coque qui tend à devenir sphérique (Brunaux-Lambot 1987, 130-131).

Les ailettes trapézoïdales semblent plutôt utilisées à la Tène D1 tandis que les ailettes rectangulaires tendent à s'allonger à la Tène D2. À cette même période apparaissent les ailettes arrondies et les umbos circulaires.

- Les umbos à ailettes de type indéterminé, code UMB-AI. Indet. (fig. 361)

Tous les exemplaires très fragmentaires sur lesquels la forme des ailettes n'a pu être observée et caractérisée se rattachent à ce type. C'est le cas des umbos de la tombe du Mas Neuf et de la tombe SP3381 des Carmes à Nîmes, du fragment indéterminé conservé au Musée archéologique de Nîmes et qui pourrait pro-

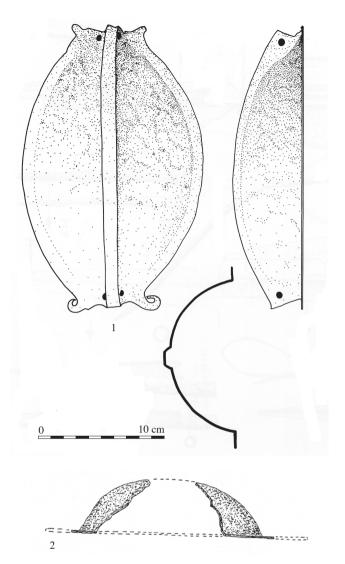


Fig. 360. Les umbos ovoïdes. 1. Sainte-Anastasie, Campagnac, 2. Nîmes, rue Alphonse de Seynes.

venir du quartier de Pissevin à Nîmes (Py 1981 : 191, fig. 88, n° 5), de ceux de Saint-Laurent-des-Arbres (Barruol Sauzade 1969 : 36-40), de la tombe des Mourgues à Nages, (Gard) (Py 1978 : 277 et 280), de l'oppidum des Castels à Nages (dépotoir J1, couche 7 ; Py 1978 : 277-278), du Sablas à Ambrussum (Fiches dir.1989 : 35) et de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse) (Saint-Vénant 1897 : 27). Soit un total de 7 exemplaires, auxquels nous pouvons associer les umbos de la Placette et du Jeu de Mailtombe 10, à Nîmes, pour lesquels nous ne disposons d'aucune description car ils ont été perdus depuis, et l'exemplaire inédit de la tombe SP1004 d'Ensérune (Hérault).

- Les umbos à ailettes rectangulaires, code UMB-AI. R (fig. 362)

L'umbo à ailettes rectangulaires est une forme classique de La Tène C et D1, il est présent dans toutes les phases du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Brunaux, Rapin : 1988).

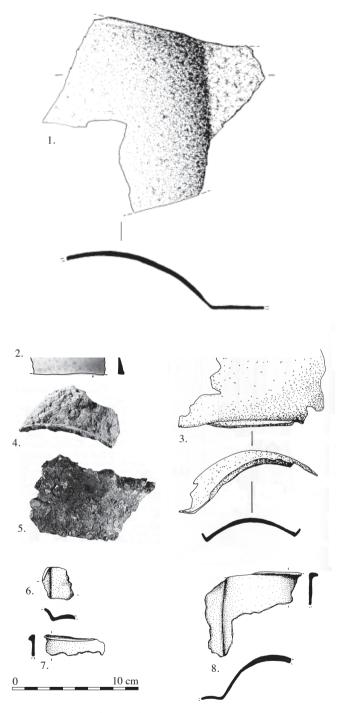


Fig. 361. Les umbos à ailettes indéterminés. 1. Nîmes, Carmes,
SP3381, 2. Nîmes, Mas Neuf, 3. Nîmes, Musée archéologique provenance indéterminée, 4. Nages, Les Mourgues,
5. Nages, oppidum des Castels, 6 à 8. Dépôt de Larina.

Une bordure ou cornière en saillie vient renforcer les bords de la coque. Le mode de fixation utilisé est de 1 à 2 rivets lorsque celui-ci a pu être observé. Le dispositif avec deux clous placés verticalement sur les umbos de l'Octroi de Beaucaire à Nîmes, se

retrouve dans la tombe 2000 de Wederath (Cordie-Hackenberg, Haffner 1997 : 34, pl. 543 d).

5 exemplaires de notre corpus se rattachent à ce type : Nîmes, Octroi de Beaucaire (Py 1981), Sernhac, tombe de Lafoux (Py 1983), Saint-Siffret (Saint-Vénant 1897 : 10-11) et Sigoyer n° 1 (Mahieu, Barge : 2005). Ces 5 exemplaires appartenant au même type présentent cependant des variations notables qui concernent plus particulièrement la longueur des ailettes et la forme de la coque médiane.

L'exemplaire de Saint-Siffret (Gard) se distingue des trois autres par ses dimensions et la forme plus allongée des ailettes. Il s'agit typologiquement du type 6 défini à Gournay-sur-Aronde, il est datable de la fin de La Tène C2/D1 (Brunaux, Rapin 1988 : 81). Il trouve des parallèles dans la tombe 157 de la nécropole d'Ensérune (Schwaller *et al.* 2001 : 182, fig. 10, n° 6), un des derniers ensembles qui marque la fin des dépôts d'armes celto-languedociennes sur le site au début du IIe s. av. J.-C. D'autres comparaisons dans la nécropole de Giubiasco, avec 6 exemplaires (Carlevaro *et al.* 2006 : 60-64) - celui de la tombe 459, n° 3 se rapprochant le plus — mais aussi avec des pièces mises au jour dans la nécropole de Santa-Maria di Zevio (Verona) (Salzani 1996 : tav. 33, 40 et 61).

Ce type à ailettes rectangulaires qui peut être décliné en plusieurs variantes, semble plus particulièrement déposé dans des sépultures datées de la première moitié ou du milieu du IIe s. av. J.-C. L'exemplaire de Sigoyer pourrait être plus ancien que la datation de la sépulture. Si tel n'est pas le cas, il n'est pas exclu que ce type d'umbos à ailettes rectangulaires soit utilisé ailleurs à La Tène D2 (Haffner dir. 1989 : 71).

- Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords rétrécis, code UMB-AI.T-R (fig. 363)

Comme pour les autres exemplaires à ailettes, la partie médiane ou transversale bombée de l'umbo est bordée d'un ourlé épaissi assez distinct sur les deux rebords de la face externe, tandis que la section des ailettes est plate.

Ce type assez proche des exemplaires à ailettes rectangulaires se caractérise par des ailettes de forme trapézoïdale rétrécies à leur extrémité. On peut dénombrer 4 exemplaires de ce type dans notre corpus : Nîmes, Mas des Abeilles-SP290, n° 1 et 2, Mas de Vignoles-SP5051 et Verna, n° 1 (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003: 80, fig. 49 a, umbo n° 1). Ces umbos correspondent au type Nierstein défini par des ailettes étroites et quasiment rectangulaires (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003: 80, tableau 11, inventaire). Au sein du groupe des umbos à ailettes tardifs de La Tène dite D1 (150-50 av. J.-C.), plusieurs types régionaux ont été mis en évidence (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 80-85 ; Spagnolo Garzoli 1999 : 352). Ils trouvent des antécédents sur les exemplaires datés de La Tène C (Brunaux, Rapin 1988). Le type Sion/Saint Guérin canton de Genève (Kaenel 1983: 48, fig.11,4), très proche du type Nierstein se caractérise par des ailettes plus courtes et un clou unique à tête large sur chaque ailette.

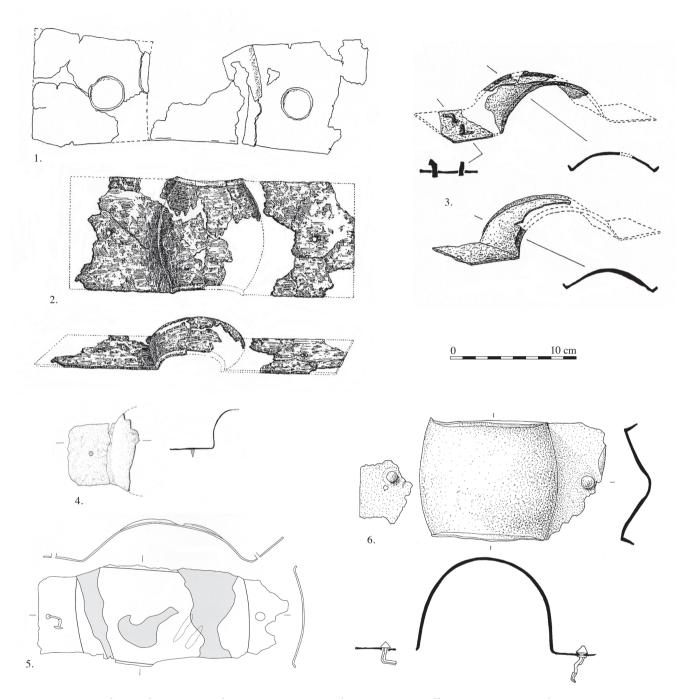


Fig. 362. Les umbos à ailettes rectangulaires. 1. Ensérune, tombe 157, 2. Saint-Siffret, 3. Nîmes, Octroi de Beaucaire, n° 1 et 2, 4. Sernhac, Lafoux, tombe d'Atila, 5. Sigoyer, n° 1, 6. Verna, n° 3

Les exemplaires de notre série sur lesquels les perforations sont visibles présentent deux trous de fixation horizontaux. Sur l'exemplaire n° 2 de la tombe SP290 du Mas des Abeilles, ce sont des clous en ailettes formant un H majuscule dont la tête était aplatie. Les sépultures dans lesquelles ce type d'umbo a été découvert sont toutes datées dans le premier quart du Ier s. av. J.-C.

- Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis, code UMB-AI.T-E (fig. 364 -365)

Ils se caractérisent par une coque ourlée d'une cornière ou bourrelet de renfort en bordure, des ailettes courtes trapézoïdales à bords légèrement ou fortement élargis, de section plane, comportant plusieurs perforations (généralement

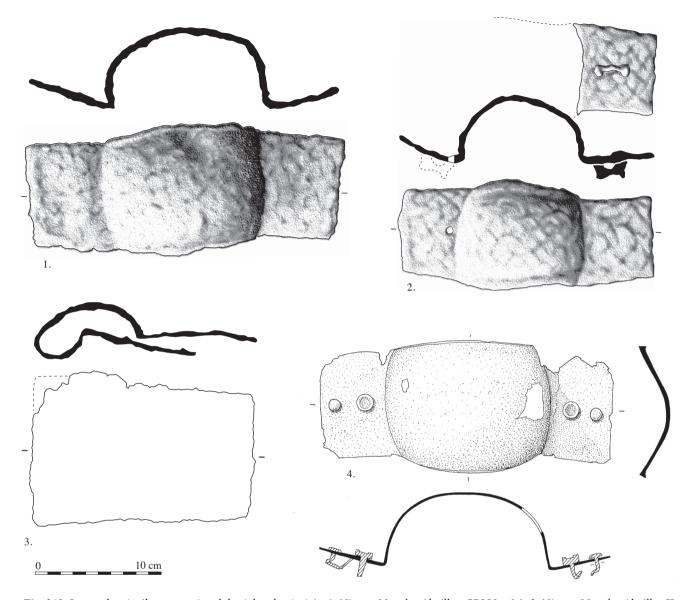


Fig. 363. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords rétrécis. 1. Nîmes, Mas des Abeilles, SP290, n° 1, 2. Nîmes, Mas des Abeilles II, SP290, n° 2, 3. Nîmes, Mas de Vignoles, SP5051, 4. Verna n°1.

3). Ces perforations sont disposées en triangle pour assurer une bonne fixation. C'est donc la forme des ailettes qui en toute logique conditionne le dispositif d'attache de l'umbo.

Dans notre corpus, 8 exemplaires sont attribuables à ce type : Nîmes, tombe 1 de Camplanier (Py 1981), tombe 225 du Mail romain (Feugère *et al.* 1995 : 177-179), tombe SP6022 de Kinépolis, tombe SP3322 du Mas de Vignoles ; Verna (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : fig. 49a, umbo n° 2) ; Lattes, La Céreirède, tombe SP4038 ; les Baux-de-Provence, La Catalane, tombe 27 et le dépôt de la Chuire à Larina, Hières-sur-Amby (Isère).

Ces umbos à ailettes trapézoïdales (variante a) appelés aussi type Nîmes (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003, 82-83, tableau 12) héritent du type 5 de Gournay-sur-Aronde (Brunaux, Rapin 1988 : 81). Il apparaît vers la fin du IIIe s. av. J.-C. et subsiste jusqu'à la fin de La Tène finale. Dans certains cas, c'est l'échancrure des ailettes et le saillant de la cornière qui permettent de définir le caractère plus ou moins tardif des exemplaires (variante a et b).

Des umbos très semblables ont été signalés à Ensérune. Il s'agit le plus souvent de pièces hors contexte, avec comme spécificité typologique les ailettes et les trois perforations de fixation (Feugère *et al.* 1995 : 190 ; Jannoray 1955 : 232 ; Gallet de Santerre 1980 : pl. 41). Les exemplaires du dépôt de Larina à Hières-sur-Amby (Perrin 1990 : 95, fig. 100), de l'oppidum de Villeneuve Saint-Germain dans l'Aisne (Debord 1996 : 72, fig. 31, 2) ou encore des tombes de Barzio dans la province de Como (Tizzoni 1982 : pl. 38), de la tombe 222 de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006 : tombe 222, n° 4), ainsi que des tombes 212 et 258 de

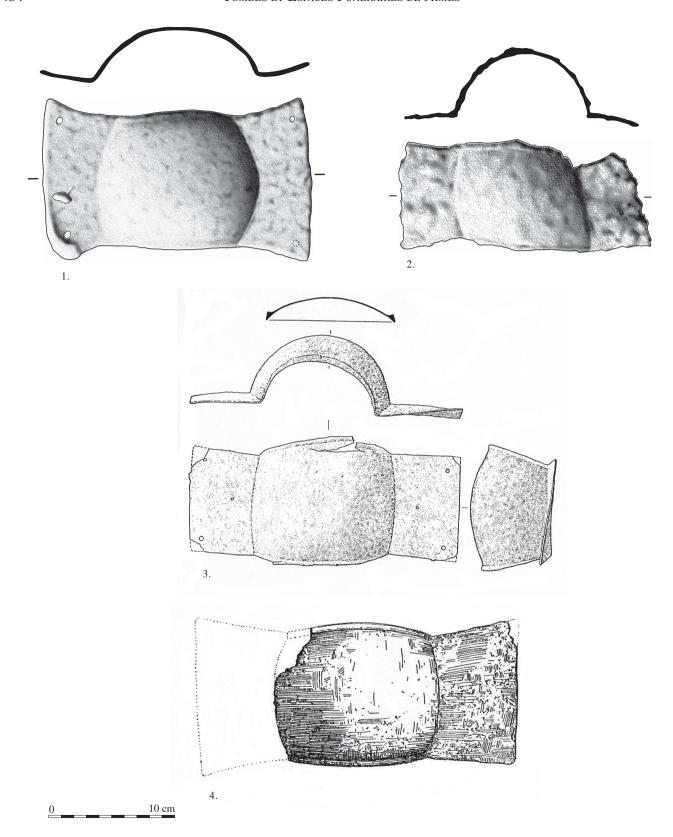


Fig. 364. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis (variante a). 1. Nîmes, Kinépolis, SP6022, 2. Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322, 3. Nîmes, Mail Romain tombe 225, 4. Nîmes, Camplanier, tombe 1.

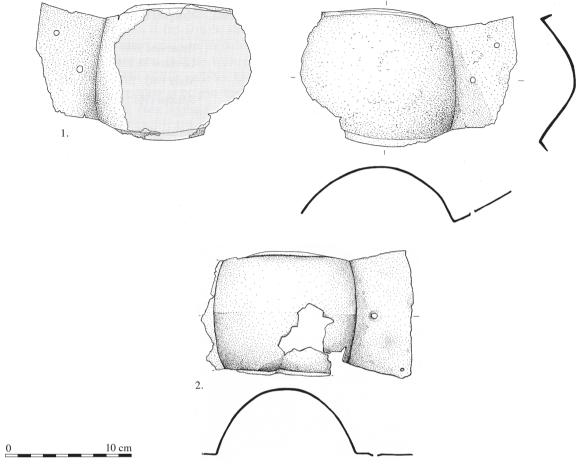


Fig. 365. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis (variante a). 1. Verna, n° 2, 2. Larina.

la nécropole d'Oleggio (Novara) (Spagnolo Garzoli 1999 : 352) y sont rattachés.

Les umbos à ailettes trapézoïdales très échancrées (fig. 366) (variante b) du type de ceux mis au jour dans la tombe 27 de La Catalane aux Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône), ou encore dans la tombe SP4038 de La Céreirède à Lattes, sont une variante plus récente vraisemblablement plus usitée dans des contextes datés de 75-50 av. J.-C. Il est connu à Alésia en Côte-d'Or (Sievers 1991; Sievers 1995: 139-140, fig. 30, 1), à Ribemont-sur-Ancre dans l'Oise (Lejars 1996 : 95, fig. 9, 6). Ce type tardif pourvu d'ailettes trapézoïdales hautes et marquées se rencontre à Alésia avec sur un total de 17 umbos, la contemporanéité des umbos à ailettes trapézoïdales marquées avec coques à rebords saillants et des umbos circulaires à profil arrondi, conique et à appendice central saillant (Lejars 1996 : 98). Ce type se distingue nettement du type contemporain de Lamadelaine, qui débute à La Tène D1, mais se retrouve principalement dans des ensembles de La Tène D2, qui est caractérisé par des ailettes à bordure triangulaire, à coque proéminente presque ronde et à cornières marquées (Metzler et al. 1999 : tombes 3 et 59 datées de la Tène D2 ; Perrin dir., Schönfelder dir. 2003: 85, tableau 13, liste).

- Les umbos circulaires, code UMB-CI (fig. 367)

Parallèlement aux umbos à ailettes, le type dit umbo circulaire va se développer. Il n'est pas présent dans les tombes de Nîmes et généralement assez rare dans le Midi gaulois. Quelques exemplaires ont été exhumés en contexte régional, l'un provient d'un lot d'armes romaines détruites lors de la destruction de l'oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau près de Marseille en 49 av. J.-C. (Chabot, Feugère 1993 : 345, fig. 4). D'autres exemplaires fragmentaires ont été mis au jour dans le dépôt de la Chuire à Larina (Isère) (Perrin 1990 : 95) et dans la tombe de Sigoyer (Hautes-Alpes) (Gauthier 1985 : 523-524; Mahieu, Barge 2005). Un exemplaire a été récemment mis au jour dans la tombe SP4002 de La Céreirède à Lattes, dans un contexte daté de 125-75 av. J.-C. L'exemplaire découvert à Lavérune dans l'Hérault appartient lui à un contexte tibérien (Feugère 1993 : 110). Ce type d'umbo est par ailleurs représenté sur un autel daté du IIe s. av. J.-C mis au jour à Nîmes dans le Gard (Perrin 1990 : 95), mais également sur la statue en ronde-bosse du guerrier de Vachères (fig. 368). Deux ou trois des boucliers figurés sur les panneaux de l'arc d'Orange pourraient être des umbos circulaires

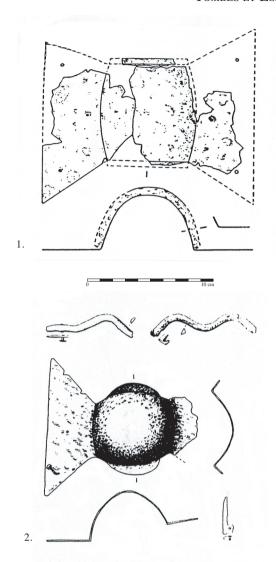


Fig. 366. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis (variante b).
1. Les Baux-de-Provence, La Catalane, tombe 27,
2. Alésia (d'après Feugère 1994 : 5, 2).

tronconiques (Amt 1962 : bouclier II, 7, pl. 45 et 75 ; bouclier relief nord-est, pl. 29 et 94 a).

La forme générale des umbos de notre corpus est conique et seule l'extrémité ou partie sommitale manque généralement avec une perforation quasi systématique au sommet qui pourrait suggérer un bouton ou une pointe. C'est le cas à Lattes, La Céreirède SP4002 (Hérault), à Mouriès, Servanes 2 tombe 1 (Bouches-du-Rhône) collection du MAN (inv. MAN : 14629), sur l'exemplaire de l'Oppidum de la Cloche aux Pennes-Mirabeau (Bouches-du-Rhône) (Chabot, Feugère 1993 : fig. 4, n° 1, pl. F11-036) et sur celui de la tombe de Sigoyer.

À l'exception de l'umbo de la sépulture SP4002 de La Céreirède, qui est en bronze et présente une bordure découpée en dents-de-scie, tous les autres exemplaires sont en fer. La fixation de l'umbo était assurée par six clous disposés de manière

régulière sur le pourtour ou la couronne externe assez large de section aplatie. La tête des clous est associée à de larges disques en tôle placés à espacements réguliers au centre du bandeau périphérique. Ce dispositif de fixation à la fois décoratif et fonctionnel s'adapte parfaitement à la forme de l'umbo, il se retrouve sur 3 des exemplaires régionaux : Lattes, La Céreirède-SP4002, Mouriès, Servanes 2-tombe 1, collection du MAN (inv. MAN : 14629), Sigoyer (Hautes-Alpes). Les umbos de l'oppidum de la Cloche et de Lavérune ne disposaient pas du même système de fixation.

Selon des études thématiques réalisées sur ce type de mobilier (Feugère 1993 : 96-97 et 109-116), il s'agit de modèles «barbares» datables du Second âge du Fer, dits de type germanique, empruntés tardivement par l'équipement impérial, voire tardo-républicain. Les boucliers à umbos circulaires appartiennent presque uniquement à La Tène D (Perrin 1990 : 95 : Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 85), rares à La Tène C2 en dehors des zones méridionales (Slovénie et Yougoslavie) (Gustin 1984: 334-335; Déchelette 1914: 1172-1173; Perrin 1990: 94-97; Lejars 1996: 82), ils apparaissent dans le domaine celtique oriental et dans la région des Trévires (Schumacher 1999 : 42 ; Luczkiewicz 1998) à La Tène D1. Des exemplaires sont mentionnés en Allemagne (Déchelette 1914 : 922-1076) ainsi qu'en Italie du nord (Rapin 1988 : 66). Rare à l'ouest, ce type d'umbo voit donc une large diffusion à la fin de l'âge du Fer en Germanie et en Europe septentrionale, avec une présence avérée dans le Sud, dans les tombes à armes de Slovénie et en Gaule Belgique.

La coque peut être arrondie, conique, ou munie d'un appendice central saillant (fig. 369). C'est ce dernier type qui selon les diverses études et les cartes de répartitions caractériserait le modèle dit germanique (Haffner *et al.* 1989 : 237-238 ; Lejars 1996 : 95). Ce type d'umbo de bouclier à appendice central va connaître par la suite un fort développement. Il sera en effet attesté après la conquête romaine dans les régions transrhénanes (Haffner *et al.* 1989 : 237-238 ; Catalogue 1994 : 273 ; Lejars 1996 : 89). Typologiquement des variantes ont été définies avec une synthèse sur les boucliers circulaires (Bockius, Luczkiewicz 2004) qui propose une liste exhaustive de parallèles.

Des umbos circulaires ont été recensés dans les fossés d'Alésia (Sievers 1994; Feugère 1994: 5, fig. 2), sur le site de La Tène (Déchelette 1914: 1550), dans la tombe 9 de Pîtres, La Remise (Eure), datée du début de La Tène D1 (Cliquet *et al.* 1993; Cerdan 1993: 152, fig. 4, n° 6; Lejars 1996: 85), dans la tombe de Berry-Bouy à Fontillet (Cher) (Ferdière, Villard 1993: 135-137), dans les tombes 12, 32, 39 et 58 de Lamadeleine, nécropole de l'oppidum du Titelberg datées de La Tène D2 soit de 80-30 av. J.-C. (Metzler *et al.* 1999: 73, fig. 59; 146, fig. 139; 164, fig. 165; 207, fig. 219), 2 exemplaires de boucliers circulaires dans la nécropole de Giubiasco (Carlevaro *et al.* 2006: 61-63, tombes 96 et 433) -l'un à bord large avec rivets à grosses têtes discoïdales et l'autre à bord étroit et coque conique peu marquée — et un exemplaire en bronze à Antran (Pautreau 1999: 51). L'autre

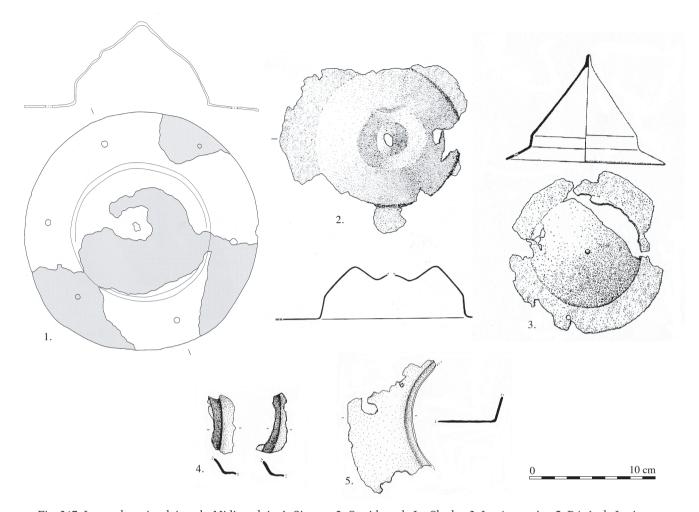


Fig. 367. Les umbos circulaires du Midi gaulois. 1. Sigoyer, 2. Oppidum de La Cloche, 3. Lavérune, 4 et 5. Dépôt de Larina.

exemplaire de la même tombe est quant à lui en fer et on ne peut définir s'il possédait ou non un appendice. Des umbos de cette forme sont aussi mentionnés dans la tombe A de Goeblinge-Nospelt ainsi qu'à Augst (Deschler-Erb 1992) dans des contextes du Haut-Empire. Leur présence est également signalée en Allemagne, dans la tombe 242 de Wederath datée de La Tène D2, dans les tombes 805 et 809 de Wederath datées de la fin de La Tène D2-période augustéenne, leur utilisation se prolongeant au début du Ier s. ap. J.-C.

Si nous nous penchons exclusivement sur les dépôts régionaux et la datation de leurs contextes, sans tenir compte des exemples de comparaisons éloignés situés dans les tombes à armes gauloises, une évolution typo-chronologique assez fiable des umbos semble se dessiner. Les umbos ovoïdes et les umbos à ailettes rectangulaires sont déposés dans des sépultures du IIe s. av. J.-C. Les umbos à ailettes trapézoïdales à bord latéral rétrécis sont tous dans des contextes datés de la charnière des IIe et Ier s. av. J.-C et du premier quart du Ier s. av. J.-C., tandis que les umbos à ailettes trapézoïdales à bords élargis apparaissent dans des sépultures du début du Ier s. av. J.-C. avec, dès 75

av. J.-C., un profil plus marqué et plus échancré des ailettes (variante b). L'umbo circulaire conique quantitativement moins répandu apparaît de manière contemporaine aux autres umbos à ailettes, vraisemblablement à la charnière des IIe-Ier s. av. J.-C. comme l'atteste la découverte lattoise, mais il semble plus utilisé dans des ensembles datés du milieu du Ier s. av. J.-C. Le caractère évolutif du dépôt des umbos dans les tombes peut nous permettre de proposer de réajuster la datation de certaines sépultures pour lesquelles nous ne disposions pas d'arguments chronologiques précis. C'est le cas en particulier pour les tombes de Saint-Siffret et de Campagnac à Sainte-Anastasie, fouillées anciennement, que nous daterions dans le courant du IIe s. av. J.-C.

4.2.3.2. Les casques

Les casques relativement rares dans les sépultures indigènes de Nîmes et sa région comme plus généralement dans l'ensemble des tombes à armes gauloises devaient pourtant faire partie intégrante de la panoplie guerrière. Seulement 6 exemplaires



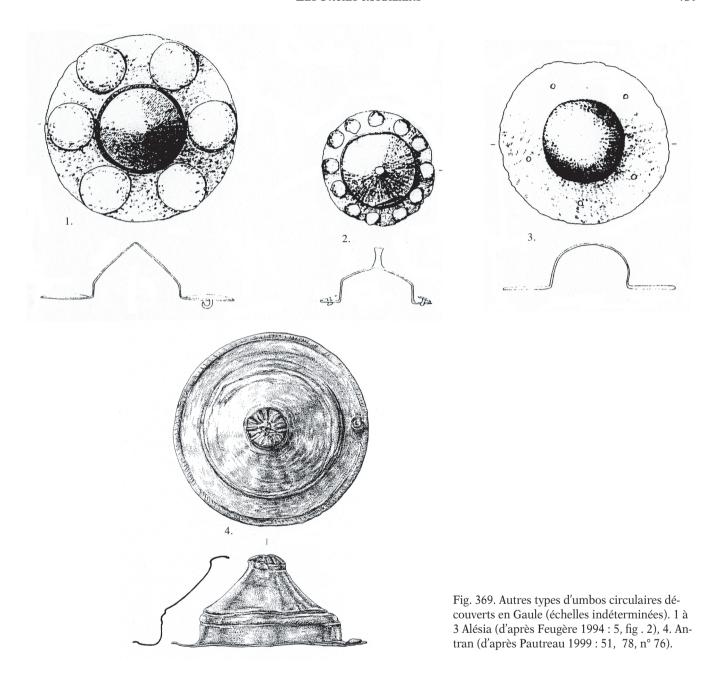
Fig. 368. Le guerrier de Vachères (extrait de Bérard 1997 : 461, cliché Musée Calvet d'Avignon).

sont actuellement connus en contexte funéraire régional pour la période républicaine (Saint-Laurent-des-Arbres, Nîmes, Mas de Vignoles-SP3322, dans deux tombes de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières et deux autres dans la tombe de Sigoyer) pour un total de 19 exemplaires dans le Midi auxquels on peut ajouter les 10 casques issus des puits funéraires de la région Midi-Pyrénées (fig. 370). Il y a de fortes probabilités pour que le casque de la Société archéologique de Montpellier provienne lui aussi d'une sépulture, car des stigmates d'un passage au feu sont clairement signalés (Louis 1952 : 132).

Les casques apparus à l'âge du Bronze vont sans cesse évoluer (Feugère 1994 : 7 et 9-14). Ces modifications morphologiques bien spécifiques le désignent comme marqueur ethnique et chronologique. Il s'agit en effet, d'une des pièces les plus importantes de l'équipement défensif vraisemblablement destinée à une élite guerrière. Ainsi, dans la nécropole de Giubiasco seu-

lement 8 casques ont été recensés sur l'ensemble des tombes à armes, tandis que dans les nécropoles d'Ornavasso les casques sont absents sur un total de 56 tombes à armes (Carlevaro *et al.* 2006 : 28-29).

Régionalement dans les tombes protohistoriques, peu d'exemplaires de casques ont été répertoriés. Un casque de type dit illyrien a été identifié dans la tombe isolée de Corno Lauzo à Mailhac (Aude) datée du milieu du VIe s. av. J.-C. (Taffanel 1960). Peu de choses sont attestées pour La Tène ancienne et moyenne dans la région. Un casque à incrustations de corail daté du IVe s. av. J.-C. a été mis au jour sur l'oppidum de Montlaurès (*Bulletin Instrumentum* 1995 : 12). Un casque en cours d'étude provient de la nécropole d'Ensérune et un autre casque en bronze de type Vetulonia, variante probablement étrusque des casques du type Negau, daté du Ve s. av. J.-C., a été découvert en mer à l'est d'Agde (Catalogue 2002 : 77). Quelques figura-



tions dans la statuaire témoignent cependant de son utilisation, même si nombre d'entre elles attesteraient plutôt de casques ou de chasubles en cuir. C'est notamment le cas sur la statue de guerrier d'Entremont (Bouches-du-Rhône) qui est coiffé d'un casque (en cuir ?) avec pare-joues et couvre-nuque, mais aussi du guerrier de Grézan (Py 1990 : 813-815) ou encore des guerriers de Sainte-Anastasie (Py 1990 : 816-819) qui portent un casque ample couvrant la nuque et retombant sur les épaules avec un cimier en fort relief.

Pour la période qui nous occupe quelques grands types ont été caractérisés, nous ne traiterons que de 4 grands types présents dans le Midi gaulois.

- Les différents types de casques :

Le type dit Montefortino fut longtemps l'objet de débats, attribué à diverses origines « italo-celtique, celto-italique, gauloise » et l'analyse de Jacobsthal résume parfaitement la situation : « Les casques de ce groupe résultent clairement de la collaboration entre des artisans étrusques et celtes dans un atelier italien » (Jacobsthal 1969 : 116-118). Il est aujourd'hui considéré comme étrusco-italique (Schaaf 1988 ; Feugère 1994 : 36-41 ; Quesada Sanz 1997). Sa forme est déjà connue dès le IVe s. av. J.-C. dans toute l'Italie et plus particulièrement en Étrurie, ainsi que dans les zones d'occupation celtique (Adam 1984 : 117).

Sites	Nature	Type casque	Bibliographie
Saint-Laurent-des-Arbres (Gard)	Tombe	Montefortino	Feugère 1994 : n° 3 ; Barruol, Sauzade 1969 : 28 ; Schaaf 1988 : 8)
Narbonne, St.Pierre-sur-Mer (Aude)	Epave ?	Montefortino	Feugère 1994 : n° 4 (inédit, collection particulière)
Narbonne, Montlaurès (Aude)	Oppidum	Montefortino	Feugère 1994 : n° 5 (inédit, Musée de Narbonne)
Fabrègues, La Roque ? (Hérault)	Oppidum ?	Montefortino	Feugère 1994 : n° 6 ; Barruol, Sauzade 1969 : 25 ; Schaaf 1988 : 5 ; Louis 1952
Bouc-Bel-Air, Baou-Roux (Bdu-Rh.)	Oppidum	Montefortino	Feugère 1994 : n° 7 ; Catalogue 1990 : 90
Musée Borély, Marseille (Bdu-Rh.)	-	Montefortino	Feugère 1994 : n° 8 ; Barruol, Sauzade 1969 : 25
Achat MAN, inv. 86389 (Bdu-Rh.)	-	Montefortino	Feugère 1994 : n° 9 ; Ant. Nationale 20, 1988 : 10.
Hyères (Var)	Epave ?	Montefortino	Feugère 1994 : n° 10 ; inédit Musée de Hyères
Giens, La Madrague (Var)	Epave	Montefortino	Feugère 1994 : n° 11
Gruissan, Grand-Bassin B (Aude)	Epave	Buggenum	2 casques, Solier dir. 1981 : 80-81 ; Dellong 2002 ; Catalogue 1990 : 72-73.
Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322	Tombe	Coolus-Mannheim	
Sigoyer (Hautes-Alpes)	Tombe	Coolus-Mannheim	2 casques. Mahieu, Barge 2005 : 25-28.
Corconne (Gard)	Sculpture	Coolus-Mannheim	De Chazelles 1991 : 19-33.
Giens, La Madrague (Var)	Epave	Coolus-Mannheim	Feugère 1994 : n° 4
Agen, puits de l'Ermitage, (St 41 et Z1)	Puits funéraires	Coolus-Mannheim	3 casques. Vidal 2003 : 582 ; Catalogue 2004 : 39 et 54.
Vieille-Toulouse, puits 16 (Hte-Garonne)	Puits funéraires	Coolus-Mannheim	2 casques (1 lourd et un léger non décoré). Vidal 1991 : 174
Vieille-Toulouse, puits 23 (Hte-Garonne)	Puits funéraires	Coolus-Mannheim	3 casques dont 1 léger. Vidal 1991 : 179 ; Catalogue 2004 : 54
Saint-Raphaël, Dramont A (Var)	Epave	Coolus-Mannheim?	Fiori, Joncheray 1973, Feugère 1993 : 85 ; Feugère 1994 : n°5 ; Joncheray 1998
Les Avenières (Isère)	Rive du Rhône	Coolus-Mannheim	Barruol, Sauzade 1969 : 35, n° 4.
Mons, Vié Cioutat (Gard)	Oppidum	Port	2 casques en fer ; Provost et al. 1999 : 461, fig. 508.
Toulouse, Estarac, puits 9 (Hte-Garonne)	Puits funéraires	Type inédit	1 casque fer ; Feugère 1994 : 73-74 ; Vidal 2003 : 582 ; Catalogue 2004 : 54
Eyguières, Saint-Pierre-de-Vence, 1991	Tombe	Type indet.	Sommet de casque à ergot ; Verdin 2000 : 183-199 ; Pelletier <i>et al</i> . 2000 : 248-251).
Eyguières, Saint-Pierre-de-Vence, 1999	Tombe	Type indet.	Casque en bronze fragmentaire ; Pelletier et al. 2000 : 251.
L'Estérel (Var)	Epave	Type indet.	Casque en bronze ; Feugère 1994 : 19 ; Carrazé 1972 : 127.
Vic-Fézensac (Gers)	Puits funéraires	Type indet.	Casque bronze réaménagé en situle ou chaudron ; Feugère 1994

Fig. 370. Liste des casques mis au jour dans le Midi gaulois.

Durant le IIIe s. av. J.-C., ces casques à bouton sommital sont répandus dans toute l'Europe. Morphologiquement le casque de type Montefortino présente un rebord continu légèrement élargi au niveau du couvre-nuque. Le décor d'une grande variété est généralement limité à la base du timbre (moulure de renfort), au couvre-nuque et au bouton sommital. La fabrication relativement normalisée de ces casques ne permet pas de dater de manière fiable un objet isolé sans contexte archéologique précis. Toutefois, l'étude de (Schaaff 1988) sur les casques ornés d'une ligne de volutes incisées et ponctuées permet d'individualiser une production datable de l'extrême fin du IIe s. ou du début du Ier s av. J.-C. Ces casques étaient souvent pourvus de paragnathides dont on peut soupçonner la présence par des trous de fixation symétriquement positionnés en bordure. Ce modèle correspond à l'exemplaire découvert dans la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard), à volutes gravées sur le couvre-nuque. Il connaît une production normalisée dans la région de Rome et une large diffusion. Dès le IIIe s. av. J.-C. le type étrusco-italique est utilisé par les premières légions romaines, ceci jusqu'aux réformes de Marius sur la professionnalisation de l'armée en 104 av. J.-C. Il serait parallèlement adopté par des indigènes pour signifier un statut social particulier. La fabrication de ces casques semble cesser au tout début du Ier s. av. J.-C. (Feugère 1994 : 42) pour être remplacée par un équipement militaire nouveau donné par l'état à ses soldats (Feugère 1993 : 83-87). Le casque de type Montefortino génère un autre type dit type Buggenum, très proche d'un point de vue morphologique, avec un bouton sommital creux au lieu d'être plein (Feugère 1993 : 84). Il s'agirait d'une production campanienne pré-augustéenne, surtout utilisée entre 50-10 av. J.-C. Ce type dérivé est souvent confondu avec le précédent. Par la suite, la forme des casques se simplifie, le bouton sommital disparaît et deux sous-types peuvent être isolés : type Mannheim (lourd) et Coolus-Mannheim (léger). L'un des plus ancien exemplaires de ce type connu jusqu'à présent provient de la Madrague de Giens dont l'épave a été datée des environs de 70 av. J.-C., à partir de la confrontation de plusieurs marqueurs chronologiques, à savoir essentiellement les monnaies et le mobilier céramique. Ce type de casque n'était que rarement composé de paragnatides, les perforations latérales étaient plutôt destinées à la fixation de courroies en cuir qui permettaient d'attacher le casque sous le menton avec dans quelques cas l'association d'anneaux métalliques étranglés où venait se fixer la jugulaire.

Ces divers types de casques regroupent des exemplaires mis au jour en Gaule, en Espagne, en Grèce, en Italie, en Slovénie, en Slovaquie, en Russie (voir carte de répartition dans Feugère 1994 : 47). 36 exemplaires au moins sont connus pour le type étrusco-italique à bouton sommital et 29 exemplaires pour le type Mannheim et Coolus-Mannheim (Feugère 1994 : fig. 8, liste 1 et fig. 9, liste 2 ; inventaire bibliographique des casques dans *Instrumentum*, n° 5, 1998 : 10 ; Völling 1997 : 91-95). D'autres découvertes récentes réalisées notamment en Gaule, en Espa-

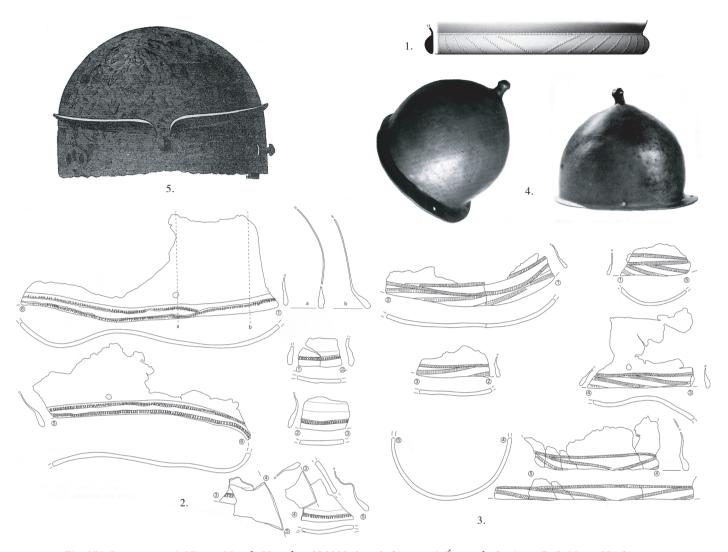


Fig. 371. Les casques 1. Nîmes, Mas de Vignoles, SP3322, 2. et 3. Sigoyer, 4. Épave de Gruissan B, 5. Mons, Vié Cioutat.

gne et en Grèce viennent compléter cette liste (Quesada Sanz 1997 ; Völling 1997).

D'autres casques, cette fois en fer avec calotte hémisphérique et couvre-nuque voire visière et paragnathides sont scindés en plusieurs types (Alésia ou Westkeltischen, Port et oriental). Ce sont des exemplaires considérés comme contemporains de la guerre des Gaules. Un de ces casques de type Alésia, découvert à Notre-Dame-Le Vaudreuil (Eure) dans une tombe à incinération datée de 70-40 av. J.-C., servait d'ossuaire (Catalogue 1983 : 180 ; Sievers 2001 : pl. 40,1). Les casques de ce type, peu présents dans les sépultures, apparaissent surtout dans des contextes de La Tène D2.

Parallèlement à ces grands types pour la plupart de tradition italique, de production standardisée, assez largement diffusés, d'autres casques de productions indigènes devaient être en usage. C'est le cas par exemple pour 4 casques de la nécropole de Giubiasco qui ont permis de mettre en évidence une production locale bien circonscrite (Carlevaro *et al.* 2006 :

66-69). Une production régionale pré-augustéenne a été également identifiée en Espagne, en Galice et dans le nord du Portugal (Quesada Sanz 1997 : 159). En Gaule, la récente découverte d'un dépôt cultuel dans le sanctuaire de Tintignac (Corrèze) (information Chr. Maniquet) éclaire notre méconnaissance des « accoutrements » guerriers indigènes durant les IIe-Ier.s. av. J.-C. En effet, ce dépôt exceptionnel à plus d'un titre recélait entre autres « curiosités » des casques de formes et de factures fort originales (cygne, série de grands disques) dont on ne peut que souligner l'intérêt majeur.

- Les casques étrusco-italiques en bronze à bouton sommital de type Montefortino, code CAS-MON

Le casque en bronze de la tombe de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) est le seul exemplaire de ce type mis au jour en contexte funéraire régional. Il se compose d'une calotte sphérique renforcée en bordure par un bourrelet et dotée au sommet d'un bouton ouvragé. Une décoration complexe (traits obliques, chevrons, points, postes, arêtes de poisson, croix de Saint-André, feuilles et oves) orne le bas de la calotte et le bouton sommital (Barruol, Sauzade 1969 : 23-24 ; Schaaf 1988 : 8).

Le casque de type étrusco-italique en bronze mis au jour à Fabrègues (Hérault) en contexte inconnu (oppidum de la Roque ?) conservé au Musée de la société archéologique de Montpellier (inv. 2130) est lui aussi déformé et brûlé (Benoit 1969 : pl. 7, fig. 3; Barruol, Sauzade 1969: 25-28; Vial 2003: 179, fig. 110). Il provient sans doute comme l'indique son état de conservation d'une sépulture à incinération dont on ne possède aucune mention. Ce casque a été fait en une seule pièce, coulé puis embouti. Il présente un certain nombre de perforations à la base du bandeau décoré de motifs irréguliers incisés, repoussés et poinconnés (cercles, arceaux, zig zags, ondes et arêtes de poisson) (Louis 1952: 132-138). Cet exemplaire est en tout point comparable à celui mis au jour aux Martres-de-Vevre (Puv-de-Dôme) dans un contexte non daté (Schaaf 1988 : 6). Il peut aussi être rapproché d'un exemplaire découvert en Espagne dans la tombe O de la nécropole de Hoya de Santa Ana à Albacete ou comparé à d'autres casques découverts en Espagne notamment dans trois sépultures de la nécropole de Las Corts à Ampurias appartenant toutes à des contextes du IIe s. av. J.-C. (Almagro 1953 : 280, 300, 354), mais aussi à des exemplaires recensés en Italie et en Grèce (Feugère 1994 : Ouesada Sanz 1997).

Quelques casques étrusco-italiques ont été mis au jour dans le Midi gaulois. Trois en contexte d'épave, un à Narbonne au large de Saint-Pierre-la-Mer dans l'Aude (collection particulière), un à la Madrague de Giens (Tchernia *et al.* 1978) et un autre dans la Rade d'Hyères, dans le Var. Deux exemplaires ont pu être recensés en contexte d'habitat. Un bouton sommital isolé conservé au Musée de Narbonne provient de l'oppidum de Montlaurès près de Narbonne dans l'Aude, l'autre de l'oppidum des Baou-Roux, Bouc-Bel-Air dans les Bouches-du-Rhône (Catalogue 1983 : 97, n° 49 et 90). Le casque du Musée Borély à Marseille issu de la collection Augier provient lui aussi très probablement de la région (Barruol, Sauzade 1969 : 25).

Ce type totalise donc 9 exemplaires dans le Midi de la Gaule, dont un seul avéré en contexte sépulcral. Les autres exemplaires régionaux découverts dans des épaves ou sur des oppida (comptoirs lagunaires) proches du littoral méditerranéen attestent peut-être d'une volonté de diffusion de ces productions italiques au même titre que la vaisselle ou tout autre ustensile. La distribution géographique de ce premier type se limite essentiellement au pourtour méditerranéen (côte est espagnole, sud de la France, Italie et Grèce). À l'exception de l'exemplaire des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme), les casques à bouton sommital de type Montefortino ne dépassent pas en Gaule les frontières de la Provincia. Elle semble donc particulièrement liée aux trafics maritimes avec une très faible redistribution des produits par voies terrestres. Cette répartition contraste nettement, nous le verrons a posteriori, avec la diffusion des casques de type Coolus-Mannheim.

- Les casques italiques en bronze à bouton sommital de type Buggenum, code CAS -BUG

Un seul casque de ce type directement hérité du type précédent a été recensé régionalement. Il s'agit du casque en bronze de l'épave du Grand-Bassin B de Gruissan (Aude). La calotte achevée au tour est surmontée d'un bouton tronconique lisse et creux, et pourvue à l'arrière d'un couvre-nuque. Les bordures simples ne sont pas ornées. L'épave du navire où il fut découvert était chargée d'amphores italiques, de céramiques campaniennes, d'éléments d'origine ibérique (tablettes en plomb, monnaies...), le tout daté entre 100-70 av. J.-C. (Solier dir. 1981 : 80-81 ; Catalogue 1990 : 72 -73). Ce type de casque souvent confondu dans les typologies avec le type Montefortino trouve des parallèles en Italie, en Espagne, au Portugal et en Grèce (Barruol, Sauzade 1969 : fig. 11 et 17 ; Völling 1997 ; Ouesada Sanz 1997: 159). L'exemplaire de Gruissan ferait remonter la datation de ce type de quelques décennies, car les casques de Buggenum sont généralement attribués au milieu du Ier s. av. J.-C.

- Les casques italiques de type Mannheim et Coolus-Mannheim, codes CAS-MAN et CAS-COO-MAN

Ce type de casque avec variété lourde (Mannheim) et légère (Coolus-Mannheim), regroupe 5 exemplaires régionaux dont 3 mis au jour en contexte funéraire auxquels peuvent être ajoutés pour mémoire les 8 exemplaires provenant des puits funéraires de la région Midi-Pyrénées. Quelques découvertes récentes complètent les inventaires réalisés par M. Feugère (Feugère 1994). Il s'agit notamment de 3 casques déposés dans des sépultures à incinération. Le casque de la tombe SP3322 du Mas de Vignoles à Nîmes (fig. 371, n° 1), très altéré et déformé ne peut être rattaché avec certitude à un type précis. En effet, il n'y a pas de bouton sommital massif comme ceux observables sur les casques étrusco-italiques précédents, mais étant donné l'état de dégradation de cet objet et de la calotte en tôle de bronze, il est fort possible que celui-ci se soit dissocié du reste par arrachement. Cependant, le type de décor et la forme du timbre (bord renforcé) du casque avec une seule perforation symétrique plaident en faveur d'une identification au type Coolus-Mannheim.

Les fragments de deux casques en bronze très similaires ont été retrouvés dans la tombe de Sigoyer (fig. 371, n° 2 et 3) (Hautes-Alpes) (*Gallia*, 43, 1985 : 523 ; Ulysse Guillaume 1991 : 139-120). Le premier casque peut être restitué à partir de 30 fragments de calotte environ et de 6 fragments de bords. Sa circonférence a pu être estimée à 637 mm. Le bord de section arrondie est décoré sur le pourtour de fins bandeaux qui se croisent à la base du timbre. Ces bandeaux de 2 à 4 mm de large sont délimités par une incision et remplis d'impressions de deux triangles opposés obliques parallèles dessinant des motifs variés. La perforation latérale conservée se situe à 20 mm du bord du casque (Mahieu, Barge 2005 : 25-28, fig. 34). Le second casque est restituable à

partir de 21 fragments de calotte environ et de 6 fragments de bords. Sa circonférence a pu être estimée à 680 mm. Le bord de section arrondie est décoré sur le pourtour de deux rainures en V formant un bourrelet et d'impressions parallèles et perpendiculaires aux rainures. Ce motif plus irrégulier est comparable à celui qui orne le premier casque ainsi que le ceinturon métallique en bronze mis au jour dans la même sépulture. Les deux orifices opposés permettant de fixer le casque sont conservés à 16 mm et 20 mm du bord. Leur forme générale semble identique avec une calotte arrondie, les bords droits arrondis et épaissis et un couvre-nuque peu prononcé. Les orifices permettant la fixation ont été conservés, mais aucune trace de paragnathide n'est visible. Les bords présentent des décorations par ciselage pour les incisions et par estampage à l'aide d'un pointeau pour les impressions. Ces deux casques sont classés dans le type Coolus-Mannheim (Mahieu, Barge 2005: 27, fig. 35).

D'autres casques de ce type ont été mis au jour dans les épaves du Var, un exemplaire à la Madrague de Giens, l'autre à Saint-Raphaël épave de Dramont A. Les puits funéraires du Toulousain renferment plusieurs casques de ce type. Les puits de l'Ermitage à Agen, découverts en 1991 et 1993, contenaient 3 casques de type Coolus-Mannheim de variété légère (Verdin 2004, in Catalogue 2004 : 39 et 54 ; Vidal 2003 : 582, mention) datés de 80-60 av. J.-C. Cinq autres exemplaires des puits XVI et XXIII de Vieille Toulouse (Haute-Garonne) sont datés entre le premier tiers du Ier s. av. J.-C. et la période augustéenne (Vidal 1991: 174, fig. 9, n° 18-19; 179, fig. 20; Catalogue 2004: 54). Les casques de type Coolus-Mannheim ont été attribués à l'équipement militaire romain et la plupart des exemplaires mis au jour se situent autour des années de la conquête. La diffusion de ces casques diffère d'ailleurs totalement de la répartition du type précédent. Elle semble suivre des voies fluviales et terrestres majeures comme l'axe de la vallée du Rhône et occupe de manière plus diffuse le territoire gaulois.

- Les casques en fer à calotte hémisphérique de type Port, code CAS-POR

Un casque en tôle de fer daté de la fin de La Tène finale a été découvert en 1880 sur l'oppidum de Vié Cioutat à Mons (Gard)

(Provost *et al.* 1999 : 461, n° 7, fig. 508 ; Flouest 1880 : 294-304). Ce casque fabriqué d'une seule pièce se compose d'une calotte sphérique de 220/187/136 mm, terminée par un couvre-nuque (fig. 372, n° 1). Sur la région frontale des nervures en saillie sont traitées au repoussé avec un bouton métallique à leur naissance (Saint-Vénant 1897 : 33). Un autre casque très détérioré et du même type aurait été découvert sur le site (Saint-Vénant 1897 : 33). Il s'agit de casques dits de type Port (Schaaf 1986 ; Schaaf 1988 : 293-317) dont un exemplaire a été mis au jour dans le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre (Somme) ainsi qu'à Mesnil-sous-Jumièges (Lejars 1996 : 96-97, fig. 10, n° 3). Ces pièces en fer à calotte hémisphérique sont contemporaines de la Guerre des Gaules.

- Les casques de type indéterminé, code CAS-IND

Un certain nombre de casques mal documentés ou trop fragmentaires n'ont pu être classés. C'est le cas, notamment des casques fragmentaires des tombes de Saint-Pierre-de-Vence à Eyguières (Bouches-du-Rhône), du casque en bronze réaménagé en situle du Puits de Vic-Fézensac (Feugère 1994), du casque en fer de type inédit exhumé dans le Puits 9 de Toulouse, Estarac (Vidal 2003 : 582, mention ; étudié dans Feugère 1994 : 73-74 ; Catalogue 2004 : 54) et enfin du casque du Puits de l'Ermitage à Agen (casque en fer, diam. 285x250 mm). Il est muni d'un tube à l'extrémité sommitale de la calotte sorte de porte aigrette (Maître 1879 : 61 ; Catalogue 1983 : 180, n° 224).

Nos conclusions seront donc nuancées concernant l'utilisation du casque par les élites et surtout la valeur et la raison d'être de son dépôt en contexte funéraire. En effet, les deux tombes à armes les plus richement pourvues en mobilier (Lattes, La Céreirède-SP 4002 et Verna) ne renferment pas de casque. Cette observation ne concerne pas uniquement le midi car sur l'ensemble de la Gaule très peu de tombes à armes sont dotées de cette pièce d'armement. Des exemplaires sont signalés dans la tombe à arme de Levroux, Bois Maussant dans l'Indre, datée de La Tène D2 (Poux 2004 : 568), dans la tombe de Boé dans le Lot-et-Garonne datée de la Tène D2, dans la tombe 3 de Trèves-Olewig en Allemagne datée de La Tène D2 (Metzler et al. 1991) et dans la tombe de Folly Lane, Verulamium datée de 50 ap. J.-C. (Niblett 2002).

NOTES

- 1. Polybe II, 30 et II, 33 ; Diodore de Sicile, V, 30, V, 33, XIV, 41 ; Denys d'Halicarnasse, 14.9110 ; Tite Live, XXII, 46 ; Strabon IV, 4.3 ; Tacite, Vie d'Agricola XXXVI ; Plutarque, Camille 40-4, 41-1 ; Polyen 8.7.2 ; Servius d'Honoratus, Ad Aen IX-749.
- 2. Quelques exemples ont été recensés. Un Kyathos en bronze découvert dans le tumulus 9 de la nécropole de Bescheid près de Trèves dont la date d'enfouissement avoisine 370 av. J.-C. alors que le récipient bien attesté en Etrurie padane est un objet dont la fabrication remonte au milieu du Ve s. av. J.-C. (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003: 64, note 78). Le cas du cratère de Vix ainsi que le bassin étrusque à ombilic dont la fabrication doit être d'environ 30 ans antérieure au reste du mobilier déposé dans la sépulture. Le même constat pour un trépied étrusque fabriqué entre 600-550 av. J.-C. déposé dans le tumulus de la Garenne à Sainte-Colombe qui est caractérisé par ailleurs par du mobilier daté de 500 av. J.-C. Ce même écart chronologique a également été mis en évidence pour le tumulus de Strettweg en Autriche (Egg 1996 : 243-245). L'Hydrie de Grächwil et le trépied étrusque de Dürkheim dans le Palatinat sont antérieurs de une à deux générations au reste du dépôt, la tombe princière de Grafenbühl près de Ludwigsburg, dans le Wurtemberg dans laquelle de nombreux objets importés de diverses origines couvrent une phase chronologique de 700 à 550 av. J.-C. avec un manche de miroir en ivoire pour le plus ancien et une kliné grecque pour le plus récent tandis que le reste du dépôt est daté de 500 av. J.-C. Une hydrie qui fut un prix de concours à l'Heraion d'Argos en 460 av. J.-C. et qui fut retrouvée dans une maison pompéienne. Une hydrie macédonienne de la fin du IVe s. av. J.-C. retrouvée dans la région de Milan dans une incinération du Haut-Empire (Feugère, Rolley 1991 : 6). Deux cas de vases étrusques du IVe s. av. J.-C. trouvés dans deux tombes de La Tène finale à Langa au Danemark (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 50 mention). Récemment un bassin étrusque qui appartient à une production du IVe s. av. J.-C. mis au jour dans la tombe à char de Verna (Isère) datée de 100-80 av. J.-C. (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 53-69). Un miroir étrusque du IIIe s. av. J.-C. a été découvert dans une sépulture parisienne du IIe s. ap. J.-C. (Les bronzes antiques de Paris, exposition Musée Carnavalet ; Paris 1989 : 42-43, n° 5). Deux fibules en or d'origine étrusque ont été retrouvées à Saint-Aignan-de-Granlieu près de Nantes au sein d'un trésor monétaire du Ier s. de n. è (Perrin dir., Schönfelder dir. 2003 : 67). Dans les tombes 425 et 119 de Giubiasco dans les Alpes suisses, la présence de casques datés du IVe s. av. J.-C. dans des tombes de transition La Tène C2/D1 (Carlevaro et al. 2006 : 65). Dans ce cas, l'interprétation comme trophées a été avancée. Enfin, dans la tombe 79 de L'Hospitalet du Larzac (Avevron), un crochet de simpulum en bronze à tête d'oiseau aquatique découvert dans un contexte du Iers, ap. J.-C. Il s'agirait vraisemblablement d'un objet utilisé longtemps après sa fabrication (Castoldi, Feugère 1991 : fig. 19, 22).